

LE CONTACT

BULLETIN DE LIAISON DE L'ANMONM 95

N° 39 Décembre 2023 / Siège social : Conseil départemental du Val-d'Oise

www.contact-anmonm95.org

Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite - Section du Val-d'Oise

PATRIMOINE DU VAL-D'OISE

2022/2024, « Destination Impressionnisme » dans le Val-d'Oise avec notamment Camille Pissarro et son pont de Pontoise en 1878

NUMÉRO
SPÉCIAL
64 PAGES

Et aussi Auvers-sur-Oise et le musée d'Orsay qui célèbrent Van Gogh

LA VIE DU VAL-D'OISE



Mieux connaître les Meilleurs Ouvriers de France et les Meilleurs Apprentis de France

JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024



La flamme olympique passera par le Val-d'Oise !

Contre la morosité, développons nos valeurs de travail, de citoyenneté, de solidarité et d'entraide

VOS INTERLOCUTEURS SECTION ANMONM 95

Toutes les coordonnées du Comité départemental en dernière page



René RICOT
Président



Monique LEFEBVRE
Secrétaire générale



Jean-Pierre LACAZE
Trésorier



Luc DURNERIN
Vice-président (secteur N°1)



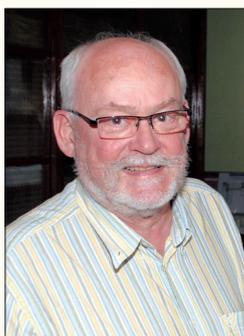
Pierre FULCHIR
Vice-président (secteur N°2)



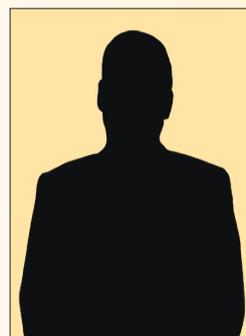
Emmanuel MORVANT-CHANLIAUD
Vice-président (secteur N°3)



Pascale MESNIL
Secrétaire générale adjointe



Jean-Jacques CHABOT
Membre



Jean-François FUNCK
Membre



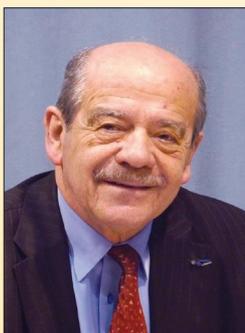
Hakim KAMOUCHE
Membre



Sonia LAAGE
Membre



Jean-Pierre LEMOINE
Membre



Elie LE PORT
Membre



Yannick RATIARSON
Réfèrent Éducation nationale



Raymond TIROUARD
Conseiller contentieux commerciaux

SOMMAIRE

LA VIE DE LA SECTION ANMONM 95

- Le mot de la Secrétaire générale **04**
- Courrier des lecteurs **04**
- Retour sur la visite de l'IRCGN **05**
- Retour sur l'Assemblée générale 2022 de l'ANMONM 95 **07**
- La Nuit des cathédrales 2023 **10**
- Les jeunes sapeurs-pompiers à l'honneur **12**
- Un square Georges Martin à Pontoise **14**
- Croisière sur l'Oise **15**
- In memoriam : quatre compagnons nous ont quittés **16**
- Du côté de l'ANMONM national et de l'ONM... **20**
- Mieux connaître les dons aux associations **23**

NOS COMPAGNONS ONT DU TALENT

- Promotion à l'ONM et préfet(e)s à l'honneur **24**

MÉMOIRE

- Charles Godefroy, aviateur « as de la Grande guerre » **26**

PATRIMOINE DU VAL-D'OISE

- 2022/24, « Destination Impressionnisme » dans le Val-d'Oise **29**
- Auvers-sur-Oise et le musée d'Orsay célèbrent Van Gogh **32**

LA VIE DU VAL-D'OISE

- Reprise des cérémonies pour les décrets de naturalisation **34**
- Le SIARP a des nouveaux locaux **36**
- Les vingt ans de Cultures du cœur en Val-d'Oise **37**
- La messe départementale du Souvenir français du 95 **38**
- À Domont, une association dynamique **39**
- Concours national de la Résistance et de la déportation **40**
- Concours des Petits artistes de la mémoire **41**
- Mieux connaître les MOF et les MAF **42**
- Partenariat avec le centre médicalisé Zemgor... **46**
- Les nombreuses activités du Conseil départemental **47**

TALENTS DU VAL-D'OISE

- Une grande figure du Val-d'Oise prix Nobel de littérature **49**

JEUX OLYMPIQUES & PARALYMPIQUES PARIS 2024

- La flamme olympique passera par le Val-d'Oise ! **50**
- Mieux connaître le « cercle Coubertin » **51**
- Hommage à nos anciens champions : Georges Turlier **53**

SPORTS & LOISIRS

- L'organisation du sport pour les scolaires du 95 **56**
- Le football est-il une invention française ? **60**

UN PEU D'HISTOIRE

- Quizz : connaissez-vous la fête nationale du 14 juillet ? **62**

ÉDITORIAL : ET SI LES « BOOMERS » SE REBIFFAIENT

■ Le 30 octobre 2023, notre Président, Emmanuel Macron, a présenté, au château rénové de Villers-Cotteret, par un discours de grande qualité, sa « stratégie » pour promouvoir la langue française. Comme nous l'avions relaté dans Le Contact n°38 (dans un article consacré au chancelier Guillaume Poyet), c'est dans ces lieux que François 1^{er} avait signé, en 1539, une Ordonnance connue pour être l'acte fondateur de la primauté et de l'exclusivité de la langue française. **Une trentaine de mesures ont été annoncées pour améliorer l'enseignement du français, pour promouvoir sa place – de plus en plus contestée – dans les instances internationales.**



■ De prime abord, les défenseurs de la langue française et des langues en général, devraient trouver ce discours positif, cependant, il nous est difficile de ne pas avoir des doutes sur sa réelle portée en France et dans le monde, vu que notre pays donne plus l'impression de jouer la carte de l'anglais que du plurilinguisme. **Cette dérive, les anciens, ou les séniors, la constatent de plus en plus dans les échanges avec les jeunes et notamment lorsque souvent, en panne d'arguments, ces derniers les concluent par la formule répétitive « Ok boomer ».** Cette expression a pour traduction, par les anglicistes, de manière péjorative, « *Plait-il, fossile* » ou, plus insultant encore, « *Ta gueule, l'aïeul* », pour balayer ou tourner en dérision des jugements perçus comme mesquins, dépassés ou condescendants de la part des baby-boomers, ces « vieillards » nés pendant la période d'après-guerre.

■ **Le terme est utilisé pour répliquer à ce qui est perçu comme un refus d'admettre la réalité, notamment de la crise environnementale** (réchauffement climatique, disparition de la biodiversité, diminution des ressources naturelles, pollutions, etc.) **ou de la gravité de celle-ci, une résistance au changement, une marginalisation des minorités, ou une opposition aux idéaux et pratiques des générations montantes.** Juchés sur leur date de naissance et barricadés dans des vertus écologiques, beaucoup de jeunes nous accusent de leur léguer une planète sale et des amas de dettes. Sans être un pays de cocagne où l'argent n'est jamais tombé du ciel, **ils pourraient constater, avec reconnaissance, qu'en France les études sont gratuites, comme les soins médicaux, les retraites garanties, la protection sociale assurée...** Avant nous, l'Europe avait été le terrain et la responsabilité de grands conflits mondiaux. Depuis, ce volcan hystérique a été transformé en zone paisible, où s'exerce la démocratie, même si elle n'est pas parfaite et si subsistent des inégalités. **À lire notre histoire, écrite par la nouvelle génération, on serait fatigué d'avoir trop nagé dans le bonheur !**

■ Pourtant, en ces temps auxquels ils font référence, sauf pour quelques privilégiés, il ne nous venait pas à l'esprit de focaliser sur la dureté du travail, de l'intransigeance des patrons ; **les vacances et les loisirs n'étaient pas la priorité : c'était le travail.** C'est un peu « soûlant » de la part de nos jeunes qui se croient attachés les premiers aux valeurs écologiques. Pourtant, la mer, la terre, les petits oiseaux dans les airs, Bambi dans sa forêt, ont toujours été au centre des préoccupations de notre génération. Ces biens de la planète appartiennent au patrimoine qu'on a l'ambition de léguer. **Peut être devrions nous mieux faire comprendre cette démarche.** Car, en effet, l'information devrait être plus lisible. Il nous faut convenir que la litanie des valeurs (liberté, égalité, solidarité, fraternité, humanisme...) que les autorités, les associations et bien d'autres égrènent à longueur de congrès, d'assemblée de colloque... avec le sentiment de « l'avoir bien descendu » comme l'escalier de Mistinguett, peuvent fatiguer nos jeunes. Surtout lorsque ces incantations ne sont suivies, en dehors de la distribution de diplômes ou de médailles, d'aucune action concrète et novatrice. **Nous avons, à l'ANMONM 95, et cela vaut certainement pour beaucoup d'autres associations, à réfléchir sur cette question.**

■ **En conclusion, chers jeunes, il ne faut pas chercher des ennemis chez ceux qui vous aiment, vous protègent et veulent votre bonheur.** Surtout, évitez de tresser des couronnes à ceux qui vous passent des chaînes en diffusant trop souvent sur les nouveaux outils de communication, tablettes ou smartphones, des messages mensongers de division et, trop souvent, de haine. Quittez votre téléphone, prenez votre plume. Rejoignez ceux qui ont pour ambition de développer notre culture, notre identité, notre belle langue française, comme le propose le Président de la République. **Merci de parcourir avec indulgence ce magazine Le Contact n°39 qui, dans la diversité de ses articles, a pour ambition de témoigner des actions que les « boomers » s'attachent à développer pour votre bien, dans notre département du Val-d'Oise.**

René RICOT
Président de l'ANMONM 95

LE CONTACT, bulletin de liaison officiel des adhérents de la section ANMONM du Val-d'Oise - N° ISSN : 2262-7006

SIÈGE SOCIAL : Conseil départemental du Val-d'Oise
SITE INTERNET : www.contact-anmonm95.org

RÉDACTION - ADMINISTRATION

Fondateurs :

- Bulletin interne original : Robert Grimberg (président honoraire) †
- Nouveau format magazine depuis 2011 : René Ricot

Directeur de la publication et de la rédaction : René Ricot (président)
30 Bis rue Eugène Lefebvre - 95430 Auvers-sur-Oise

Directrice adjointe : Monique Lefebvre - 1 rue des Patis - 95300 Pontoise

Comité de rédaction : Jean-Jacques Chabot, Luc Durnerin, Pierre Fulchir, Jean-François Funck, Hakim Kamouche, Sonia Laage, Jean-Pierre Lacaze, Jean-Pierre Lemoine, Elie Le Port, Pascale Mesnil, Emmanuel Morvant-Chanliaud.

Abonnements : Gratuit pour les adhérents - Extérieurs : 5 euros le numéro.

Droits de reproduction (textes et photos) réservés pour tous pays.

RÉALISATION

ÉLIXIR STATION - 187 rue de France - 06000 NICE • Tél : 04 93 96 86 39
eMail : elixirstation@gmail.com • Mise en page : Alexis ROTTINI

LE MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

■ **C'est toujours un grand bonheur de réaliser un nouveau magazine « Le Contact », qui, comme son nom l'indique, nous permet de fortifier les liens avec tous nos compagnons**, et surtout ceux que, pour différentes raisons, nous ne rencontrons pas souvent, mais aussi avec nos amis des associations partenaires, la SMLH, le Souvenir français, l'EDARIDAE, l'ONACVG, pour en citer quelques-unes seulement, ainsi que les maires de toutes les communes du Val-d'Oise, destinataires de notre magazine, et toutes les autres personnes qui ont l'opportunité de le lire.

■ **L'année dernière vous aviez reçu la publication intitulée « 2020 - Année de Gaulle », éditée par l'ANMONM, qui commémorait à la fois le 130^{ème} anniversaire de la naissance du Général de Gaulle, le 80^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin et le 50^{ème} anniversaire de son décès à Colombey-les-Deux-Eglises.** Cet hommage hautement symbolique rendu au Général de Gaulle, qui avait créé l'Ordre National du Mérite en décembre 1963, voulait honorer la mémoire de cet homme d'État au destin exceptionnel dont les valeurs d'humanisme, de fraternité et de solidarité, doublées d'une intelligence incomparable, d'un esprit visionnaire et d'un courage sans faille, doivent aujourd'hui demeurer des références permanentes pour nous guider dans nos actions et dans nos choix.

■ **Cette année vous allez retrouver avec plaisir nos rubriques habituelles, variées :** en premier lieu la vie de notre section ANMONM à travers tout le département, avec les comptes-rendus des différentes manifestations, les photos des remises de prix, etc... puis le patrimoine du Val-d'Oise, la vie du département, et les Jeux Olympiques, avec le

parcours de la Flamme le 19 juillet 2024, tous ces sujets qui font partie de l'actualité et de notre environnement territorial.

■ **Lorsque vous lirez toutes ces pages, n'oubliez pas que, vous aussi, vous pouvez devenir nos rédacteurs d'un jour, ou de tous jours ! N'hésitez pas à nous envoyer vos articles, vos réflexions, vos coups de cœur, bref tout ce qui peut intéresser nos lecteurs.** Nous vous avons déjà proposé dans nos magazines précédents de prendre la parole, plus exactement la plume, et de nous envoyer vos écrits que nous serons ravis de publier, dans la limite de la place disponible, dans notre prochaine publication. C'est vraiment de cette façon-là que le mot « contact » prendra tout son ampleur, car la communication doit se faire dans les deux sens et pas seulement à sens unique.

■ **Dans cette attente, je vous souhaite bonne lecture de ce numéro, je suis certaine que vous y prendrez plaisir** et que vous trouverez beaucoup d'intérêt dans la plupart des articles, même si certains, au premier abord, peuvent vous paraître un peu éloignés de vos sujets préférés. La curiosité, dans le sens de découverte, n'est pas un vilain défaut !



Monique LEFEBVRE
Secrétaire générale de l'ANMONM 95

COURRIER DES LECTEURS

Instaurée depuis les premiers numéros du Contact, cette rubrique attend vos questions. L'intervention d'un compagnon, futur retraité, permet de la réanimer.

■ **QUESTION RETRAITE :** « Peut-on cotiser pour sa retraite sans travailler ? Obtenir des trimestres et des points ? », se demande notre ami. Les experts de l'assurance retraite et de l'Agirc-Arrco nous ont répondu.

■ Réponse de l'Agirc-Arrco :

Les points sont attribués en contrepartie des cotisations versées par les employeurs. Des points peuvent être attribués aux personnes en situation de maladie ou d'invalidité ou pendant une période de chômage indemnisée par Pôle emploi et sous réserve de remplir les conditions requises. Il n'est en revanche pas possible de verser volontairement des cotisations sans travailler.



■ Réponse de l'assurance retraite :

Normalement, des cotisations sont versées au titre d'une activité professionnelle. Toutefois, si vous avez perçu des prestations familiales ou pris en charge un enfant ou un adulte handicapé ou encore bénéficié d'un congé de proche aidant ou de soutien familial, vous pouvez être affilié à l'assurance vieillesse des parents au foyer ou à l'assurance vieillesse des aidants sous certaines conditions.

Les cotisations sont versées pour votre compte par les Caisses d'allocations familiales ou la Caisse agricole. Des trimestres d'assurance vieillesse seront ainsi reportés à votre compte comme s'il s'agissait d'une activité professionnelle.

Le Comité ANMONM 95



Crédit photos de ce numéro : ANMONM / Cercle Coubertin du Val-d'Oise / CNOSF / Conseil départemental du Val-d'Oise / Cultures du Cœur en Val-d'Oise / IRCGN / Monique Lefebvre / Le Souvenir français / Meilleurs Ouvriers de France / Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse / Musée de la révolution française / Musée d'Orsay / ONACVG / Claude Piard / René Ricot / Service communication du SIARP / Sevicom de Cergy-Pontoise / SMLH / UNSS 95 / Ville d'Auvers-sur-Oise / Adobe Stock : Albachiarraa - Magcom - Mobilise248 - Onidji - Simbos / Freepik : ElChe - Kjpargeter - Vwalakte / Noun Project : Andy Selimov - IconfactoryTeam / Wikimedia Commons : ArsusGomz / Frankie Fouganthin / Zulu / Domaine public.

■ RETOUR SUR LA VISITE DE L'INSTITUT DE RECHERCHE CRIMINELLE DE LA GENDARMERIE NATIONALE



Les locaux de l'IRCGN à Pontoise.

■ Comme nous l'avions annoncé dans *Le Contact* n°38 en décembre 2021, à la fin de l'article très documenté que nous avons publié sur les « experts scientifiques » de la Gendarmerie nationale, deux visites de ce pôle, sous la conduite de notre compagnon le lieutenant-colonel Grégory Briche – promu colonel par la suite – étaient prévues les 20 et 27 janvier 2022, les inscriptions étant déjà commencées. Mais début janvier, le colonel Briche nous contacta pour nous informer que, malheureusement, en raison de l'incertitude de la situation sanitaire qui régnait encore à ce moment-là, les visites devaient être reportées au mois d'avril, ce qui fut fait. Ce n'était que partie remise, mais il res-

tait toujours une légère inquiétude qu'elles ne puissent avoir lieu si jamais le contexte sanitaire ne s'améliorait pas ! Ce fut donc avec un grand soulagement que les deux groupes furent accueillis par notre compagnon les jeudi 7 avril et mardi 12 avril et furent enchantés de ces visites si complètes et passionnantes.

■ Nous profitons de cet article pour remercier à nouveau vivement le colonel Briche de son accueil convivial dans les locaux de l'Institut, de sa disponibilité pour nous avoir guidés et avoir répondu avec beaucoup d'à-propos aux nombreuses questions posées par nos amis, et pour s'être ensuite donné la peine



Le colonel Grégory Briche.

de nous faire parvenir un compte-rendu synthétique de toutes les salles que nous avons parcourues, bien appréciable pour nous remémorer ces visites privilégiées des laboratoires de la gendarmerie scientifique, tant le rythme était intense en raison de la quantité de données nouvelles dans chaque salle.

Compte-rendu de ces visites

■ L'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN), qui regroupe toutes les activités liées à la criminalistique sur un seul et même site, est une unité spécialisée de la gendarmerie française dotée d'une technologie de pointe et d'experts de haut niveau.



Le premier groupe du jeudi 7 avril.



Le second groupe du mardi 12 avril.

■ Les missions de l'IRCGN sont multiples :

- effectuer, à la demande des officiers de police judiciaire (OPJ) et des magistrats, des examens techniques ou scientifiques, ainsi que des expertises à la demande exclusive des magistrats. Ces différents travaux, exécutés conformément aux règles de la procédure pénale, donnent lieu à l'établissement de rapports ;
- apporter, en cas de besoin (crimes graves ou catastrophes), aux directeurs d'enquête, le soutien nécessaire au bon déroulement des opérations de prélèvement technique et scientifique (PTS) ou d'aide à l'identification des victimes ;
- concourir directement à la formation des techniciens en identification criminelle et à la formation des enquêteurs ;
- poursuivre, dans tous les domaines des sciences forensiques, les recherches rendues nécessaires par le développement des techniques d'investigation criminelle.

■ Le colonel Briche a également évoqué la **composante tactique et opérationnelle disponible 24h/24 de l'IRCGN**, les spécialistes hautement qualifiés de l'U2I qui peuvent être rapidement projetés sur des scènes de crime complexes ou de grandes catastrophes, avec des moyens matériels spécifiques et adaptés, sans négliger d'évoquer le GRoupe d'Investigations en milieu Dégradé (GRID), en mesure de pouvoir travailler dans des environnements à risques particuliers, avec la mise en place des moyens permettant de mobiliser et projeter une chaîne forensique complète, spécialement dédiée au traitement de situations en ambiance dégradée.

■ Place ensuite aux visites ou présentations de quelques départements de ce laboratoire, véritable pôle d'expertise scientifique pluridisciplinaire qui couvre toutes les technologies et sciences concernant la recherche de la vérité scientifique. **Ainsi les départements véhicules, signal-image-parole, balistique et microanalyse ont été présentés aux visiteurs du jour, sans oublier les produits de marquage codés (PMC) qui permettent de lutter contre la criminalité.** En effet, ces technologies de marquage codé, issues de la lutte contre la contrefaçon, ont fait depuis quelques années irruption dans le domaine de la sécurité. Ces produits innovants sont

disponibles aussi bien pour la protection des commerces que pour les particuliers ou pour les forces de l'ordre sous des formulations dédiées à chaque application ».

■ **Nous sommes contents de pouvoir donner à tous nos compagnons, à travers cet article, au moins un aperçu de nos visites, car, bien entendu, les groupes ne pouvaient comprendre plus de vingt personnes.**

Monique LEFEBVRE



LA VIE DE LA SECTION ANMONM 95

■ RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 DE L'ANMONM 95



Une assemblée composée d'adhérents, de sympathisants et d'invités.

■ Après la période difficile liée à la pandémie, qui a conduit l'association à organiser par correspondance l'Assemblée générale 2021, la section reprenait en séance plénière au Conseil départemental, le 25 novembre 2022, le cours de nos assemblées.

■ Reçue par **Aziza Philippon**, qui représentait la présidente du Conseil départemental, Marie-Christine Cavecchi, l'assemblée accueillait **Laëtitia Césari-Giordani** (par ailleurs compagnon ANMONM), secrétaire générale de la Préfecture et sous-préfète de Pontoise, qui remplaçait le préfet **Philippe Court**, excusé.

■ Les adhérents et sympathisants étaient venus nombreux avec les invités, et notamment des maires, des parlementaires et les représentants de l'administration (Académie, ONaCVG, Gendarmerie, SDIS) et des associations partenaires (SMLH, Souvenir français, association Maginot, EDARIDAE, Anciens combattants). Sans entrer dans le détail de cette belle cérémonie qui a donné lieu à un dépôt de gerbes et a été conclue par un apéritif -buffet offert par la section, nous avons choisi de rapporter en image les différentes remises de médaille et de prix qui ont été attribués à cette occasion.

Les prix du Civisme et de la Citoyenneté

■ Ils ont été remis par **Laëtitia Césari-Giordani**, accompagnée par **Aziza Philippon**, ainsi que nos amis, **Gérard Viallet** et **Yannick Paternotte**, présidents de la SMLH, et **Bernard Robert**, délégué du Souvenir français du 95.

■ Comme il a été rappelé, l'ANMONM se distingue d'autres associations par les missions d'intérêt public que lui confère son décret fondateur. C'est ainsi qu'avec le devoir de promouvoir la solidarité, de renforcer les liens entre ses adhérents et de participer au rayonnement et au prestige de l'Ordre national du Mérite, il lui est demandé d'œuvrer pour que les valeurs de citoyenneté, de civisme et de civilité perdurent dans le département en direction, en particulier, des jeunes.

■ Dans le cadre de cette mission, elle délivre chaque année, sur proposition des maires et en partenariat avec les services de la Préfecture, de l'Inspection d'académie, du Conseil départemental, de la Gendarmerie et du SDIS, les prix du Civisme (pour les moins de 18 ans) et de la Citoyenneté (pour les adultes), destinés à récompenser à titre individuel ou collectif des actes particulièrement remarquables, dont nous vous présentons les lauréats de l'édition 2022.



Au pupitre, de gauche à droite : Jean-Pierre Lacaze, trésorier de l'ANMONM 95, Aziza Philippon, conseillère départementale, Monique Lefebvre, secrétaire générale de l'ANMONM 95, René Ricot, président de l'ANMONM 95, et Laëtitia Césari-Giordani, secrétaire générale de la Préfecture et sous-préfète de Pontoise.



Les Meilleurs Ouvriers de France lauréats du Prix de la Citoyenneté, avec au centre Guilmette Féron, également lauréate, reçoivent leurs diplômes.

pompiers du 95, dont elle exerce les fonctions depuis dix-sept ans au centre de secours de Persan, était la dernière lauréate du Prix de la Citoyenneté. Comme l'ont souligné le **colonel Chavillon**, directeur du SDIS du Val-d'Oise, son chef de centre le **lieutenant Khezzane** et **Jean-Luc Lostuzzo**, maire adjoint à la sécurité de Persan, son engagement se traduit par un parcours remarquable (chef d'agrés de l'ambulance, gardes tous les samedis (même pendant les vacances de 7h à 19h), pompier vaccinateur pendant la pandémie du Covid-19, vice-présidente de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Persan). À ces engagements bénévoles se conjuguent au quotidien un activité professionnelle d'assistante de la secrétaire générale de la Préfecture.

Le lauréat du Prix du Civisme

■ Les MAF étaient également à l'honneur avec la nomination de **Benjamin Coué** au

Prix du Civisme. Jeune étudiant d'Ermont, courageux, talentueux et déterminé, encouragé par sa directrice de CFA, Eugénie Jamie, **il a obtenu en 2022 la médaille d'or des Meilleurs apprentis de France dans la spécialité carrosserie de voiture.** Il a, à cette occasion, présenté son chef d'œuvre, une porte de voiture carrossée par ses soins, ce qui montre l'étendue de son talent que son maître d'apprentissage, M. Vassieux, et son maître de formation qui l'accompagnaient, ont confirmé.

Les lauréats des Prix de la Citoyenneté

■ Dix Meilleurs Ouvriers de France (MOF) appartenant au bureau du groupement du 95 ont été retenus par le jury et ont reçu un diplôme qui leur a été remis par Laëtitia Césarri-Giordani :

- Catherine Roland (responsable des MOF en Île-de-France) ;
- Pascal Arlot (président des MOF du 95) ;
- Daniel Féron (secrétaire des MOF du 95) ;
- Christian Mongrand (trésorier des MOF du 95) ;
- Patrick Blanchard ;
- Bernard Commère ;
- Christian Delabre ;
- Pascal Niaud ;
- Lionel Saint Just ;
- Jean-Luc Seigneur.

■ Les récipiendaires, en marge d'un remarquable parcours professionnel, se consacrent bénévolement à la promotion des métiers manuels et à la recherche de l'excellence au niveau de la création et des pratiques. Pour concrétiser cet objectif, ils assurent la détection, le soutien et le tutorat de jeunes motivés, souvent issus de milieux défavorisés, qui recherchent un appui pour concrétiser leurs talents et leur travail.

■ Ils participent activement pour les récompenser, avec l'appui des éducateurs, à l'organisation du concours des Meilleurs Apprentis de France (MAF) et à la promotion des métiers concernés, dans le cadre de démonstrations pour sensibiliser le public (voir page 43).



Valérie Engrand reçoit le Prix de la Citoyenneté.

■ **Guilmette Féron** (compagnon ANMONM 95), qui a la responsabilité depuis 2012 de l'organisation du concours départemental des MAF (en 2022 à Deuil-la-Barre, 51 médailles ont été attribuées pour 74 jeunes inscrits en provenance de 17 établissements (CFA et lycées professionnels) a également reçu le diplôme de la Citoyenneté.

■ Appréciée pour son dévouement, son courage et sa volonté de servir, **Valérie Engrand**, emblématique représentante des sapeurs-



Benjamin Coué reçoit le Prix du Civisme.



Les porte-drapeaux de l'ANMONM 95, Pierre Fulchir et Éric Petersen, à l'honneur.

Autres récompenses

■ À l'ordre du jour de l'Assemblée générale ont été également honorés les porte-drapeaux de l'association. C'est ainsi que **Pierre Fulchir**, chevalier de l'Ordre national du Mérite et de la Légion d'Honneur, s'est vu remettre la médaille d'or pour vingt-quatre ans d'exercice de cette fonction, alors qu'**Éric Petersen** recevait la médaille de bronze (pour cinq ans d'exercice). Les médailles ont été remises par Laëticia Césari-Giordani et les diplômes par Véronique Lefèvre, directrice de l'ONaCVG.

■ La médaille d'honneur de l'ANMONM 95 a été remise à **Brigitte Vigroux**. L'intéressée, ancienne directrice de la société Philanthropique, est une grand amie de l'ANMONM et, à ce titre, elle est à l'initiative de la convention qui a été passée avec l'EHPAD médicalisé **Zemgor de Cormeilles-en-Parisis** avec qui l'association entretient des rapports amicaux et constructifs. René Ricot, à cette occasion, n'a pas manqué de la féliciter, de la remercier et de lui souhaiter au moment de son départ à la retraite dans son beau pays de Bretagne, le meilleur des séjours, à l'image de l'humanisme et de la solidarité qu'elle a initiés pendant toute sa brillante carrière.



Brigitte Vigroux reçoit la médaille d'honneur de l'ANMONM.

■ Profitant de l'occasion de cette assemblée, les représentants du monde sportif et associatif ont souhaité délivrer deux distinctions.

■ C'est ainsi que **Bernard Grégoire**, président du Comité olympique et sportif du Val-d'Oise, avec le **docteur Jean-Marie Turgis**, président du Cercle Coubertin du Val-d'Oise et **Gérard Molas**, secrétaire général du CDOS 95, ont remis au **docteur Christian Le Roux**, président honoraire de la SMLH,



Le docteur Christian Le Roux reçoit la médaille d'or de la Jeunesse, des sports et du monde associatif.

et à **René Ricot**, président ANMONM 95, la médaille d'or de la Jeunesse, des sports et du monde associatif. Ces distinctions, qui récompensent des activités sportives et leur participation « au Cercle Coubertin », ont été particulièrement appréciées par les récipiendaires.

René RICOT



Médaille d'or de la Jeunesse, des sports et du monde associatif pour René Ricot, président de l'ANMONM 95.

■ LA NUIT DES CATHÉDRALES 2023

■ Comme tous les ans, la **Nuit des cathédrales**, qui s'est déroulée le 13 mai 2023, commence par une visite guidée de la cathédrale par le père Hugues de la Villegeorges et Pauline Prévot, animatrice de l'Architecture et du patrimoine. Puis la **partie concert s'ouvre sur la prestation du jeune claveciniste Jean-Baptiste Costa-Robert, seulement âgé de 14 ans**, qui fait déjà preuve d'une grande maîtrise de cet instrument. **Il est vrai qu'il est entré au Conservatoire à rayonnement régional de Cergy-Pontoise à 7 ans pour l'étudier**, frappé par sa beauté et sa sonorité. Il s'est rapidement passionné pour le répertoire de la musique baroque et particulièrement pour les sonates de Domenico Scarlatti, qu'il interprète ce soir. **Il a participé à plusieurs levers de rideau du Festival baroque de Pontoise** au clavecin et à la viole de gambe. **Il prépare le concours du Conservatoire à rayonnement régional de Paris** pour la rentrée prochaine.



Jean-Baptiste, talentueux jeune claveciniste, reçoit les prix qui lui ont été attribués par l'Ordre national du Mérite et la Légion d'Honneur.



L'Ensemble vocal de Pontoise.

■ Le public nombreux venu écouter les différents concerts proposés en cette soirée musicale est littéralement subjugué par l'interprétation remarquable de Jean-Baptiste et **personne n'est surpris par la décision unanime du Comité départemental de l'Ordre national du Mérite du Val-d'Oise et des deux sections de la Légion d'Honneur de notre département de lui avoir attribué leurs prix 2023**. Une belle reconnaissance à la fois de son talent et de sa persévérance car il est indéniable qu'une telle maîtrise de son instrument ne peut qu'être le résultat d'innombrables heures de pratique !

■ La soirée se poursuit par un récital des **Heures musicales de Pontoise**, orgue à quatre mains de **Philippe Bardon et Marc Adamczewski**, qui interprètent un quatuor de Schubert « La jeune fille et la mort ». Puis nous écoutons **l'Ensemble vocal de Pontoise** qui commémore les 400 ans de la disparition

de **William Byrd**, compositeur anglais à l'origine de la musique baroque en Angleterre, à travers différents morceaux de musique sacrée, une belle opportunité de découvrir les subtilités de ses compositions permettant à chaque choriste d'exprimer toute son amplitude vocale. Puis c'est **le Docia Orchestra** qui interprète un concerto de Vivaldi, une composition pour quintette à cordes de Luigi Boccherini, le Canon de Pachelbel et « Jésus, que ma joie demeure », la célèbre cantate de Jean-Sébastien Bach.

■ Et pour terminer cette soirée musicale, c'est une prestation tout à fait particulière qui nous attend ; il s'agit d'un **concert de Kigaku, un duo de koto et de clarinette avec un répertoire original aux sonorités inhabituelles**. C'est la rencontre musicale étonnante d'un instrument traditionnel japonais à cordes pincées peu connu en Europe et d'un instrument à vent aux multiples facettes. Après un moment d'étonnement, **les spectateurs sont conquis par cette harmonie inattendue et une salve d'applaudissements bien mérités conclut la Nuit des cathédrales**.

Monique LEFEBVRE



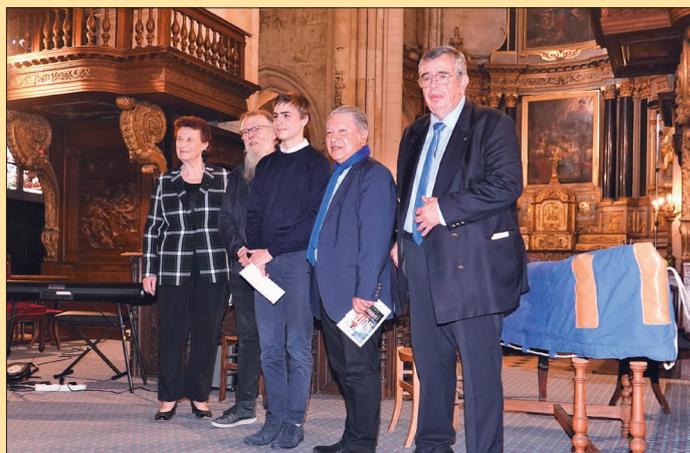
Le concert de Kigaku, un duo de koto et de clarinette.

RETOUR SUR LA NUIT DES CATHÉDRALES 2022

■ En ce week-end de mi-mai 2022 s'est déroulée en la cathédrale Saint-Maclou de Pontoise, la 16^{ème} édition de la **Nuit des cathédrales**, rendez-vous toujours apprécié par les mélomanes qui y assistent tous les ans, mais aussi par les personnes qui la découvraient pour la première fois.

■ Après une visite guidée de la cathédrale par l'animatrice de l'Architecture et du patrimoine de la ville de Pontoise et le père Hugues de la Villegeorges, curé de la paroisse, les nombreux spectateurs présents ont pu écouter un programme musical varié. **Tout d'abord, la voix magnifique d'Eva Arguelles, jeune pontoisienne de 18 ans**, accompagnée de six musiciens de l'école de musique Sophie Legris, a empli la nef pendant plus d'une demi-heure.

■ Sa prestation, très applaudie, fut suivie par **le concert de Philippe Bardon, titulaire de l'orgue de la cathédrale de Pontoise**, qui, une fois de plus, impressionna l'auditoire par sa grande maîtrise de cet instrument majestueux. Deux morceaux furent joués par un jeune musicien, un de ses élèves, qui montra de réelles capacités pour cet instrument dont nous connaissons tous la complexité.



Remise de prix par le trésorier national ANMONM, Serge Li Pia Ho.

■ Puis **l'Ensemble vocal de Pontoise**, qui participe à cet événement musical depuis plusieurs années, interpréta la messe de Palestrina et des motets de William Byrd. C'est toujours un ravissement d'écouter l'Ensemble vocal dans son répertoire de musique baroque.

■ Pour terminer cette soirée musicale, ce fut **l'ensemble Il Groviglio et Marco Angioloni**, déjà présent les années précédentes, qui se produisit en interprétant de façon tout à fait grandiose l'oratorio Santa Editta d'Alessandro Stradella.

■ **Une très belle soirée musicale à ne pas manquer tous les ans à la même époque**, qui permet à la fois de découvrir ou revoir la cathédrale Saint-Maclou de Pontoise, classée monument historique depuis 1840, partie intégrante du patrimoine du centre ancien de la seule ville d'art et d'histoire du département du Val-d'Oise, et d'assister à des prestations de très bon niveau sans participation financière !



Remise de prix par nos amis de la SMLH.

■ A l'issue de ces deux premières parties **vint le moment de la remise de nos prix**, comme nous le faisons régulièrement tous les ans depuis cinq ans. Cette année, nous avons eu l'honneur d'accueillir pour cette soirée le président des huit Sections d'Île-de-France de l'Ordre national du Mérite, et trésorier national, **notre ami Li Pia Ho, qui se fit un plaisir de remettre notre prix d'encouragement à François-Xavier Courel**, que nous avons entendu précédemment jouer brillamment la Toccata de Gaston Bélier, pour mettre à l'honneur son grand investissement dans cette activité musicale.

■ Ensuite, **ce fut le tour de nos amis de la SMLH, Gérard Viallet et Christian Le Roux**, respectivement président de la section ouest et ancien président de la section est, **de remettre leur prix d'encouragement à Sophie Legris, directrice de l'école de musique**, pour son dévouement à la cause de son école de musique, dont les jeunes cités précédemment ont été les dignes représentants. Comme nous le savons, toutes les écoles de musique, les chorales et les chœurs, ont été fortement impactés par les deux années de pandémie de Covid-19.

Monique LEFEBVRE



L'ensemble Il Groviglio et Marco Angioloni.

LA VIE DE LA SECTION ANMONM 95

LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS À L'HONNEUR



Photo de groupe des récipiendaires des prix et des personnalités organisatrices de la cérémonie.

■ Après une interruption liée à la pandémie en 2022, la section ANMONM du Val-d'Oise reprenait cette année la remise des Prix de l'Engagement citoyen, pour les jeunes sapeurs-pompiers (JSP), en partenariat avec la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF).

■ Cette cérémonie, qui s'est déroulée le 18 mars 2023, était présidée par Thomas Fourgeot, sous-préfet et directeur de cabinet du préfet, avec la participation de Luc Stréhaïno, vice-président du Conseil départemental

et président du Conseil d'administration du SDIS. Aziza Philippon, responsable des associations au Conseil départemental était également présente, ainsi que le directeur du SDIS, le colonel Chavillon.

■ Une centaine de personnes avaient souhaité accompagner les JSP, avec de nombreux élus, les représentants de l'Éducation nationale, de la Gendarmerie, de l'ONACVG, ainsi que les responsables de la SMLH, du Souvenir français, de l'EDARIDAE, et les associations Maginot et d'Anciens combattants.



René Ricot et Monique Lefebvre, membres du Comité, et le commandant Callewaert, président de la FNSPF du Val-d'Oise, accueillent les participants.



Le colonel Delannoy, président du jury.

La cérémonie

■ Après l'accueil des participants par René Ricot, président de l'ANMONM 95, et du commandant Callewaert, président de la section du 95 de la FNSPF, la cérémonie débuta par la projection de deux films réalisés, pour le premier par le SDIS dans le cadre du Cinquantenaire de l'institution, et pour le second initié par la section ANMONM, plus particulièrement consacré aux JSP.

■ Ensuite, quelques images furent projetées pour honorer la mémoire de notre regretté compagnon Jacques Feyte, membre



Jacques Feyte. †

du Comité, ancien maire de Neuville-sur-Oise et ancien vice-président du SDIS. **Un diplôme souvenir**, qui portera pour les promotions du Prix de l'Engagement citoyen le nom de « Jacques Feyte », fut remis à ses deux filles en l'absence de leur mère, excusée,



Les Jeunes sapeurs-pompiers à l'honneur.

Les prix

■ Le **colonel Delannoy**, ancien directeur du SDIS et compagnon ANMONM, communiqua les résultats en sa qualité de président du jury. **Pour 2023, c'est le groupement des JSP de Franconville qui a été retenu**, avec un suivi effectué pendant plusieurs mois par le directeur de la formation du SDIS, le **lieutenant-colonel Jean-Noël Bodereau**.

■ Cette section est l'une des plus importantes en nombre dans le département, elle est composée de 33 JSP (19 filles et 14 garçons). **Elle**

est la gagnante du concours de manœuvre départemental des JSP en 2022, et a représenté le département lors du concours national qui s'est déroulé à Saint-Omer en juillet 2022.



Xavier Melki, maire de Franconville.

■ Après l'intervention du maire de Franconville, **Xavier Melki**, qui rendit hommage à ces jeunes JSP et félicita les organisateurs, **chaque récipiendaire est reçu au pupitre pour se voir remettre par Thomas Fourgeot et Luc Stréhaiano, le diplôme et la Médaille d'honneur des JSP**. Une photo fut prise pour chaque JSP et leurs quatre formateurs concernés.

■ Cette belle journée fut clôturée par une réception offerte à tous les participants par le SDIS.

René RICOT



Thomas Fourgeot, directeur de cabinet du préfet, et Luc Stréhaiano, président du Conseil d'administration du SDIS, remettent son diplôme à la plus jeune lauréate.

UN SQUARE GEORGES MARTIN À PONTOISE

■ Décédé il y a maintenant trois ans, Georges Martin, compagnon ANMONM 95 particulièrement connu et apprécié dans l'association, était un emblématique représentant de la ville de Pontoise. Cet ingénieur militaire avait exercé pendant près de vingt ans des activités au sein du Conseil municipal, notamment en qualité de premier maire adjoint chargé des finances.

■ Il avait été, à ce titre, comme nous l'avions souligné dans la nécrologie publiée dans Le Contact, à l'initiative de plusieurs réalisations qui ont marqué cette ville, comme par exemple le Foyer-logement des jeunes travailleurs à Pontoise et la création de l'APUI Les Villageoises à Cergy, que dirigeait notre compagnon Pierre Legros, et qui avait permis au moment de l'essor de la ville nouvelle de favoriser l'insertion et la mixité des nouvelles populations.



■ Comme Stéphanie Von Euw, maire de Pontoise, eut l'occasion de le dire au cours d'une intervention qui réunissait sa famille, son épouse Nelly, ses deux filles, ses petits enfants et ses amis venus nombreux : « Pontoise honorerait désormais, par décision du Conseil municipal, le souvenir de Georges Martin, avec la création d'un square qui portera son nom ».

■ Il est situé au bord de l'Oise, à une cinquantaine de mètres du pont, et offre une respiration aux nouveaux bâtiments construits dans cette zone.

■ Ses amis de l'ANMONM 95, Pierre et Monique Lefebvre, ainsi que les compagnons qui l'avaient rejoint il y a une vingtaine d'années pour les campagnes de formations des élus (toutes sensibilités confondues) qu'il avait



Allocation de Stéphanie Von Euw, maire de Pontoise, avec Mme Martin et ses filles.

initiées à Royaumont (dont Brigitte et Jean-Pierre Lemoine, Emanuel Pezet, René Ricot...) garderont un souvenir ému de cette cérémonie et de l'hommage rendu à cet huma-

niste chrétien, grand serviteur du service public et des valeurs républicaines.

La rédaction



NOS COMPAGNONS ONT DES TALENTS D'ÉCRIVAINS

Nous ne manquerons pas de vous réserver une place dans le magazine si vous communiquez vos textes à la rédaction, avec l'autorisation de les publier... A vos plumes !

POÉSIE

La pensée, sublimation
Comme un envol de papillon
Accéder à un monde onirique
Celui appelé poétique

Mobilisation de l'esprit
Partir pour un autre pays
Avec pour bagages nos sens
Et objectif, la transcendance

Voir, observer, admirer
Sentir, humer et s'imprégner
Toucher, caresser et ressentir
Ecouter, entendre, frémir

Ecrire la grandeur et beauté
La poésie en majesté
Offerte à notre pensée
Une forme d'art exprimée

La poésie inspiratrice
Pour mieux être se veut salvatrice
La poétique tout un art
Contre la tristesse, un rempart



À CHACUN SON UNIVERS

Construire son univers
Très large et très ouvert
Grande sera son aire
Installer son repaire
Repousser le désert
Bannir le solitaire
Ouvrir au solidaire
Le lien est salubre
Et la vie moins austère
Concept humanitaire

Pour tous les pauvres hères
Qui souvent désespèrent
Recherchant des repères
Un bon air qui libère
Chez tous les volontaires
Qui souhaitent et espèrent
Le bonheur sur la terre
Car chacun dans sa sphère
Génère de l'atmosphère

Maurice NAULLEAU
Membre de l'ANMONM 95

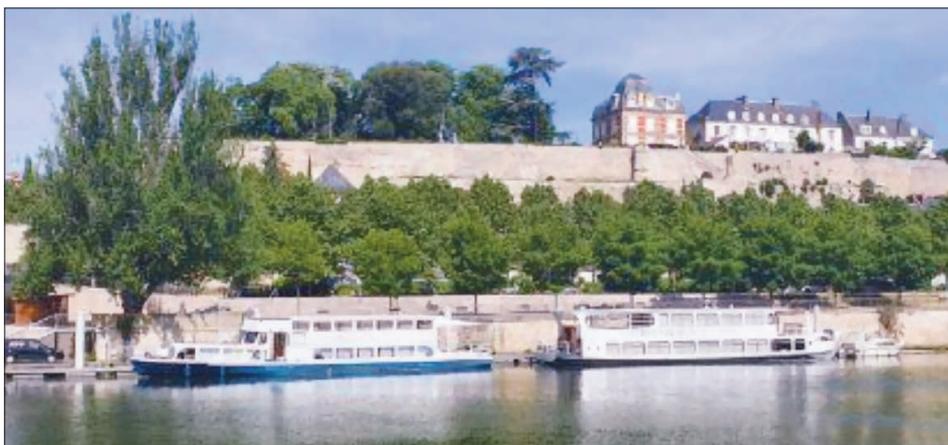


■ CROISIÈRE SUR L'OISE

■ Depuis plusieurs années, **nous avons proposé**, parmi nos sorties envisagées lors de nos réunions de comité, **une croisière sur l'Oise**, ayant la chance d'avoir une superbe rivière qui traverse notre département et l'Office de tourisme de Cergy-Pontoise qui organise des croisières, notamment au départ de Pontoise. Malheureusement cela n'avait pas pu se faire en 2020 et 2021 pour les raisons que vous connaissez, mais **cette année nous avons décidé de programmer cette sortie, et de la proposer à la résidence Zemgor de Cormeilles-en-Parisis** dans le cadre du partenariat qui nous lie à la Société philanthropique.

■ Notre Comité départemental de l'ANMONM et les Comités ouest et est de la SMLH, présidés respectivement par le général Gérard Viallet et le docteur Yannick Paternotte, et le Souvenir français du Val-d'Oise, se sont associés pour **inviter des résidents de la maison Zemgor, et leurs accompagnants, à participer à cette croisière**, et nous avons pu ainsi offrir un moment de détente à une dizaine de résidents et à leurs quatre accompagnants.

■ C'est ainsi que le mardi 23 mai, **70 passagers se sont retrouvés sur les quais de l'Oise à Pontoise pour embarquer sur un des bateaux de la compagnie Croisières de l'Oise**



L'embarcadère en contrebas de l'Office de tourisme à Pontoise.

et naviguer sur l'Oise pendant une heure et demie vers Auvers-sur-Oise (et retour) en écoutant les commentaires d'une guide et en dégustant un délicieux goûter composé d'une boisson, de viennoiseries, d'une mini-brochette de fruits frais et d'un dessert. **Ils se laissèrent porter au fil de l'eau, tout en admirant les paysages qui défilaient le long des rives et en contemplant les reflets du soleil sur l'eau qui ont tant inspiré les peintres Impressionnistes !**

■ **Tous les participants ont été enchantés par cette croisière, et tout particulièrement les résidents de la maison Zemgor**, qui, bien qu'ayant déjà la possibilité de suivre des activités proposées dans la résidence, ont pu souvent l'opportunité de participer à des sorties telles que celle-ci.

Monique LEFEBVRE



Les participants de la résidence Zemgor et leurs accompagnants, ainsi que les organisateurs de l'ANMONM 95, de la SMLH et du Souvenir français, avant l'embarquement.

■ IN MEMORIAM : QUATRE COMPAGNONS NOUS ONT QUITTÉS

HOMMAGE À HUGUETTE ROY

■ **Huguette Roy « la dentellière », comme ses amis de l'ANMONM aimaient l'appeler familièrement, nous a quittée, vaincue par la maladie qui ne l'avait pas épargnée ces derniers temps.**

■ Le président René Ricot lui a rendu hommage au nom des adhérents de la section, au cours de la cérémonie religieuse qui a eu lieu le 1^{er} février à l'église d'Eaubonne, avec le discours suivant.

■ Il reste encore des témoins, comme ses ami(e)s de l'association des Meilleurs ouvriers de France (MOF) qui l'entourent aujourd'hui, qui ont gardé un souvenir ému de cette belle journée de septembre 2000 où son ami, notre compagnon disparu en 2021, André Petit, député-maire d'Eaubonne, lui avait remis la médaille au ruban bleu de l'Ordre national du Mérite (ONM) dont elle était si fière. L'ONM consacrait la reconnaissance de la Nation pour tous les services rendus à la France par Huguette Roy et témoignait d'une vie exemplaire que l'on peut ainsi résumer :

- Sa naissance à Paris (14^{ème}) le 19 décembre 1926 dans une famille unie ;
- La seconde guerre mondiale et l'exode qui les poussent sur les routes et jusqu'en Eure-et-Loir, dans le village de Blévy où la famille se fixera. Elle y apprend la couture. Comme il y a peu de débouchés professionnels, à 19 ans, elle « montera » à Paris où elle sera employée comme couturière deuxième main chez Yvonne Martin au rond-point des Champs-Élysées. La paie est si basse qu'elle cherche un autre emploi. Elle est alors embauchée chez Pechiney, comme employée aux écritures. Elle se marie avec Roger Roy, habitant Maillibois, village voisin de Blévy, le 9 août 1947 ;
- Un premier enfant l'oblige à quitter son emploi et, pour compenser ce salaire en moins, le couple part s'installer à Champigny-sur-Marne dans une loge de gardien d'immeuble. Elle ajoute donc à son rôle de mère, celui de gardienne d'immeuble et même d'enfants ;
- Trois ans plus tard, un second enfant arrivant, la petite famille s'installe à Argenteuil en 1951. Deux autres enfants viendront agrandir la famille qui ira s'installer dans un pavillon, à Eaubonne, en 1958. Puis un cinquième enfant, né en décembre 1966, continuera d'occuper Huguette ;
- C'est en 1978, en cure à Luxeuil, qu'elle découvre le Conservatoire de la dentelle



de Luxeuil qui vient d'ouvrir grâce à d'anciennes dentellières qui voulaient préserver et transmettre leur savoir-faire ;

- Elle suit des cours auprès d'une dentellière de 84 ans qui sort de sa maison de retraite pour assurer la formation de nouvelles dentellières. Ce nouveau passe-temps la passionne et, tout en se perfectionnant par la pratique, elle fait des recherches sur tous les types de dentelles ;
- En 1982, elle concourt pour être la Meilleure ouvrière de France et obtient une médaille d'argent. Une seconde médaille d'argent obtenue en 1986 la pousse encore et toujours à s'améliorer afin d'obtenir en 1989 la prestigieuse médaille d'or de Meilleure ouvrière de France de la dentelle de Luxeuil.

■ Tout au long de ces années de dentellière, elle a eu à cœur de partager son savoir, tout en donnant des cours d'initiation à l'Animathèque d'Eaubonne, ce qu'elle assurera pendant douze ans, elle participera à plus de 200 expositions ou festivals internationaux partout en France ainsi qu'à l'étranger : Belgique, Allemagne, Luxembourg... et aux États-Unis à Cincinnati.

■ Ces investissements bénévoles avaient été récompensés par :

- 1982 : médaille des Arts, sciences et lettres ;
- 1983 : médaille de vermeil de la Société d'encouragement au bien ;

- 2000 : Chevalier de l'Ordre national du Mérite ;
- 2019 : diplôme d'honneur de la Citoyenneté, délivré par l'ANMONM 95, remis au Conseil départemental par le Préfet du Val-d'Oise, Jean-Yves Latournerie.

■ La devise des membres de l'ANMONM, « honneur, solidarité, mémoire », et l'obligation de servir, qui découle de notre statut d'utilité publique, avaient immédiatement inspiré Huguette Roy. C'est ainsi qu'en rejoignant notre section, au terme de sa brillante carrière professionnelle et de ses engagements bénévoles pour la formation des jeunes brodeuses, elle avait continué, comme pendant toute sa vie, à apporter une précieuse contribution pour communiquer sur la famille, le respect des valeurs républicaines, le civisme, la citoyenneté et le respect de la laïcité. Son passage dans notre association a été marqué par une présence permanente pendant plus de vingt ans à toutes les Assemblées générales, réunions et autres sorties.

■ « Pétillante », toujours souriante, jamais en panne d'anecdotes et de bonnes réparties, « notre dentellière », comme nous aimions l'appeler, savait faire partager la passion qu'elle avait pour le travail bien fait, l'art et la création. Elle ne manquait jamais de manifester son combat pour les inégalités, le racisme, sa compassion pour les opprimés, les plus modestes et les blessés de la vie. Huguette, on s'en souviendra, était une humaniste, pas en paroles, mais dans ses engagements, par conviction et courage,

■ **René Ricot conclut son intervention en adressant à la famille, au nom des membres du Comité de la section de l'ANMONM et des représentants de l'association des Meilleurs ouvriers de France à laquelle elle appartenait et qui lui était si chère, un témoignage d'affection et leurs plus sincères condoléances.**

La rédaction



NOTRE COMPAGNON DE L'ONM RAYMOND MARTINEZ NOUS A QUITTÉS

■ **Raymond Martinez nous a quittés, dans son sommeil, heureusement sans souffrir, discrètement, comme il avait choisi de vivre.**

■ René Ricot lui a rendu hommage au nom des compagnons du 95 à l'occasion de la cérémonie religieuse qui a eu lieu le 3 mai à l'église de Saint-Ouen l'Aumône. Il rappela que le 11 novembre 1988, son ami de toujours, comme il aimait à le dire, maire de Saint-Ouen l'Aumône, Alain Richard, avant de devenir ministre, puis sénateur, lui avait remis, sans qu'il soit au courant, à l'occasion du pot qui clôturait la cérémonie officielle de la Grande guerre où il était porte-drapeau, la médaille au ruban bleu de l'Ordre national du Mérite dont il était si fier.

Un parcours exceptionnel

■ Né en 1921, fils de Poilu, il a rejoint l'armée française le 27 décembre 1940. Mobilisé en Algérie, au Maroc, puis en Tunisie, il faisait partie de l'armée de l'Armistice. Il se souvient toujours de cette époque : « *On se cachait, certains ont réussi à rejoindre le Général de Gaulle à Londres, moi j'ai intégré l'artillerie de montagne de cavalerie et de mulets, d'abord comme estafette trompette à cheval, puis comme agent de liaison* ». Il ne manquait pas l'occasion, pour les amis qui venaient lui rendre visite, de sortir sa trompette pour interpréter les sonneries protocolaires

■ En février 1944, il obtient une permission de 48 heures et se marie avec Marguerite à Oran. Devenu chauffeur d'un half-track de commandement toujours à la pointe du combat, il débarque en Provence le 15 août 1944. Puis, avec son régiment et ses copains de l'armée Rhin et Danube, il part à la poursuite de la 19^{ème} armée allemande. Blessé deux fois sérieusement et perdant de nombreux camarades, il continuera le combat et ira jusqu'au fameux nid d'aigle d'Hitler.

■ Pour ses nombreux faits d'armes, il avait été décoré de la Médaille militaire qui lui a été remise, il en était très fier, devant le régiment par les deux généraux De Lattre et De Gaulle. Il avait reçu également la Croix du combattant volontaire, et la Médaille de la Libération, et avait été cité à l'Ordre du Mérite de sa division.

■ Fondateur pour le Val-d'Oise et l'Île-de-France de l'association Rhin et Danube, il comptait également 47 années en tant que porte-drapeau, dans le département ou à Paris pour le ravivage de la flamme.



■ Mais le mérite ne s'arrêtait pas là. C'est ainsi qu'après la guerre, et malgré son invalidité reconnue à 70%, sa passion pour la conduite des véhicules l'avait incité, dans le privé, à assurer le transport dans des camions de plusieurs dizaines de tonnes de produits inflammables. Toujours l'amour du risque ! Fort heureusement sans blessures, mais, à la clef, un hommage unanime de ses employeurs pour son courage et la qualité de son travail.

■ Sa participation à l'Ordre national du Mérite a également été appréciée. C'est ainsi qu'en rejoignant en 1989 notre section du 95, au terme de son exceptionnelle carrière militaire et professionnelle, il avait continué, comme pendant toute sa vie, à apporter une précieuse contribution pour vulgariser les valeurs républicaines humanistes et pacifistes qui guident

notre association. Il témoignait beaucoup auprès des jeunes sur le passé, les grands événements militaires, la grandeur de la France, le patrimoine du Val-d'Oise et, bien sûr, son amour pour sa belle ville de Saint-Ouen l'Aumône.

■ Présent à toutes nos assemblées générales et sorties, son engagement lui avait valu d'obtenir le diplôme de la Citoyenneté nationale que l'Ordre réserve à ses compagnons les plus méritants. Il lui avait été remis, avec beaucoup d'émotions, en 2017 par notre ami, délégué général du Souvenir français, Bernard Robert. L'année suivante, le Préfet Jean-Yves Latournerie, à l'occasion de notre Assemblée générale, avait indiqué « *que c'était un grand honneur pour lui de saluer cet héros de la 2^{ème} guerre mondiale et de la reconquête* ».

■ **Avant d'adresser, au nom du Comité, ses condoléances et son affection à la famille, notre président souhaita, avec ceux qui l'ont connu ou le découvraient, que l'on se souvienne d'un homme de caractère, franc, humble, patriote, chaleureux, prévenant, plein d'esprit et aussi toujours souriant.**

La rédaction



UNE RUE MARGUERITE ET RAYMOND MARTINEZ ?

■ La vie de Raymond Martinez, par sa richesse et les expériences qu'elle porte, mériterait un ouvrage complet. À titre d'anecdote, on pourrait écrire qu'il aimait à dire que, lorsqu'il s'était installé dans une nouvelle zone pavillonnaire de Saint-Ouen l'Aumône, Alain Richard, ancien maire et ministre, lui avait proposé de suggérer un nom pour cette rue.

■ C'est tout naturellement qu'il avait proposé le prénom de sa chère épouse Marguerite, l'amour de sa vie disparue en 2015. Aujourd'hui, les habitants devront savoir qu'ils habitent la rue Marguerite Martinez (et peut être demain, si les autorités le décident, comme notre section l'a proposé, la rue Marguerite et Raymond Martinez ?).

LÉON DUVAL, FIGURE EMBLÉMATIQUE DU VAL D'OISE, NOUS A QUITTÉS

■ **Léon Duval s'est éteint après une longue maladie. Son engagement pour la France aura été marqué par sa présence chez les « bérets verts » pendant les guerres du Vietnam, de Corée et d'Algérie.** Il sera aussi également, avec les mandats municipaux qu'il exercera à Argenteuil, le fondateur, pour les Anciens combattants, de la Maison et du musée Jean Moulin, ainsi que le premier vice-président de l'ONAC, et le vice-président de la section de l'ANMONM.⁽¹⁾

■ Ses compagnons de l'ANMONM qui l'entouraient nombreux, le 14 septembre à la basilique Saint-Denis d'Argenteuil, avec les autorités du département, les représentants des associations républicaines (SMLH, Souvenir français, association Maginot...), les Anciens combattants, les porte-drapeaux, sans oublier l'ONAC dont il était vice-président, lui ont rendu un hommage exprimé à sa mémoire par leur président, René Ricot, dont voici des extraits.

■ Beaucoup d'entre nous garderons un souvenir ému de cette belle journée du 6 avril 2019 où le préfet Jean-Yves Latournerie avait remis à Léon Duval, au Conseil départemental, à l'occasion de l'Assemblée générale de la section ANMONM, la médaille au ruban bleu d'Officier de l'Ordre national du Mérite, qu'il portait déjà avec fierté, en qualité de Chevalier, depuis 2006. Le discours élogieux prononcé par le préfet à cette occasion retraçait la « *carrière prestigieuse d'un serviteur exemplaire engagé au service de la France* ».

■ Cette carrière est marquée par l'engagement de Léon en 1950 dans la Marine nationale, le fameux béret vert des commandos de marine qu'il portait avec fierté dans toutes les cérémonies, ses combats en Indochine, au Vietnam, où il faillit perdre la vie, comme le fils du général De Lattre mortellement blessé à ses côtés, la guerre de Corée, puis d'Algérie. Ensuite, de retour à la vie civile, son brillant parcours professionnel à la Sagem, avant de prendre sa retraite en 1988 et de se consacrer à ses amis anciens combattants et à sa chère Maison et musée Jean Moulin d'Argenteuil, qu'il avait créé à leur intention.

■ René Ricot décrit un parcours familial marqué par la fidélité et un amour sans faille pour son épouse Nicole, compagnon ANMONM elle aussi depuis 2017, qu'il avait connu à l'âge de dix ans (alors qu'elle en avait huit)



pendant l'Occupation, et la naissance de son fils Dominique à qui il portait toute son affection.

■ La devise des membres de l'ANMONM, « *honneur, solidarité, mémoire* », et l'obligation de servir, qui découle de notre statut d'utilité publique, l'avaient immédiatement inspiré. Aussi, en plus de ses nombreuses responsabilités au service des Anciens combattants, de premier vice-président de l'ONaCVG et de bien d'autres associations républicaines, il avait bien voulu, à notre grande fierté, rejoindre la direction de notre association. Il était élu brillamment, en 2012, à l'unanimité par l'Assemblée générale, membre du Comité départemental et vice-président chargé de la coordination de la circonscription d'Argenteuil.

■ Sa passion pour l'histoire, sa volonté de témoigner des actions de ses camarades d'armes qui avaient, comme lui, si bien servi la France pendant les derniers grands conflits, sa compassion pour les opprimés, lui avaient permis d'intégrer le cercle restreint des passeurs de mémoire. La transmission de l'héritage historique, comme à la Maison Jean Moulin, était pour lui l'expression d'un enseignement à travers lequel doit s'éveiller une prise de conscience pour construire dans la paix un avenir solide, solidaire et fraternel pour les générations futures. Il écrivait beaucoup, sur le passé, les grands événements

militaires, le patrimoine du Val-d'Oise et, bien sûr, son amour pour sa belle ville d'Argenteuil, en s'attachant toujours à rechercher les témoignages vécus.

■ Il n'était pas en reste pour aider les jeunes et intervenait avec succès dans les établissements scolaires. Il assurait la formation des jeunes porte-drapeaux. Il participait activement (comme il le faisait aussi pour le prix de la Résistance et les prix de l'ONaCVG) aux concours organisés par l'ANMONM 95 pour les prix du Civisme, de la Citoyenneté, de l'Éducation citoyenne et des Jeunes sapeurs-pompier. Ses participations à longueur d'années, en qualité de maître de cérémonie, aux commémorations républicaines nationales et du Val-d'Oise, où il retrouvait son épouse Nicole en qualité de porte-drapeau, ne pourraient se compter : il en détient sans conteste le record.

■ Concernant son passage dans notre association, il conviendra, avec ceux qui l'ont connu ou le découvrent aujourd'hui, que l'on se souvienne d'un homme doté d'un fort caractère, dans le bon sens du terme, patriote, dévoué à la jeunesse, chaleureux, prévenant avec les plus modestes et les blessés de la vie. Respectueux de l'intelligence dont est capable tout un chacun pour peu qu'on la sollicite, il cherchait à inspirer l'estime par l'échanges des idées et la qualité du débat. Il privilégiait toujours les valeurs intellectuelles et morales. Car Léon était un humaniste, pas en paroles, mais par courage et des convictions qu'il puisait des valeurs républicaines et de la morale sociale chrétienne qui avaient été les sources de son éducation.

■ **Léon DUVAL nous a quittés, mais son souvenir restera dans nos cœurs. René Ricot conclut en adressant au nom des membres du Comité de notre section de l'ANMONM et des représentants des associations auxquelles il appartenait, à son épouse Nicole, à son fils Dominique et sa belle-fille Michèle, leur témoignage d'affection et leurs sincères condoléances.**

La rédaction



⁽¹⁾ Plusieurs articles lui ont été consacrés dans Le Contact : l'inauguration de la « Maison Jean Moulin » par le ministre de l'Intérieur, la remise par le préfet de sa médaille d'officier de l'Ordre national du Mérite, et, plus récemment, dans le numéro 38, la visite de la secrétaire d'État à la Maison Jean Moulin.

HOMMAGE À JACQUES FEYTE

■ **Notre compagnon de l'Ordre national du Mérite (ONM), Jacques Feyte, nous a quittés, de façon brutale, le 14 novembre 2022, dans la soirée après un comité de l'ANMONM auquel il avait participé.**

■ Ses compagnons de l'ONM qui l'entouraient dans l'église de Neuville-sur-Oise ce 21 novembre 2022, avec des autorités du département, ses amis, les maires du Val-d'Oise, de l'association caritative « Le Maillon », les sapeurs-pompiers, les représentants des associations républicaines comme la SMLH, le Souvenir français, la Fédération Maginot, l'EDARIDAE..., sans oublier, bien sûr, les anciens combattants et les porte-drapeaux, souhaitaient rendre un hommage à la mémoire de Jacques Feyte et manifester leur tristesse.

■ Beaucoup de ses amis qui étaient présents avaient gardé un souvenir ému de cette belle journée du 19 septembre 2005 où Anne-Marie Idrac, secrétaire d'État et député des Yvelines, lui avait remis, dans la mairie de Neuville-sur-Oise dont il était le maire, la médaille au ruban bleu de chevalier de l'ONM, dont il était si fier. Le discours prononcé à cette occasion par la ministre retraçait la carrière prestigieuse d'un serviteur exemplaire engagé au service de la France. Il avait été accompagné par le message élogieux de son ami de toujours, Axel Poniatowski, qui avait parrainé sa candidature à l'ONM.

■ Comme en témoigna Gilles Le Cam, maire de Neuville-sur-Oise, Jacques, avec une brillante carrière de dirigeant de société, avait réussi à mener en parallèle de sa vie professionnelle des activités bénévoles associatives pour développer l'engagement qui lui tenait à cœur, servir :

- Servir la France et la République en rejoignant, pendant les dernières années de la guerre, les combattants d'Algérie ;
- Servir ses concitoyens de sa chère commune de Neuville-sur-Oise dont il fut élu et réélu maire pendant plus de trente ans ;
- Servir en soutenant les sapeurs-pompiers, en devenant vice-président du SDIS et en étant à l'origine de leur siège à Neuville, et plus tard en assumant la vice-présidence de l'association des Anciens maires du Val-d'Oise ;
- Servir, dans le prolongement des valeurs chrétiennes qui lui tenaient à cœur, les



plus démunis, ceux que la vie avait laissé sur le bord du chemin. Et pour cela sa participation à l'association de solidarité « Le Maillon » où il prodiguait plus qu'un réconfort, puisque chaque semaine, le mardi, la camionnette porteuse de vêtements, de produits alimentaires, qu'il conduisait avec son gendre, était attendue dans la tournée qu'il organisait.

■ Mais ses engagements ne pouvaient dépasser la dévotion qu'il portait à sa famille : sa chère épouse Annette, avec qui il comptait 47 ans de mariage, ses deux filles, ses petits-enfants avec qui il aimait se retrouver en vacances au Pays Basque, ou, comme il nous l'avait dit, en Alsace au mois d'août.

■ Il avait adhéré à l'ANMONM 95 dès sa nomination dans l'Ordre, en 2005. Cédant à nos amicales pressions, il avait bien voulu, à notre grande fierté, en rejoindre la direction. Il participait, à ce titre, à toutes les réunions du Comité, comme la dernière fois, ce tragique 14 novembre, la matinée de sa disparition. Sa jovialité, son sens des contacts humains, son aptitude à trouver des solutions, à formuler des propositions utiles, concrètes et généreuses, le conduisait régulièrement à représenter la section au niveau des instances nationales. Il était devenu un acteur incontournable de notre communication grâce à ses nombreuses relations. Car il était

connu : par les autorités, les parlementaires, du département et bien sûr les élus qui tous, quelles que soient leurs sensibilités politiques, le respectaient et l'appréciaient.

■ Concernant son passage dans notre association, nous nous souviendrons d'un homme, jovial, chaleureux, patriote, dévoué à la jeunesse, prévenant avec les plus modestes et les blessés de la vie. Respectueux de l'intelligence dont est capable tout un chacun, pour peu qu'on la sollicite, il cherchait à inspirer l'estime par l'échange des idées et la qualité du débat. Étranger aux familiarités, aux paillettes et aux titres, il privilégiait toujours les valeurs intellectuelles et morales. Car Jacques était un humaniste, pas en paroles, mais en pratique, par des convictions qu'il puisait des valeurs républicaines et de la morale sociale chrétienne qui avaient été les sources de son éducation.

■ **Jacques Feyte nous a quittés, mais son souvenir restera dans nos cœurs. Au nom des membres du Comité de notre section de l'ANMONM, des élus, des autorités et des représentants des associations auxquelles il appartenait, René Ricot, président de l'ANMONM 95, adressa à la fin de l'hommage qu'il prononça, à son épouse Annette, ses filles, Cécile et Nathalie, ses petits enfants, Alice, Jeanne et Paul, leurs plus sincères condoléances et leur témoignage d'affection : « Je leur dis, avec tous ceux qui l'ont connu, qu'ils peuvent être fiers de lui, et qu'ils devront avoir à cœur de lui faire honneur, en se référant au modèle de vie exemplaire qu'il a tracé ».**

La rédaction



■ DU CÔTÉ DE L'ANMONM NATIONAL ET DE L'ONM...



Retour sur le Congrès national de Nancy

■ L'année 2022 restera marquée par le Congrès national qui s'est déroulé du 22 au 24 juin à Nancy et au cours duquel les 300 congressistes présents et leurs invités ont fêté le Cinquantenaire de la création de l'association. Les lecteurs trouveront sur le site national de l'ANMONM et le n° 172 de la revue « Le Mérite », pour les abonnés, des informations détaillées sur les manifestations et les réunions de travail qui ont marqué ces **jours qui avaient pour thème « 1972-2022 : l'ANMONM, source de valeur pour la jeunesse et la transmission des valeurs »**. Nous publions en encadré, ci-contre, une information concernant les grandes dates qui depuis 1972 ont jalonné la vie et les engagements de l'association. **Ce congrès, de l'avis général, a été une parfaite réussite, et il convient de féliciter les compagnons de la Meurthe-et-Moselle et leur président, Jean-Louis Thiébert, pour leur accueil chaleureux et la qualité de l'organisation.**

■ René Ricot, qui représentait notre section du 95 a relevé tout particulièrement :

- **L'intervention, très applaudie, du président Patrick Sandevor** qui, s'adressant aux jeunes, a affirmé notamment que « dans un monde qui s'atomise de plus en plus, il est

fondamental de rappeler sans cesse l'intérêt du vivre ensemble et l'importance de « remettre l'homme au cœur de la cité ». C'est ainsi que nous pourrions surmonter les multiples difficultés engendrées par les évolutions de la société » ;

- **Les témoignages des autorités** qui se sont succédés, **Mathieu Klein**, maire de Nancy, **Nicole Creusot**, maire-adjoint, **Arnaud Cochet**, préfet, **Daniel Gitard**, conseiller d'État honoraire, ont évoqué notamment les valeurs républicaines à partager avec les jeunes : liberté, égalité, fraternité, cohésion, détermination, mais aussi les points d'ancrage pour une société renouvelée, comme la confiance, la cohésion et l'éducation ;

- **La qualité et la pertinence du message exprimé par le général d'armée (ancien chef d'état-major) Pierre de Villiers**, qui est intervenu sur le thème de la jeunesse et de la citoyenneté ;

- **L'adhésion des jeunes présents et des étudiants du secteur de Nancy** qui ont manifesté leur volonté de participer activement à la mise en œuvre des projets civiques et citoyens présentés par l'association ;

- **L'émotion et la reconnaissance suscitées par les remises des différents prix nationaux de l'Éducation citoyenne aux jeunes élèves et étudiants, à titre individuel et collectif ;**

- **La cérémonie solennelle intergénérationnelle marquant le Cinquantenaire de l'ANMONM**, qui a vu au monument aux Morts de Nancy, de nombreux jeunes revêtus de tee-shirts bleus frappés au sigle de l'association, participer au côté des autorités et des congressistes au ravivage de la flamme apporté depuis l'Arc de triomphe de Paris.



Le président de l'ONM, Patrick Sandevor, et le général Pierre de Villiers.

■ Enfin, nous ne rentrerons pas dans le détail des décisions qui ont été prises à l'occasion de l'Assemblée générale qui s'est déroulée pendant le congrès. Sauf qu'il est impératif, nous en sommes convaincus, pour préparer l'avenir de l'association, d'intervenir pour corriger la baisse des effectifs que l'on constate et qui touche aujourd'hui de nombreuses autres associations. Faire également connaître et rayonner l'ANMONM, ses valeurs et ses engagements est un impératif auquel

s'attache la section du Val-d'Oise, comme en témoigne notre publication Le Contact à laquelle nous consacrons beaucoup d'efforts.

■ Reste à en avoir les moyens. Sur ce plan et pour favoriser l'équilibre financier du siège, notre Comité s'attachera à expliquer les raisons qui conduisent à une augmentation, modeste, des cotisations. Mais comme notre Comité départemental l'a exprimé récemment, nous souhaitons que l'on revienne

rapidement, dès que la situation financière sera assainie, à une répartition égalitaire, entre le siège et les sections, des ressources fournies par la participation financière des adhérents.

René RICOT



LES GRANDES DATES DE L'ANMONM

■ **Le 27 juillet 1972** est créée la « Société d'entraide des membres de l'Ordre national du Mérite » par le général Cuffaut, héros de la 2^{ème} guerre mondiale, pilote de chasse de l'escadrille Normandie-Niemen, devenue le 26 octobre 1974 « Association des membres de l'Ordre national du Mérite » dont le siège social est fixé 163 rue Saint-Honoré à Paris 1^{er}.

■ **Le 15 janvier 1975**, l'amiral Cabanier, Grand Chancelier de l'Ordre national du Mérite, approuve les statuts de la société qui lui sont proposés et accorde son haut patronage à l'association.

■ **Le 8 octobre 1975**, le général d'armée de Boissieu, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, Chancelier de l'Ordre national du Mérite, accepte la présidence d'honneur et assure l'association de son haut patronage.

■ **Le 7 novembre 1975**, le général d'armée de Boissieu remet, dans la cour du palais de la Légion d'Honneur, le drapeau de l'association à son président, le général Léon Cuffaut.

■ **Le 28 novembre 1975**, Valéry Giscard d'Estaing, Président de la République et Grand Maître de l'Ordre, accorde sa présidence d'honneur à l'association.

■ **Le 2 mai 1977**, le général d'armée de Boissieu obtient le transfert du siège de l'association à l'Hôtel national des Invalides, Paris 7^{ème}.

■ **Le 20 septembre 1977**, l'Association des membres de l'Ordre national du Mérite devient Association nationale des Membres de l'Ordre national du Mérite, ANMONM.

■ **Le 11 juillet 1981**, le général d'armée André Biard, Grand Chancelier de l'ordre de la Légion d'Honneur, Chancelier de l'Ordre national du Mérite, accepte la présidence d'honneur et assure son haut patronage à l'association.

■ **Le 22 septembre 1981**, François Mitterrand, Président de la République, accorde sa présidence d'honneur et son patronage à l'association.

■ **Le 28 janvier 1987**, parution au Journal officiel du décret de reconnaissance d'utilité publique de l'association.

■ **Le 11 juin 1992**, le général d'armée Gilbert Forray devient Grand Chancelier de l'Ordre de la Légion d'Honneur et Chancelier de l'Ordre national du Mérite, accepte la présidence d'honneur et assure son haut patronage à l'association.

■ **En juillet 1995**, quelques semaines après son investiture, Jacques Chirac, Président de la République, accorde sa présidence d'honneur à l'association.

■ **Le 4 juin 1998**, le général d'armée aérienne Jean-Philippe Douin est nommé Grand Chancelier de l'Ordre de la Légion d'Honneur et Chancelier de l'Ordre national du Mérite ; il accepte, quelques jours après, la présidence d'honneur et assure son haut patronage à l'association.

■ **Le 4 juin 2004**, le général d'armée Jean-Pierre Kelche lui succède aux charges de Grand Chancelier de l'Ordre de la Légion d'Honneur et de Chancelier de l'Ordre national du Mérite.

■ **Le 10 mars 2007**, le Journal officiel publie les nouveaux statuts de l'association.

■ **Le 11 juin 2007**, Nicolas Sarkozy, Président de la République, accorde sa présidence d'honneur et son patronage à l'association.

■ **En octobre 2007**, approbation du règlement Intérieur par le ministère de tutelle.

■ **Le 9 juin 2010**, le général d'armée Jean-Louis Georgelin est nommé Grand Chancelier de l'Ordre de la Légion d'Honneur et Chancelier de l'Ordre national du Mérite ; il accepte, quelques jours après, la présidence d'honneur et assure son haut patronage à l'association.

■ **Le 25 juin 2012**, François Hollande, Président de la République, accorde sa présidence d'honneur à l'association.

■ **Le 3 décembre 2013**, Assemblée générale extraordinaire dans le cadre de la modification des statuts de 2007 (première phase, avant de soumettre les modifications pour validation et approbation au ministère de tutelle).

■ **Le 1^{er} septembre 2016**, le général d'armée Benoit Puga est nommé Grand Chancelier de l'Ordre de la Légion d'Honneur et Chancelier de l'Ordre national du Mérite ; il accepte, quelques jours après, la présidence d'honneur et assure son haut patronage à l'association.

■ **En 2017**, Emmanuel Macron, Président de la République, accepte la présidence d'honneur de l'association.

■ **Du 22 au 24 juin 2022**, dans le cadre de son Congrès national, l'ANMONM a préparé à Nancy son Cinquantenaire.

■ **Le 3 décembre 2023**, au Sénat, l'ANMONM fêtera le Cinquantenaire de sa création.

1963 / 2023 - L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE A 60 ANS

■ L'institution républicaine née au cœur du XX^{ème} siècle, l'Ordre national du Mérite, a pour vocation de récompenser les « mérites distingués » et d'encourager les forces vives du pays.

■ En soixante ans d'existence, l'Ordre national du Mérite a conquis une place à part entière dans la société française. **Comme la Légion d'Honneur, l'Ordre national du Mérite est un ordre universel, qui distingue**

des personnes issues de tous les domaines d'activité. Il s'agit du second ordre national destiné à honorer des citoyens français en complémentarité avec la Légion d'honneur. Pour obtenir le ruban bleu, la durée des services demandée est moins longue (dix ans au lieu de vingt ans pour la Légion d'Honneur).

Avec une triple vocation

■ Traduire le dynamisme de la société :

l'Ordre national du Mérite a vocation à accueillir des générations plus jeunes dont la valeur n'attend pas le nombre des années. Il est chargé de stimuler les énergies individuelles, de fédérer toutes les volontés et de récompenser l'innovation et la participation au rayonnement de la France.

■ Donner valeur d'exemple :

l'Ordre est conçu comme une forme d'émulation pour que chacun donne le meilleur de lui-même et que la communauté des bénéficiaires dans son ensemble représente l'esprit civique français.

■ Reconnaître la diversité :

l'Ordre du Mérite incarne enfin la diversité de la société française, ses cultures, ses origines sociales, ses nouveaux secteurs économiques (nouvelles technologies, internet, télécoms, etc). Il reconnaît l'engagement de la jeune génération.

■ Comme pour la Légion d'Honneur, **l'Ordre national du Mérite garantit une véritable égalité d'accès, afin que tout citoyen méritant, quelle que soit sa place dans la société, puisse être reconnu par la nation.**

Source :

Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.



La République a reconnu vos talents, vos compétences et votre goût pour l'engagement.

Venez nous en faire bénéficier !

Nous sommes porteurs des mêmes valeurs identifiées par notre ruban bleu.

Notre devise

« **Honneur, Solidarité, Mémoire** » illustre ces valeurs communes que vous aurez à cœur d'enrichir et de promouvoir.

PARTAGER

des expériences, des compétences, des contacts...

- ✓ En vivant en réseau notre diversité socio-professionnelle ;
- ✓ À travers nos supports de communication : revue *Le Mérite*, bulletins de section, sites Web...
- ✓ En témoignant d'événements historiques ou d'intérêt général.

AIDER

ceux qui en ont besoin :

- ✓ En participant à la solidarité sur le plan local (ex : dons, subventions, collectes de la Banque alimentaire...) et sur le plan national (ex. : Fondation un avenir ensemble, bourses d'études...);
- ✓ En étant acteur d'initiatives d'utilité publique au plan local, régional ou national.

TRANSMETTRE

à la jeunesse, à nos enfants, les valeurs de notre Ordre national, par :

- ✓ L'attribution de prix touchant au civisme, à la citoyenneté et à la civilité (règle des 3 C) ;
- ✓ L'encouragement à l'engagement des JSP, des jeunes du SMV et du SNU ;
- ✓ L'organisation d'événements autour du travail de mémoire et l'implication dans des événements patriotiques.

UN RÉSEAU D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITÉ

entre les membres, pour :

- ✓ Informer ceux ayant besoin d'aides personnalisées ;
- ✓ Permettre la présence du porte-drapeau aux cérémonies solennelles et aux obsèques.

ONM : ordre national du Mérite - JSP : jeune sapeur-pompier - SMV : Service militaire volontaire - SNU : Service national universel

DES ANIMATIONS

tout au long de l'année :

- ✓ Manifestations (cérémonies, visites et soirées de gala...);
- ✓ Conférences ou dîner-débats ;
- ✓ Assemblées générales et congrès nationaux.

UNE RECONNAISSANCE

de vos mérites, par :

- ✓ L'attribution de l'ONM, ordre national créé par le général de Gaulle, président de la République ;
- ✓ Un accueil en préfecture des nommés et promus dans l'ONM ;
- ✓ L'envoi du brevet officiel de votre grade ;
- ✓ Le droit de porter les insignes et de faire mention de votre distinction.

DES AVANTAGES

pour vous et vos proches...

- ✓ Aide à la cérémonie de remise des insignes qui conditionne leur port et l'accès au grade supérieur ;
- ✓ Soutien à la candidature de vos filles, petites-filles et arrière-petites-filles aux maisons d'éducation de la Légion d'honneur ;
- ✓ Défiscalisation des dons et cotisations ;
- ✓ Tarifs préférentiels pour les séjours dans les établissements de l'Igesa et de l'A.D.O.S.O.M.

MIEUX CONNAÎTRE LES DONS AUX ASSOCIATIONS

■ Notre section de l'ANMONM du 95, comme la plupart des associations d'utilité publique, bénéficie du bénévolat de ses représentants qui, par ailleurs, participent largement aux dépenses de fonctionnement. **Du fait que 60 % des cotisations sont depuis 2022 rétrocédées pour le fonctionnement du siège, les difficultés financières sont permanentes pour assurer nos missions**, notamment en direction des jeunes avec la remise des Prix du Civisme, de la Citoyenneté, de l'Éducation citoyenne et des Jeunes sapeurs-pompiers, qui constituent environ plus de la moitié du budget restant. **Aussi les dons, même modiques, sont les bienvenus et encouragés.**

Légalité et procédure

■ **L'ANMONM est reconnue comme établissement d'utilité publique** suivant le décret en date du 28 janvier 1987, publié au Journal officiel du 3 février 1987 (page 1219). **Ainsi le montant des cotisations, contributions et dons volontaires versés au profit de l'ANMONM en espèces, par chèque ou par virement, entrent dans le cadre du Code général des impôts (CGI), des lois et circulaires avec leurs modificatifs qui en définissent les modalités et contours ouvrant droit à une réduction d'impôts**, suivant les conditions suivantes.

■ **Il est expressément admis par la loi qu'une association déclarée en préfecture a la capacité juridique de recevoir un don manuel.** Le don manuel se définit, à l'origine, comme un don en nature ou en espèces d'un faible montant. Toutefois, aucun texte ne précise un seuil au-delà duquel le terme de don manuel doit être écarté. Certains auteurs estiment qu'un don reste manuel quel que soit son montant, tant qu'il ne nécessite pas un acte notarié et n'est pas soumis à la formalité de l'enregistrement.

■ **Le don manuel peut ouvrir droit pour un particulier à une déduction fiscale de 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.** Cette réduction est portée à 75 % pour les dons au profit des associations caritatives qui interviennent pour la fourniture gratuite de repas, de soins ou d'hébergement auprès des personnes en difficulté, dans la limite de 510 euros par an à compter du 1^{er} janvier 2009.

■ Article 200 - Modifié par la Loi n°2007-1824 du 25 décembre 2007 - art. 23 (V) :
1. *Ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant les sommes prises dans la limite de 20 % du revenu imposable qui correspondent à des dons et versements, y compris l'abandon exprès de revenus ou pro-*

duits, effectués par les contribuables domiciliés en France au sens de l'article 4 B, au profit :

a) De fondations ou associations reconnues d'utilité publique sous réserve du 2 bis, de fondations universitaires ou de fondations partenariales mentionnées respectivement aux articles L. 719-12 et L. 719-13 du code de l'éducation et, pour les seuls salariés des entreprises fondatrices ou des entreprises du groupe, au sens de l'article 223 A, auquel appartient l'entreprise fondatrice, de fondations d'entreprise, lorsque ces organismes répondent aux conditions fixées au b.

■ **La procédure pour les adhérents et sympathisants est simple :** il convient, au moment du versement des cotisations, de compléter la colonne « dons » en indiquant le complément consenti. **Une attestation, destinée au service des impôts, sera adressée aux intéressés avec les remerciements de la section ANMONM.**

Le Comité





ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Reconnue d'utilité publique (décret du 28.01.1987)

ANMONM - siège national

☎ 01 47 05 75 92 Courriel : contact.anmonm@orange.fr www.anmonm.org

BULLETIN D'ADHESION SECTION DU 95 SYMPATHISANT 2024

Numéro à remplir par la section

--	--	--	--	--	--	--

NOM (en majuscules) :

Prénoms (souligner le prénom usuel) :

NOM de naissance

Civilité M. Mme - Nationalité Titre/grade :

Né (e) le : à : Code postal ou pays :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone fixe : Mobile :

Mail :

Profession ou dernier emploi tenu si retraité(e) :

Nom - Prénom - numéro d'adhérent du membre titulaire * :

*Obligatoire pour les catégories 1-2-3

Autres décorations (les principales)

Il est rappelé que statutairement les sympathisants n'ont pas le droit de vote aux Assemblées générales et ne sont pas éligibles.

Catégorie	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>
	Veuf/veuve D'un membre titulaire de l'ANMONM	Conjoint d'un membre titulaire actif de l'ANMONM	Descendant au 1 ^{er} degré du membre titulaire de l'ANMONM	Soutien : Porte drapeau.... section du Val d'Oise	Titulaire de l'ONM étranger (Joindre copie du diplôme)	Donateur
Contribution annuelle (Montant minimum)	17,50 €	17,50 €	17,50 €	17,50 €	35€	35€
Supplément section (Réservé à la section)	2€	2€	2€	2€	2€	2€
Abonnement annuel à la revue Le Mérite	16€	16€	16€	16€	16€	16€
Abonnement annuel A la revue Le contact section du 95	10€	10€	10€	10€	10€	10€
Don	+	+	+	+	+	+
TOTAL	=	=	=	=	=	=

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique conforme aux obligations du Règlement Européen pour la protection des Données Personnelles (RGPD). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au président de la section.
Je vous donne mon accord pour figurer sur l'annuaire de la section (Tél. + Email) y compris des photographies. OUI NON

Bien vouloir adresser ce bulletin d'adhésion accompagné du règlement de votre cotisation par chèque libellé au nom de ANMONM Section à l'adresse ci-dessous :

M. Jean-Pierre LACAZE Trésorier ANMONM 95 10 rue Cadet de Vaux
Code postal : 95130 Ville : Franconville tel (renseignements) 06 80 66 65 03

Fait à _____

Le _____

SIGNATURE : _____

PROMOTION À L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE ET PRÉFET(E)S À L'HONNEUR

Promotion de Dominique Petit en qualité d'Officier de l'Ordre national du Mérite

■ **Notre amie et compagnon ANMONM Dominique Petit**, que nous connaissons bien, notamment dans le cadre de la convention de partenariat entre le CDOS du 95, qu'elle présidait, et l'ANMONM 95, a reçu le 16 mai 2022 à Eaubonne, la médaille d'officier de l'Ordre national du Mérite (ONM).

■ Le général de division (2S) **Gérard Viallet**, président de la SMLH (secteur ouest), qui présidait la cérémonie, accueillit les invités au titre desquels **Marie-Christine Cavecchi**, présidente du Conseil départemental, **André Leclerc**, président du Comité national Pierre de Coubertin, **Pierre Grégoire**, président du CDOS, **Jean-Marie Turgis**, président du Cercle Coubertin 95, et les adjoints et collaborateurs qui les accompagnaient avec de nombreux élus, responsables d'associations et des organisations et fédérations sportives régionales et du Val-d'Oise.

■ Après avoir chaleureusement félicité la récipiendaire et s'être réjoui que les autorités aient répondu favorablement à la demande et au dossier de candidature qu'il avait déposé



Dominique Petit.

depuis quatre ans, il céda la parole à André Leclerc, président du Comité national Pierre de Coubertin, pour la remise, au nom du Président de la République, de la distinction.



André Leclerc félicite Dominique Petit.

■ **Au cours d'un discours particulièrement applaudi par l'assistance, André Leclerc témoigna des mérites qui résultaient de la brillante carrière de Dominique Petit, dont nous résumons ci-dessous quelques extraits.**

■ Dominique Petit devint en 1988 la première femme « directeur technique national » d'une fédération olympique, celle du volley-ball. Élève professeur à l'École normale supérieure d'éducation physique et sportive, elle sort major du concours au Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré en 1973. Elle approfondira ses connaissances certifiées avec le diplôme de l'INSEP, une licence, puis un diplôme d'études approfondies en Sciences de l'éducation. Cette enseignante, spécialiste de formation, sera adjointe au chef du département de la formation à l'ENSEP, devenue l'INSEP, où elle

enseignera, ainsi qu'à Paris XIII, en produisant de nombreuses publications.

■ Le volley-ball, elle sait de quoi elle parle : internationale et capitaine de l'Équipe de France féminine, elle en devint l'entraîneur national. Dominique Petit fut une très grande directrice technique nationale, succédant à Alain Gelés et Jean Vintzel, elle s'acharnera avec détermination, enthousiasme et plaisir à promouvoir une conception humaniste du sport, pour faire comprendre qu'il est un formidable média de culture générale et l'olympisme un vecteur d'éducation. Les dossiers traités concerneront la vie associative (bénévolat, sport pour tous, tourisme et loisirs, sport d'entreprise), Femmes et sport, emploi, formation, qualification ou bien encore Jeunes et sport, avec des actions de formation de cadres bénévoles ou professionnels que l'on a plaisir à retrouver aux plus hauts niveaux de responsabilités aujourd'hui.

■ Comme bénévoles et professionnels s'appellent et se répondent autour d'une même passion, la grande professionnelle du CNOSF deviendra la grande bénévole du CDOS du Val-d'Oise, car elle est de ceux dont la fonction est au service d'une mission et non l'inverse. Son enthousiasme, son dynamisme sont communicatifs, ils créent des synergies qui permettent de préparer des dossiers solides pour fonder des projets innovants sur les maîtres mots de culture et d'éducation. On peut y joindre deux valeurs olympiques qu'elle a toujours développées : le respect qui traduit l'estime que chacun porte aux autres et l'excellence qui qualifie une quête permanente de faire partager les valeurs du sport et de l'olympisme au plus grand nombre.

■ L'engagement associatif de Dominique reçoit aujourd'hui cette reconnaissance officielle. Il est naturel qu'il soit aussi hautement récompensé car il est un acte magnifiquement citoyen. Par son engagement librement consenti, Dominique fait bon usage de sa liberté. Par le respect, elle est soucieuse d'égalité. Par l'excellence, elle œuvre pour plus de fraternité. L'engagement sportif est un engagement citoyen et Dominique Petit est un citoyen exemplaire.

■ Revenons à Terre de Jeux. Le Val-d'Oise aura un rôle à jouer à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 en qualité de « base d'accueil ». Ce rôle est brillant mais il est loin d'être le plus important. Les Jeux ne sont pas leur propre fin et, après maintes tentatives de rénovation, celle de Pierre de Coubertin réussit parce qu'il leur a donné une âme : l'olympisme. Le plus bel héritage des Jeux est évidemment immatériel : comprendre l'olympisme comme une culture universelle de la fraternité afin de mieux vivre ensemble dans le département.

■ *L'énergie de Dominique a débordé le mouvement sportif départemental pour mobiliser d'autres acteurs dans les différents territoires. Il salue ceux qui sont justement investis pour ce faire avec Jean-Marie Turgis, les sociétés de membres de trois ordres nationaux : l'Ordre national de la Légion d'Honneur, l'Ordre national du Mérite, l'Ordre des Palmes académiques, ainsi que l'association des médaillés de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. On voit bien que les valeurs du sport servent les valeurs de la République. La vie du CDOS continue. Pierre Grégoire, qui lui a succédé, aura un bel héritage à faire fructifier.*

■ *N'oubliez pas qu'honorer celle qui fut votre présidente est aussi une reconnaissance de l'engagement de tous nos collègues dirigeants sportifs. Je vous salue tous et je vous souhaite de poursuivre dans la voie tracée par Dominique pour que le Val-d'Oise soit une belle Terre de Jeux.*

■ **Les membres du comité et ses compagnons de l'ANMONM 95 se joignent à ce brillant éloge pour adresser leurs félicitations, leurs remerciements et leur chaleureuse affection à Dominique Petit.**

Les préfet(e)s à l'honneur

■ Dans cette rubrique nous nous attachons à mettre en valeur des compagnons ANMONM particulièrement méritants.



Maurice Barate, préfet du Cher.



Xavier Delarue, préfet de la Meuse.

■ Dans le cadre des mouvements préfectoraux intervenus en 2022 et 2023, **plusieurs compagnons du corps préfectoral ont obtenu des promotions dans d'autres départements, ou viennent de rejoindre la Préfecture du Val-d'Oise**, sous l'autorité du Préfet **Philippe Court**, qui est aussi président d'Honneur de la section.

■ Nous tenions à les féliciter pour leurs actions, dans le cadre du service public, qu'ils exercent avec une grande compétence et les remercier, en leur souhaitant une belle

et longue carrière, pour le soutien apporté à notre association :

- **Au poste de secrétaire général et sous-préfet de Pontoise, Maurice Barate a été promu préfet du Cher, et est remplacé par Laëtitia Césari-Giordani ;**
- **Au poste de préfet délégué à l'Égalité des chances, Xavier Delarue a été nommé préfet de la Meuse, et est remplacé par Christel Bonnet.**

La rédaction



Christel Bonnet.



René Ricot, Laëtitia Césari-Giordani et Monique Lefebvre.

■ CHARLES GODEFROY, AVIATEUR « AS DE LA GRANDE GUERRE »

■ Durant les années 2014 à 2018 qui ont précédé la commémoration du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, notre magazine *Le Contact* a publié une série de dix articles consacrés aux événements de la Grande guerre. Comme plusieurs lecteurs nous l'ont fait observer, les aviateurs, qui avaient joué un rôle déterminant dans cette victoire, se sont trouvés oubliés. À titre de réparation, nous publions sous forme de récit la vie de l'un d'entre eux, Charles Godefroy, une grande figure du Val-d'Oise de Soisy-sous-Montmorency, dont la prouesse fut saluée dans la France entière en 1919 lorsqu'il passa avec son biplan sous l'Arc de Triomphe.

Pour venger un affront

■ Le 14 juillet 1919, quelques mois après la fin de la Grande guerre, le défilé de la victoire est célébré en grande pompe. Les mots de Clemenceau – « *Qui a vu ce jour a vécu* » – resteront, pour certains, gravés dans les mémoires. Les aviateurs de l'époque, eux, ont vu le défilé d'un autre oeil. Et pour cause ! Interdiction est faite à l'armée de l'air de voler lors des célébrations. Pourtant, rien n'aurait empêché à une escadrille, rompue à cet exercice, comme ils l'avaient proposé, de survoler les quelques 300 000 fantassins, artilleurs, marins, « gueules cassées » qui défilèrent avec les généraux Joffre et Foch positionnés en tête de colonne, comme les empereurs romains sur leurs grands chevaux blancs.

■ Si l'ambiance était enthousiaste du côté des spectateurs massés de l'Arc de Triomphe à la Bastille pour fêter la victoire, en pensant peut être déjà aux festivités qui allaient se prolonger, elle était plus tendue au niveau des troupes. Rares étaient les soldats qui souriaient et peu respectaient l'ordonnancement et le pas qui leur était imposé. La victoire oui, mais plus jamais ça, par rapport aux terribles souffrances qu'ils avaient endurées et aux copains disparus. Les plus affectés étaient les quelques aviateurs qui avaient accepté, derrière le célèbre pilote René Fonck, de s'intégrer à la troupe en faisant le parcours à pied.

■ « *C'est une humiliation, il faut venger cet affront* » affirment un groupe de pilotes qui se réunissent au Fouquet's sur les Champs-Élysées dans les jours précédant la cérémonie. Et si ceux qui se considèrent comme « les héros de l'air » faisaient le défilé avec un avion portant la cocarde tricolore en passant sous l'Arc de Triomphe ? L'idée est lancée. À l'époque, voler sous la tour Eiffel ou sous l'Arc de Triomphe était une ambition qui habitait



Charles Godefroy.

nombre de jeunes pilotes civils ou militaires. Alors que l'aviation en était encore à ses débuts, l'heure s'offrait aux exploits.

■ Il s'agissait pourtant d'un interdit qui aurait eu des conséquences pénales fâcheuses pour ces risque-tout. De plus, les plus grands noms de l'aviation de l'époque pensaient cet exercice impossible. Georges Guynemer y avait renoncé, déclarant : « *C'est impossible. Quand on arrive sur l'Arc, on ne voit pas le trou mais seulement un mur de pierres. De plus, le vent peut déporter la trajectoire* ». Roland Garros avait étudié lui aussi le projet et avait affirmé, formel : « *Celui qui essaiera de passer là se tuera !* »

■ Mais c'est décidé : on le fera. Tous se portent candidats. Le choix désigne le plus expérimenté, l'as aux 17 victoires en combat de chasse, Jean Navarre. Il dédia cet exploit à son frère jumeau Pierre, aviateur comme lui, foudroyé dans le ciel en 1916. Le vol aura lieu pendant la parade, dans la plus grande discrétion et aucune autorité ne sera informée. Navarre va reconnaître les lieux et s'entraîne. C'est au cours d'une démonstration, le 10 juillet à Villacoublay, où il perfectionne le vol en rase-mottes, que se produit la tragédie. Le grand pilote se tue. Le vol du 14 juillet est annulé.

Quelques pilotes et mécaniciens représenteront l'armée de l'air à pied.

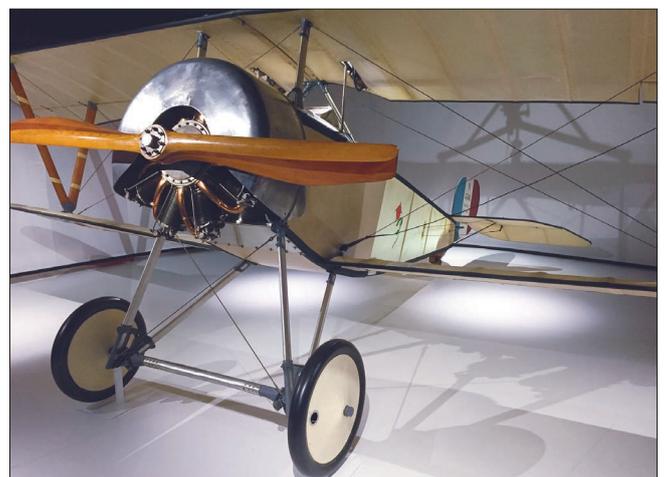
L'exploit

■ À l'occasion de son enterrement, les amis venus l'honorer décident de poursuivre le projet en sa mémoire. Un jeune pilote nommé Charles Godefroy se porte candidat. Né à La Flèche le 29 décembre 1888, et mobilisé en 1914, Charles est affecté au 132^{ème} régiment d'infanterie où il reçoit la Croix de guerre avec deux citations. Après un séjour à l'hôpital, il passe à l'aviation le 1^{er} septembre 1917. C'est un jeune qui a du caractère, amical, facétieux, qui préfère comme il aime à le dire « *mourir en l'air que dans la boue des tranchées* ». Il complète sa formation sur un chasseur Nieuport à Miramas en novembre 1918. En raison de ses compétences de pilote, il devient rapidement instructeur de vol.

■ Avec 500 heures de vol, Charles Godefroy est considéré comme assez expérimenté pour relever le défi, qui excite fort le jeune aviateur. C'est décidé, au début du mois d'août à une date choisie en fonction des données météorologiques, il est chargé de réaliser l'exploit. C'est lui « qui lavera l'affront ».

■ La préparation : avec son ami journaliste Jacques Mortane, il étudie plusieurs fois l'Arc de Triomphe pour y repérer les courants d'air et déterminer la voie aérienne. Puis il s'entraîne sous le pont du Rhône entre Arles et Fourques. Mortane se prépare à filmer l'événement pour la postérité. Le vol étant contraire à toutes les règles, les préparatifs se déroulent dans le plus grand secret.

■ Le vol : le 7 août 1919 à 7h20, trois semaines après le défilé de la victoire, en secret et vêtu



Nieuport XI exposé au musée du Bourget.

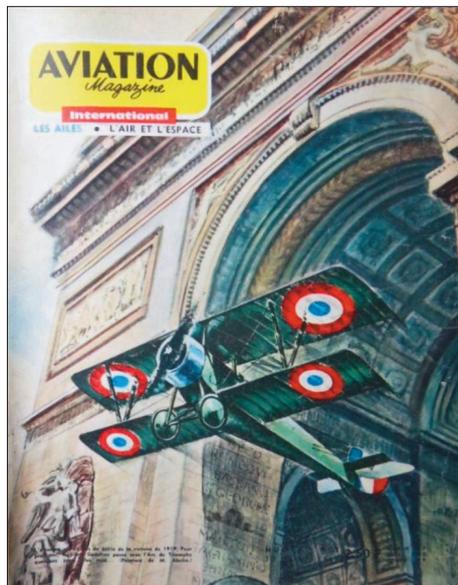


La photographie de l'exploit prise par Jacques Mortane.

de son uniforme d'adjudant-chef, Charles Godefroy décolle de l'aérodrome de Villacoublay dans un biplan Nieuport 11 « bébé » portant les cocardes tricolores (appelé ainsi en raison de sa petite envergure de 7,52 mètres), un chasseur équipé d'un moteur Gnome-Rhône de 120 chevaux. Il s'est assuré le soutien de son ami mécanicien Ladogue qui, dès 6h du matin, avait préparé l'avion. Le temps était brumeux, ce qui représentait à la fois un avantage et un inconvénient : on n'allait pas détecter son arrivée, mais il pouvait louper sa cible.

■ Il arrive à la porte Maillot peu de temps après. **Venant de l'ouest, il contourne l'Arc de Triomphe à deux reprises et commence son approche par l'avenue de la Grande Armée. Il s'engage sous la voûte en biais et en descente à 140 km/h de toute la vitesse de son moteur. Il n'a pas beaucoup de marge, la voûte étant haute de 29,19 mètres.** Comme il le dira : « j'ai eu la peur de ma vie, car le vent m'avait déporté, et faire passer les 9 mètres d'envergure de mes ailes sous les 14 mètres des deux murs latéraux relevait d'une gageure ». « Une fraction de seconde, j'ai bien cru que c'était foutu, j'allais toucher », dira-t-il plus tard.

■ Mais il passe et ne rejoindra pas son compagnon inconnu des mauvaises heures qui repose sous la dalle. Comme il était en piqué, il réussit à remonter suffisamment le manche pour éviter un tramway qui se trouvait dans sa trajectoire et qu'il survole à très basse altitude. Il a le temps de voir les passagers sortir et se jeter au sol. De nombreux passants s'enfuient



Aviation Magazine de 1919.

effrayés car le bruit du moteur est effroyable. **Ensuite c'est la délivrance. Godefroy survole la place de la Concorde avant de retourner à l'aérodrome, où son mécanicien vérifie l'avion. Personne n'a remarqué son escapade, qui n'a duré qu'une demi-heure.** L'appareil est mis au hangar où le mécanicien fait disparaître les traces d'huile avec du sable et dix minutes plus tard, nul ne peut dire que l'avion vient de voler.

La notoriété et les sanctions

■ Des photographes et des cinéastes avertis par le journaliste Jacques Mortane sont présents. **Une photographie, aujourd'hui conservée au musée de l'Air et de l'espace, a été prise par Jacques Mortane.** Par la suite, avec cette photo, de nombreux articles vont être publiés dans des journaux en France, puis dans le monde entier. **Il devient célèbre** et reçoit le soutien chaleureux de la population, de ses amis aviateurs et même de pilotes allemands avec qui il avait combattu dans le ciel.

■ Mais l'exploit n'est pas du goût des autorités qui l'arrêtent dans la journée car son trajet n'est pas passé inaperçu. Sous la pression populaire, il sera très vite relâché. **La sanction tombe : il reçoit un avertissement et on lui retire sa licence de pilote.** Il ne volera plus et sera obligé de quitter l'armée. Par ailleurs, le préfet de police Fernand Raux fera interdire la projection du film et la diffusion des photos. Mais il était trop tard, l'information avait largement circulé.

La vie après

■ **Par humilité, il ne communiquera pas sur son exploit.** En 1919, il se marie et s'installe avec sa famille à Soisy-sous-Montmorency. Il se reconvertisse alors dans le commerce de vin et de café dans la commune voisine d'Auberwilliers en Seine-Saint-Denis. **Il meurt le 11 décembre 1958** à Soisy et est enterré au cimetière communal, tout comme sa femme et sa fille.

QUELQUES CHIFFRES POUR LA FRANCE

■ **Avions** : en 1914, **138**.

■ **Navigants et personnels au sol** : total pour le conflit, **74 000**.

■ Sur **1 540 000 combattants** sur le front fin octobre 1918, l'armée disposait de **45 000 aviateurs** et personnels au sol.

■ Au moment de l'armistice, en novembre 1918, **4 608 avions** étaient en service, groupés en **391 escadrilles** pour environ **8 000 pilotes**.

■ **5 600 pilotes** auront été tués pendant le conflit.



La presse est unanime.

■ **Son vol ne sera jamais oublié, mais ce n'est qu'à sa mort qu'on se rappellera à nouveau sa performance.** L'armée de l'Air enverra une délégation officielle à ses funérailles et la ville de Paris lui décernera une médaille d'honneur d'argent à titre posthume. La ville de Soisy-sous-Montmorency, comme nous l'a confirmé son maire Jean-Luc Stré-

haiano (vice-président du Conseil départemental et président du SDIS 95), ne manque jamais l'occasion de rendre hommage à son héros. C'est ainsi par exemple qu'elle a donné son nom à une rue et a érigé une stèle commémorative sur la maison qu'il occupait. Une crèche de Soisy s'appelle également « Charles Godefroy ».

■ **Avec le vol sous l'Arc de Triomphe, Charles Godefroy a inscrit son nom dans l'histoire de l'aviation.** Pendant plus de soixante ans, il est le seul à avoir osé le passage spectaculaire sous l'Arc, jusqu'à ce que, le 18 octobre 1981, un ancien pilote de chasse, Alain Marchand, le reproduise.

■ **Merci à Charles Godefroy et ses amis aviateurs (voir encadré), qui ont défendu et sauvé la France, au péril de leur vie, avec leurs autres compagnons des armées de terre et de mer. Et ne manquez pas de venir lui rendre hommage en apportant sur sa tombe du cimetière de Soisy-sous-Montmorency un petit bouquet de ces champs de bleuets qu'il voyait du haut de son aéronef dans ces beaux paysages de France qu'il aimait tant.**

René RICOT



Autographe de Charles Godefroy.

Sources :

- Melville Wallace, La vie d'un pilote de chasse en 1914-1918, Paris, 1978.
- Les débuts de l'aviation : Charles Godefroy [archive].
- Exploits de l'Aviation [archive].
- Les Vieilles Tiges [archive].



POUR VOIR LE VOL EN VIDÉO, SCANNEZ >>>

BREF APERÇU DE L'ÉVOLUTION DE L'AVIATION PENDANT LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE

■ **Au début du conflit, en 1914, l'aviation en est à ses balbutiements,** les avions sont encore peu fiables. **Ils ne sont pas armés, car ils ne servent qu'à l'observation aérienne.** Il n'est pas rare de voir des pilotes ennemis se saluer lorsqu'ils se croisent dans les airs. Pour ces pilotes, ils sont des aviateurs avant d'être des militaires.

■ **Mais les choses vont rapidement changer** lorsque ces pilotes doivent réaliser un atterrissage forcé dans les lignes ennemies et qu'ils doivent se défendre avec leur pistolet ou leur sabre contre l'ennemi qui les considère comme des simples soldats et non plus comme des aviateurs. **Certains pilotes vont même commencer à tirer en plein ciel, à l'aide de leur pistolet, sur les pilotes ennemis.**

■ **Aussi l'idée d'installer une mitrailleuse à bord de leur avion n'est pas une idée militaire mais bien une idée des pilotes.** C'est ainsi que, le 05 octobre 1914, le sergent Joseph Frantz et le caporal mécanicien mi-

trailleur Louis Quenault montent une petite mitrailleuse Hotchkiss sur leur avion Voisin III. À peine dans les airs, le sergent Frantz prend en chasse un Aviatik allemand et le caporal Quenault l'abat à peine en quelques secondes. **C'est le premier duel aérien de la Grande guerre. Ce premier combat est l'événement déclencheur.**

■ **L'avion est désormais reconnu par les autorités militaires de tous les pays belligérants.** Il servira à observer l'ennemi et ses mouvements, à détruire les ballons d'observations (ou autres zeppelins) qui deviennent obsolètes, à larguer des bombes et grenades à la main et en plus il pourra abattre les avions ennemis. **À cet instant précis, l'avion va devenir une nécessité sur les champs de bataille.**

■ **Le 1^{er} mars 1915, la première escadrille de chasse française est créée par le commandant de Rose.** Cette escadrille, baptisée la MS12, est constituée de Morane-Saulnier.

■ **Le système de synchronisation des mitrailleuses, permettant de tirer à travers l'hélice, inventé par les allemands, associé à des appareils plus maniables, permet de créer des appareils spécifiquement conçus pour le combat aérien.**

■ **Comme la guerre au sol s'enlise, des avions plus lourds sont utilisés pour bombarder les tranchées et les bases de ravitaillement ennemies.** Cependant, leur lenteur en fait des proies faciles pour les chasseurs ennemis, ce qui mènera les deux camps à mettre en place des escadrilles de chasse destinées à escorter les bombardiers.

- De ces combats aériens vont naître les as de l'aviation :
- René Fonck, 75 victoires homologuées ;
 - Georges Guynemer, 35 ;
 - René Dorme, 23 ;
 - Charles Nungesser, 15 ;
 - Sans oublier pour l'Allemagne le célèbre « baron rouge » Von Richtofen et ses 80 victoires.

2022/2024, « DESTINATION IMPRESSIONNISME » DANS LE VAL-D'OISE

■ Une belle idée de balade : trois musées dans trois villes du bord de l'Oise pour (re)découvrir les peintres qui ont marqué l'histoire de l'impressionnisme. En effet, l'Oise, dans sa partie de l'Île-de-France qui la conduit à rejoindre la Seine à Conflans-Sainte-Honorine, a inspiré les peintres. La rivière et ses alentours, sous les pinceaux des artistes, témoignent de l'histoire de la peinture de paysage aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles et d'une étape essentielle dans la transition du pré-impressionnisme de Barbizon aux années historiques du mouvement.

■ En février 2021, les villes de L'Isle-Adam, Auvers-sur-Oise et Pontoise ont fondé « l'Association pour la Promotion de la Destination Impressionnisme de la vallée de l'Oise », avec pour objectif de valoriser l'héritage culturel et artistique de ce territoire, de protéger ses paysages et de soutenir ses sites culturels afin de transmettre ce patrimoine aux générations futures.



Jules Dupré, *Le Pêcheur*, 1860/1870.

Crédit photo : L'Isle-Adam, musée d'Art et d'histoire Louis-Senlecq, JM Rousvoal.

Inauguration des expositions le 1^{er} octobre 2022

■ C'est dans les modernes et très beaux locaux, situés au bord de l'Oise, de l'Office de tourisme de Cergy-Pontoise Porte du Vexin, présidé par **Monique Lefebvre** (secrétaire générale de l'ANMONM 95) que les autorités et les participants ont ouvert le 1^{er} octobre la saison des expositions. En présence de **Laëtitia Césari-Giordani**, secrétaire générale de la Préfecture et sous-préfète de Pontoise, et des représentants de **Marie-Christine Cavecchi**, présidente du Conseil départemental, **Stéphanie Von Euw**, maire de Pontoise, **Isabelle Mézières**, maire d'Auvers-sur-Oise et **Sébastien Poniatowski**, maire de l'Isle-Adam, se

sont succédés pour indiquer que, dans le cadre du projet de l'Association pour la Promotion de la destination impressionnisme de la vallée de l'Oise, réunissant leurs municipalités, **les musées de ces trois villes – le musée d'Art et d'histoire Louis Senlecq, le musée Daubigny et le musée Camille Pissarro – proposeront en permanence, d'octobre 2022 à février 2023, une exposition conjointe autour de trois artistes majeurs, et de leurs élèves, de leurs collections :**

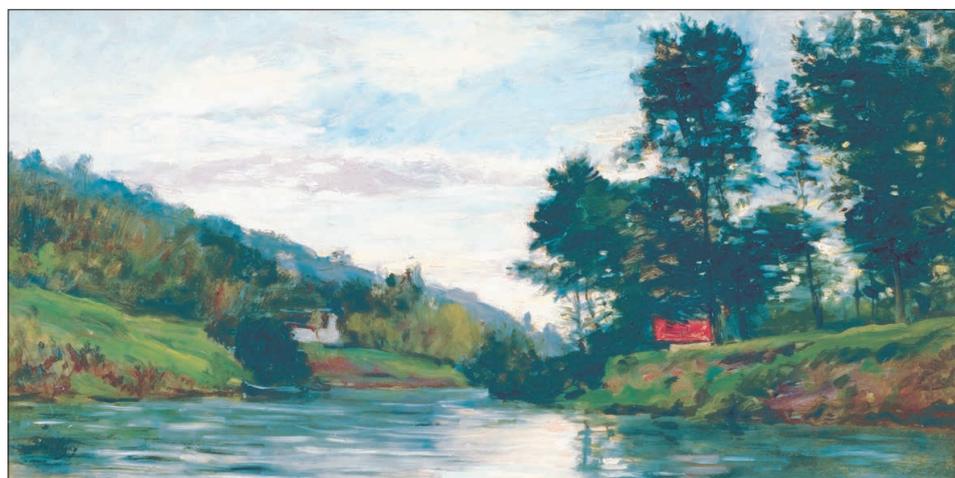
- Jules Dupré (1811-1889) ;
- Charles-François Daubigny (1817-1878) ;
- Camille Pissarro (1830-1903).

Par leurs personnalités et leurs talents, ces peintres ont attiré autour d'eux de nombreux

amis ou élèves, faisant de la vallée de l'Oise un foyer artistique majeur.

Jules Dupré (1811-1889)

■ Le musée d'Art et d'histoire Louis Senlecq conserve un des plus beaux ensembles d'œuvres de Jules Dupré, après ceux des musées du Louvre et d'Orsay. Une soixantaine de pièces provenant de la collection du musée, d'institutions publiques (musée d'Orsay, musée des Beaux-Arts de Reims, musée d'Art et d'histoire de Meudon, musée des Beaux-Arts et d'archéologie de Châlons-en-Champagne, musée Daubigny d'Auvers-sur-Oise) et de collections privées ont été présentées.



Charles-François Daubigny, *Île de Vaux, petit bras de l'Oise*, 1870.

Musée Daubigny d'Auvers-sur-Oise.

Charles-François Daubigny (1817-1878)

■ Charles-François Daubigny a profondément marqué l'histoire de la vallée de l'Oise. Dès son installation à Auvers-sur-Oise en 1860, il attire autour de lui un grand nombre d'artistes qui viennent profiter de son enseignement et de son sens de l'accueil, parmi lesquels Charles Beauverie (1839-1924), Léonide Bourges (1838-1909), Paul Jouanny (1839-1924), Émile Lambinet (1815-1877) ou Eugène Lavieille (1820-1839), qui vont l'accompagner pour peindre les bords de l'Oise, les champs et les villages, nous offrant un témoignage fabuleux sur les paysages tels qu'ils étaient au XIX^{ème} siècle et sur l'ambiance qui régnait à l'époque à Auvers.



Camille Pissarro, La brouette dans un verger, Le Valhermeil, Auvers-sur-Oise.
Musée Camille Pissarro de Pontoise.

Camille Pissarro (1830-1903)

■ Si le nom de Pontoise est connu dans le monde entier, c'est à Camille Pissarro que la ville le doit. Entre 1866 et 1883, l'artiste a réalisé plus de 350 tableaux ainsi que de très nombreuses œuvres graphiques à Pontoise et dans ses environs. À l'instar de Charles-François Daubigny à Auvers-sur Oise, Camille Pissarro aime s'entourer d'amis pour travailler. Il en fera même l'essence de son évolution, poursuivant toute sa vie des collaborations avec ses amis puis avec ses cinq fils. C'est surtout à partir de son installation permanente en famille dans le quartier de l'Hermitage durant l'été 1872, que Camille Pissarro encourage ses amis à venir le rejoindre.

Les trois musées de France de la vallée de l'Oise

■ Le musée d'art et d'histoire Louis Senlecq, à l'Isle-Adam : ses origines remontent à 1939, à l'initiative du docteur Louis Senlecq qui souhaitait préserver et faire connaître le passé historique et artistique de l'Isle-Adam et de son territoire. Municipalisé en 1999, le musée compte près de 4 000 œuvres provenant de nombreux dons, d'achats et de dépôts de musées nationaux ou issus de collections privées. Il bénéficie de l'appellation musée de France depuis 2002.

permanence au rez-de-chaussée, présente les peintures, dessins et gravures de Charles-François Daubigny, précurseur de l'impressionnisme et de ses nombreux élèves, dont la plus connue est sans nul doute Léonide Bourgeois.

■ Le musée Camille Pissarro, à Pontoise : inauguré le 22 novembre 1980 à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la naissance de l'artiste, le musée Camille Pissarro fut conçu pour rendre hommage à la présence du maître de l'impressionnisme à Pontoise pendant les années décisives du mouvement (1866-1884). Il est installé dans une maison bourgeoise située sur le promontoire du château médiéval, aujourd'hui détruit. Lors de son inauguration, le musée bénéficie des collections du XIX^{ème} du musée Tavet-Delacour, mais aussi et surtout des archives et des collections de l'association « Les Amis de Camille Pissarro », dont il abrite également le siège. Année après année, il s'est ensuite enrichi à l'occasion d'achats ou de dons. Aujourd'hui, le musée possède plusieurs centaines de peintures, pastels, aquarelles et plusieurs milliers d'estampes de Camille Pissarro et de ses fils (Lucien Pissarro, Georges Manzana-Pissarro, Ludovic Rodo, Félix dit Jean Roch et Paul-Émile), ainsi que de Ludovic Piette (1826-1878), peintre paysagiste réputé pour ses gouaches et ses aquarelles, qui, dès 1860, voue une profonde amitié à Camille Pissarro, et qui, conquis par Pontoise, va y réaliser entre 1874 et sa mort de remarquables tableaux à travers lesquels il dépeint la vie pontoisienne de façon si précise (les marchés, les fêtes etc.) qu'ils constituent un véritable joyau pour la ville. Cette collection est par ailleurs complétée par des peintures

■ Le musée Daubigny, à Auvers-sur-Oise : propriété de la ville depuis 2013, ce charmant manoir du XVII^{ème} siècle est consacré à la compréhension du pré-impressionnisme et des mouvements artistiques qu'il a fait naître. Il a reçu l'appellation musée de France. Plus de 1 000 œuvres constituent ses collections, la plus importante d'entre elles, exposée en



Ludovic Piette, Marché aux légumes place du Petit Martroy, 1877.
Musée Camille Pissarro de Pontoise.

d'artistes paysagistes qui ont travaillé dans la vallée de l'Oise, tels que Charles-François Daubigny, Luis Jimenez, Norbert Goeneutte, Edouard Béliard ou encore Octave Linet.

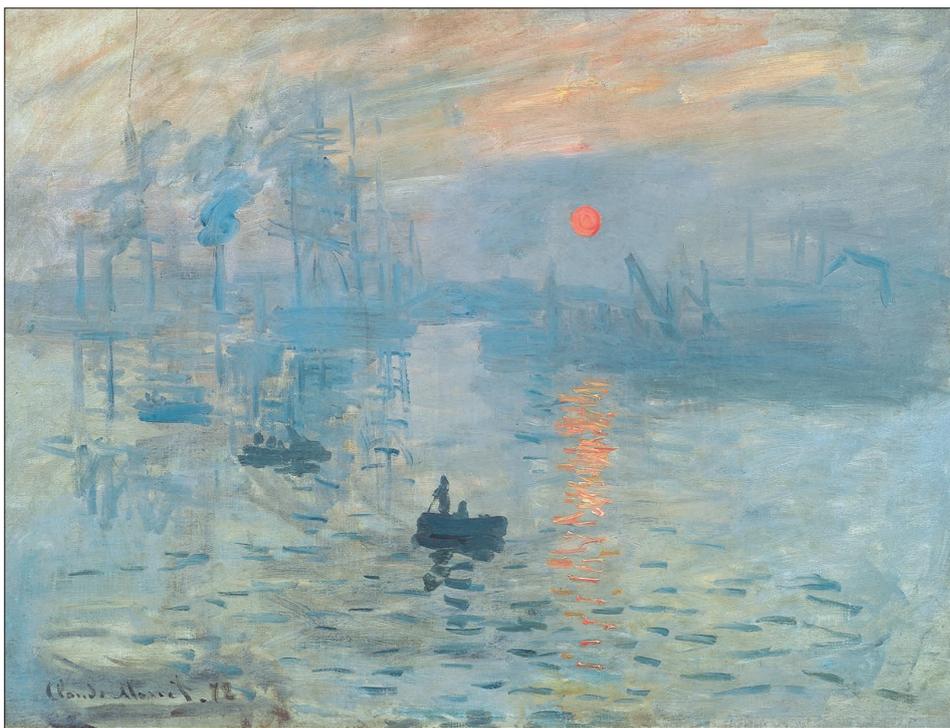
« Destination Impressionnisme » : la 3^{ème} édition du festival Automne impressionniste

■ Forte des deux années précédentes au cours desquelles les festivités proposées pendant l'Automne impressionniste ont connu un succès grandissant, l'Association pour la Promotion de la destination impressionnisme a conçu pour la saison 2023 une nouvelle programmation comprenant plus de cinquante activités consacrées à ce mouvement artistique novateur qui a fortement marqué la vallée de l'Oise il y a presque 150 ans, avant de s'étendre à l'hexagone puis au monde entier !

■ Les activités proposées sont multiples et diverses, allant du cirque, de la guinguette, des visites commentées, des expositions aux ateliers d'art plastique, aux croisières, aux randonnées, aux concerts, cette variété faisant penser à la palette des peintres impressionnistes avides de créer de nouveaux coloris. Les villes de Pontoise, Auvers-sur-Oise et l'Isle-Adam, étroitement associées dans cette manifestation culturelle, ont eu à cœur qu'elle convienne au plus large public possible, adultes, jeunes et enfants, déjà initié à l'art ou novice dans ce domaine. Il n'est, bien entendu, pas possible de les citer toutes ici, la liste en serait bien trop longue, mais vous avez pu les retrouver sur les sites internet des trois villes et des trois Offices de tourisme.



Pierre-Auguste Renoir, La Grenouillère, 1869. National Museum, Stockholm.



Claude Monet, Impression, soleil levant, 1872. Musée Marmottan-Monet, Paris

Quelques temps forts jusqu'à mars 2024

■ Le spectacle inaugural, qui a eu lieu à Auvers-sur-Oise le samedi 30 septembre, a présenté en danse, cirque et théâtre d'ombres l'œuvre de trois peintres impressionnistes, Renoir, Monet et Degas. Le 1^{er} octobre, la croisière festive qui est partie de l'Isle-Adam vers Pontoise, via Auvers, a fait revivre l'esprit guinguette que les impressionnistes appréciaient

grandement, et les 21 et 22 octobre, le Festival baroque de Pontoise s'est associé aux festivités en interprétant des danses et des œuvres du XIX^{ème} siècle.

■ Vous avez pu aussi aller voir, à tour de rôle, les trois expositions qui ont été présentées dans les trois villes pendant tout l'automne, et dont certaines sont encore accessibles jusqu'à début 2024 :

- La mode au temps des impressionnistes à Pontoise ;
- Le musée révéle à Pontoise, jusqu'au 14 janvier 2024 ;
- Le musée révé de Vincent à Auvers-sur-Oise, jusqu'au 11 février 2024 ;
- Regard sur les collections à l'Isle-Adam, jusqu'au 17 mars 2024 ;

Ou participer à la conception d'une grande fresque guidés par l'artiste Strait dans chacun des trois Offices de tourisme.

■ Les enfants qui auront participé à une activité du programme dans chacune des trois villes deviendront les Petits ambassadeurs de l'Automne impressionniste et pourront gagner un lot en déposant leur carnet tamponné dans l'un des trois Offices de tourisme ! Un beau défi à relever...

Monique LEFEBVRE



AUVERS-SUR-OISE ET LE MUSÉE D'ORSAY CÉLÈBRENT VAN GOGH

■ 2023 et 2024 resteront marqués par l'hommage rendu à Vincent Van Gogh au musée d'Orsay avec une remarquable exposition sur le thème : « Van Gogh à Auvers-sur-Oise ». Mais le village n'a pas voulu être en reste. Et c'est ainsi que trois expositions sur ce thème sont proposées, au Château d'Auvers, au musée Daubigny et à la Maison du docteur Gachet.

■ Sous le titre « la symphonie de l'adieu », Le Figaro a publié, sous la plume d'Isabelle Schmitz, un article sur ces expositions dont nous reprenons quelques extraits : « Il avait cru avoir trouvé son port d'attache. Après l'embarquement des couleurs du Sud et la violence du soleil arlésien, Vincent avait vu un refuge dans ce charmant village aux collines verdoyantes, baignées d'une lumière plus clémente que celle du Midi. Avant lui, le peintre Daubigny



AUVERS-SUR-OISE
VILLAGE D'ARTISTES

14 oct. 2023 ▶ 11 fév. 2024

Le
Musée
rêvé
de
Vincent

MUSÉE DAUBIGNY

Manoir des Colombières
rue de la Sansonne
95 430 Auvers-sur-Oise
01 30 36 80 20
museedaubigny.com

avec la participation de
l'Association des Amis du musée Daubigny

DRAC val d'oise le département

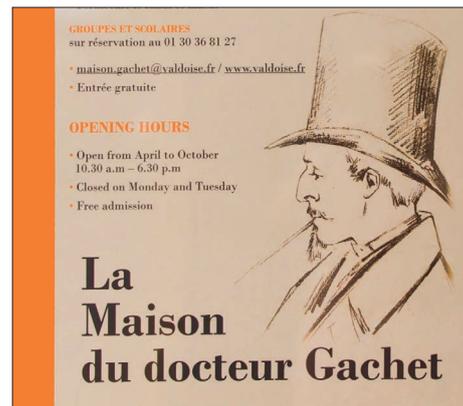
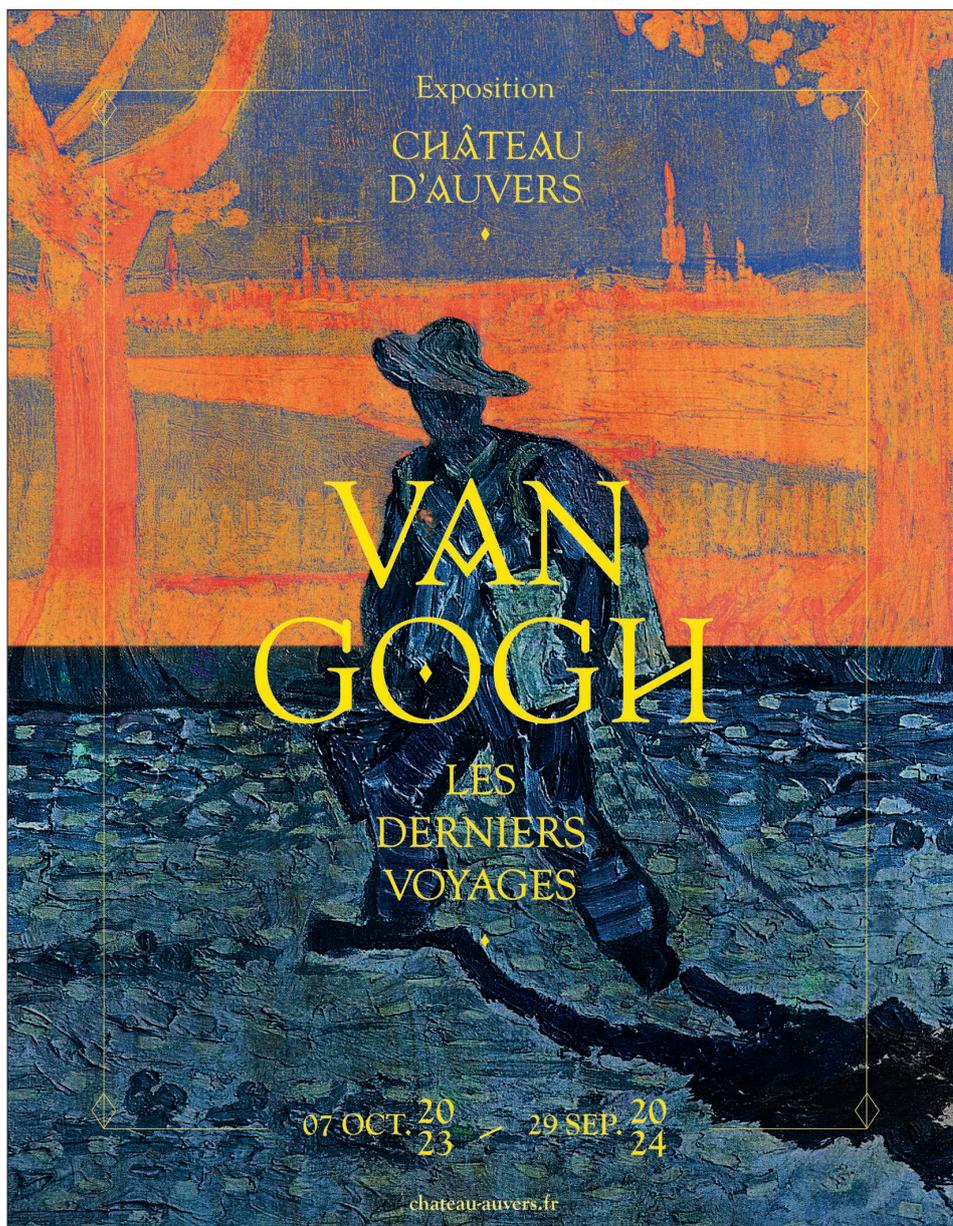
y avait attiré dans son sillage une bohème artistique qui en avait fait l'un des lieux préférés des impressionnistes. Durant deux mois, Vincent peindrait comme un forcené, pour opposer le paratonnerre du travail au mal-être qui allait le terrasser... »

Auvers-sur-Oise lui rend aujourd'hui hommage en trois temps

■ Au musée Daubigny, d'abord, qui réunit une cinquantaine d'œuvres de peintres français qu'il admirait, autant d'étoiles au ciel de sa peinture, mises en regard avec les citations que Vincent en fit dans sa correspondance : Corot, Dupré, Daubigny, Puvis de Chavannes, Courbet, Millet, Daumier...

■ Au château d'Auvers-sur-Oise, ensuite : « Nous avons voulu présenter le Van Gogh parisien, qui décide de venir en France pour y comprendre l'art de son temps, qui prend racine à Montmartre, part en excursion dans le Sud, puis revient au plus proche de Paris, à Auvers, pour peindre la terre de ses idoles, Daubigny et Corot, qui représentent pour lui la modernité », explique Wouter van der Veen, le commissaire de l'exposition.

■ Douze pièces de cette noble bâtisse du Grand Siècle évoquent donc l'univers artistique de Van Gogh, de la galerie d'art parisienne Boussod, Valadon & Cie, recréée grâce à de nombreuses gravures originales, à son appartement de Montmartre reconstitué en meublé pour finir par un salon du XIX^{ème} siècle, aux murs entièrement couverts de tableaux de maîtres des alentours d'Auvers, puis une salle d'estampes japonaises.



l'impression d'un magasin d'antiquités. Objets chinés, reproduction des tableaux et éclairage à l'ancienne y recréent le capharnaüm dans lequel vivait l'atypique docteur, dont la figure est évoquée à l'étage, avec celle de son fils Paul, gardien du temple de la collection de tableaux dont il fit don aux Musées de France.

René RICOT



- Le Musée rêvé de Vincent **du 14 octobre 2023 au 11 février 2024.** Musée Daubigny, rue de la Sansonne. www.museedaubigny.com
- Van Gogh, les derniers voyages **du 7 octobre 2023 au 29 septembre 2024.** Château d'Auvers-sur-Oise www.chateau-auvers.fr
- Maison du docteur Gachet, 78 rue Gachet. www.ville-auverssuroise.fr
- Musée d'Orsay, **jusqu'au 4 février 2024.** www.musee-orsay.fr

■ À la fin de ce musée imaginaire de Van Gogh, l'on découvre la figure de Léonide Bourges, élève de Daubigny, et celle, surtout, de Johanna Bonger, la femme de Théo, qui transmet à la postérité l'œuvre de Vincent, et dont l'aventure est relatée dans un espace immersif à 360°, où elle apparaît dans une animation à l'encre de Chine, avec les reproductions des tableaux qu'elle fit exposer au Stedelijk Museum d'Amsterdam en 1905. **Les visiteurs découvriront, en outre, neuf replica des tableaux de Van Gogh, réalisés avec un scanner et une imprimante 3D** (qui reproduit donc la matière des tableaux), cadeau du Van Gogh Museum à Auvers-sur-Oise.

■ Pour compléter cette plongée dans le monde de Vincent, la Maison du docteur Gachet a retrouvé les murs rose pâle encombrés de vieilleries qui donnèrent à Van Gogh



REPRISE DES CÉRÉMONIES DE REMISE DES DÉCRETS DE NATURALISATION



■ Chaque année, le Val-d'Oise est un département qui compte un nombre important de naturalisations. **C'est ainsi qu'en 2020, 2 175 personnes ont été reçues en Préfecture pour la remise de leur décret ou déclaration de nationalité française, et en 2021 il s'est agi de 3 609 personnes.**

■ **Ces chiffres consacrent l'importance du travail réalisé** pour la constitution des dossiers, la préparation et la mise en œuvre des épreuves d'admission, réalisées dans des conditions remarquables par l'équipe de la section des naturalisations que dirige **Céline Joye-Fernandes**.

La cérémonie du 27 septembre 2022

■ Renouant avec les remises des décrets organisées tous les mois, et quelquefois deux fois par mois, avant la période du coronavirus, **la cérémonie était présidée par Philippe Court, préfet du Val-d'Oise. Les maires de Beaumont-sur-Oise et de Bouffémont, ainsi que le député Émilie Chandler, étaient également présents.**

■ Étaient aussi invités : pour la Légion d'Honneur (SMLH), les présidents **Christian Le Roux et Gérard Viallet**. L'ANMONM 95, qui participe sans interruption à toutes les cérémonies depuis 2018, avait délégué **René Ricot**, président, **Pierre Fulchir**, vice-président et, en qualité de porte-drapeau, **Pierre Perthuis**.

■ La cérémonie, dont l'ordonnancement avait été revu par le préfet pour lui donner toute sa solennité, prévoyait :

- **l'accueil des récipiendaires ;**
- **le visionnage du film « devenir Français »** relatif à l'acquisition de la naturalisation française ;
- **une intervention de Philippe Court**, préfet du Val-d'Oise ;
- **la remise individuelle des décrets**, suivi d'une séance de photos individuelles et de groupe.



De gauche à droite : Christian Le Roux et Gérard Viallet pour la SMLH, le préfet Philippe Court, et René Ricot pour l'ANMONM 95 .

Le discours du préfet Philippe Court

■ Dans une intervention particulièrement appréciée et chaleureusement applaudie, le préfet, après avoir salué les autorités présentes, se déclara très honoré et heureux d'accueillir les récipiendaires à la Préfecture, dans la maison de la République, pour cette remise solennelle du décret qui symbolise leur entrée dans la nationalité et la citoyenneté française. « **Ce moment solennel**, poursuivit-il, en s'adressant à eux, **est important pour chacune et chacun d'entre vous mais aussi pour notre pays, la France, puisqu'il entérine le choix que vous avez fait de rejoindre notre communauté nationale à la suite d'une démarche longue et exigeante, et qu'il marque aussi la reconnaissance par la République de votre droit et de votre capacité à être Français.** »

■ Il rappela que la France s'est toujours enorgueillie de sa tradition d'accueil et parmi ceux qui ont fait la France, beaucoup avaient des origines étrangères. **C'est une chance pour notre pays, et pour un monde globalisé où il est nécessaire, sinon urgent, de maintenir le dialogue.** En perpétuant cette tradition, en acquérant la citoyenneté française, ils ont choisi d'assumer la grande responsabilité de respecter, de partager et de faire vivre ses principes et ses traditions. Comme ils l'ont déjà exprimé pour beaucoup, depuis de nombreuses années, ils auront à cœur de mettre leurs métiers, leurs savoir-faire, leurs talents ou leur enthousiasme au service de notre pays et éduqueront leurs enfants à en faire autant.

■ Il poursuit en indiquant que **devenir français est un acte fondamental** : « Vous avez choisi de devenir français : c'est une belle et grande décision, une décision qui vous engage, vous et vos enfants et ceux qui suivront, car elle témoigne d'une volonté, d'un choix de rejoindre notre communauté nationale en adhérant à tout ce qu'elle représente et tout ce qui l'a faite. C'est aussi s'intégrer pleinement à la communauté nationale, accepter ses règles et son histoire, et parler correctement notre langue, le français, porte d'accès à une pensée et une littérature majeures, langue aussi que nous partageons avec nombre de pays au sein de la francophonie. C'est aussi un honneur, celui d'appartenir à une grande nation porteuse de valeurs fortes, ambitieuse pour l'Europe et ouverte au monde, nourrie par un long passé. »

■ Il insista sur le fait qu'en devenant français, ils marquaient leur adhésion aux principes fondamentaux de notre communauté politique, de notre Nation et de notre État : la liberté, l'égalité et la fraternité rassemblées dans une même devise de la République. La liberté, valeur forte de la France, reconnue



Un décret remis par Émilie Chandler, députée du Val-d'Oise.

comme personnelle et individuelle. Dès lors, elle s'exerce dans le respect des autres et de leur propre liberté. L'égalité au cœur du pacte républicain qui constitue un principe qui nous est cher et que la loi protège en condamnant les discriminations liées au sexe, à la race ou à la religion. La fraternité, ancrée dans notre conception de la solidarité nationale car ensemble nous sommes plus forts.

■ « Cette devise de la République », ajouta-t-il, « porte la clé de voûte de notre vie collective, de notre vivre ensemble, dont découlent certains principes centraux comme la laïcité. Elle intègre, une aspiration constante à l'émancipation qui se traduit par exemple dans la lutte contre ce qui peut nuire à notre vie en société, par ce qui la fractionne : **c'est le sens de la vigilance que nous devons exercer collectivement contre toutes les formes de séparatisme**, qui visent à isoler des groupes de femmes et d'hommes en fonction de leur origines, de leur religion, de leur situation sociale ou de leur sensibilité politique. »

■ Il conclut en souhaitant au nom de la République tous les vœux de réussite aux récipiendaires et à leurs familles, en rappelant que devenir Français, c'est aussi être soumis aux mêmes devoirs que tous les Français, et c'est l'accepter en se soumettant volontairement à la loi commune : **c'est ce respect par tous de la loi commune qui permet à chacun de vivre en paix.**

■ Depuis, et jusqu'en octobre 2023, les cérémonies de naturalisation se sont

succédées tous les mois (sauf en juillet et août) à la Préfecture. **C'est ainsi que pour la fin de l'année, le chiffre de 3 600 devrait être dépassé, ce qui place le Val-d'Oise dans les tous premiers départements pour l'accueil des naturalisés.**

■ Pour la représentation de l'ANMONM 95, outre nos porte-drapeaux, Pierre Fulchir et Pierre Perthuis, qu'il convient de remercier, citons également la participation des membres du Comité qui se sont succédés : **René Ricot, Jean-Pierre Lemoine, Monique Lefebvre, Yannick Ratiarson, Hakim Kamouche.** Notons également, avec les maires de plus en plus nombreux à s'associer à la cérémonie, la présence constante pour la SMLH de son président, **le général Viallet**, souvent rejoint par **le docteur Le Roux**, président honoraire.

René RICOT



Pierre Perthuis et Pierre Fulchir, nos porte-drapeaux.

LE SIARP A DES NOUVEAUX LOCAUX

■ Installé dans ses nouveaux locaux au 9 rue Pierre Curie à Pontoise⁽¹⁾ depuis novembre 2021, **le SIARP a pu les inaugurer vendredi 23 septembre 2022**, en présence de nombreux élus et partenaires, comme l'ANMONM 95 représentée par **René Ricot** et notre regretté **Jacques Feyte**.

■ « Cette inauguration est le couronnement de beaucoup de travail et l'achèvement d'un long processus qui a débuté, après de nombreuses recherches, par le choix de ce bâtiment situé sur l'une des communes historiques du Syndicat. » C'est avec ces mots et un plaisir non dissimulé qu'**Emmanuel Pezet, président du SIARP**, a débuté son discours d'inauguration.

■ Il faut avouer que cette dernière fut reportée à plusieurs reprises depuis fin 2021, dans un contexte qui ne facilitait pas la réunion d'une assemblée conséquente, puisqu'en ce vendredi 23 septembre 2022, **de nombreux élus et partenaires étaient au rendez-vous, en présence du personnel du SIARP.**

Un œil dans le rétro

■ **Stéphanie Von Euw, maire de Pontoise, a pu largement revenir sur l'histoire du SIARP, créé en 1950**, soulignant que le SIARP « a su prendre de manière successive des virages nécessaires et structurants », avec notamment la rationalisation des gestionnaires, la fusion avec le syndicat du Vexin, sans compter la réforme territoriale du 1^{er} janvier 2020, suite à la loi NOTRe, très importante, puisqu'elle a permis au SIARP de bénéficier du transfert de la compétence assainissement de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) et de la Communauté de communes Vexin centre (CCVC).

■ **Michel Guiard, maire de Boissy-l'Aillerie et président de la CCVC**, qui laissera à la fin du mois son poste de président pour se consacrer pleinement à la gestion de sa commune, s'est réjoui à cette occasion « de participer depuis plus de quarante ans à la vie du SIARP » car « convaincu depuis longtemps qu'il fallait en vision plus large que la commune et les communautés de communes pour apporter les bonnes solutions de gestion, de partage et de sécurité ».

Un président investi depuis 31 ans

■ « La présidence d'**Emmanuel Pezet** depuis 31 ans a durablement marqué l'histoire de Pontoise et de son conseil municipal bien sûr », a poursuivi Stéphanie Von Euw, soulignant « un homme d'exigence, un élu engagé, un président très respectueux de ses équipes ».



■ **Adrien Allard, sous-préfet du Val-d'Oise à la Relance**, se félicite que le SIARP ait su « fédérer tous les acteurs, qu'ils soient ruraux ou urbains », un travail de longue haleine, grâce notamment à la persévérance de son président et des agents pleinement investis qui œuvrent chaque jour et qui ont su « mettre en lumière les services publics dont l'action reste souvent dans l'ombre, alors qu'essentielle dans notre quotidien ».



Coupé du ruban.

Faire face aux enjeux climatiques

■ « À l'heure où les risques de pollution et d'inondations, ainsi que les questionnements sur la qualité de l'eau sont omniprésents, le positionnement du SIARP en première ligne rend son action primordiale » a précisé **Jean-Paul Jeandon, maire de Cergy et président de la CACP**, avant de poursuivre : « outre ces problématiques, vous devez mener votre action en tenant compte de l'urgence climatique. La transition écologique, la préservation de la ressource en eau et la diminution de l'empreinte

carbone sont au cœur de vos missions, tout en gardant un équilibre financier et une qualité optimale de service rendu aux usagers ».

Résolument tourné vers les innovations et l'avenir

■ **Le SIARP a d'ores et déjà les yeux tournés vers l'avenir et trace doucement mais sûrement sa route pour répondre aux enjeux qui l'attendent.**

« Car au-delà d'une vitrine, c'est un véritable Pôle de l'eau et de l'assainissement que le SIARP souhaite mettre en œuvre » annonce Emmanuel Pezet. Alliant professionnalisme, technicité et pédagogie, « le SIARP se définit comme un acteur majeur du cycle de l'eau, aussi bien sur notre région que dans le cadre d'instances régionales ou nationales, auxquelles il participe activement ».

■ « Il est d'ailleurs essentiel que le SIARP continue d'investir les nombreuses démarches innovantes portées à ce jour », confirme Adrien Allard. Emmanuel Pezet n'a d'ailleurs pas manqué de préciser que « le SIARP poursuit son travail au plus près des usagers mais également avec **des projets porteurs tels que la création ou la réhabilitation de stations d'épuration, la valorisation du biogaz produit sur la station de Neuville-sur-Oise ou bien encore, la réutilisation des eaux usées traitées.** »

■ « Le SIARP se projette désormais vers une gestion coordonnée de l'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales sur son territoire ». **Ces projets ne pourront se faire sans un partenariat fort avec les différents acteurs de terrain.** « Cette inauguration est aussi l'occasion de remercier chaleureusement chacun d'entre vous » a conclu Emmanuel Pezet, les invitant à un verre de l'amitié avant qu'ils ne puissent découvrir les locaux du SIARP.

La rédaction

Avec le concours du service communication du SIARP



LES 20 ANS DE CULTURES DU CŒUR EN VAL-D'OISE

■ Le 30 mars dernier, une journée importante s'est déroulée au Théâtre 95 - Points Commun à Cergy où **étaient fêtés les 20 ans de l'association Cultures du cœur en Val-d'Oise, présidée par notre ami et collègue, Elie Le Port**, membre de notre Comité départemental. Vous avez déjà eu l'opportunité de lire ses articles concernant le SNU – Service national universel – pour lequel il est notre référent, mais aujourd'hui c'est une autre activité à laquelle il consacre aussi une grande partie de son temps. **Monique Lefebvre**, notre secrétaire générale, qui a participé à cet événement au nom du Comité, nous en fait un bref récit.

Le programme de la journée

■ Il était dense : après un accueil café, la journée a été ouverte par **Fériel Bakouri, directrice de Points Communs**, Nouvelle scène nationale Cergy-Pontoise / Val-d'Oise, en compagnie d'**Elie Le Port**. Puis suivait une conférence donnée par **Jean-Pierre Chrétien Goni, directeur du Vent se Lève, metteur en scène, anthropologue**, membre du Groupement d'intérêt scientifique « Le sujet dans la Cité », Sorbonne Paris Nord-Campus Condorcet, sur le thème « *L'art et la culture à l'ère des grandes transformations – responsabilité collective/ responsabilités individuelles/ réponses concrètes* ».

■ Après la pause déjeuner, **plusieurs ateliers d'échanges et de réflexion étaient proposés aux participants** de cette journée : se connaître et agir ensemble, les enjeux de l'action culturelle dans le champ social, les pratiques culturelles à l'ère du numérique et l'activité physique et sportive comme facteur d'inclusion.

■ **S'ensuivit la restitution des ateliers, riche en témoignages divers, en partages d'expériences variées**, dont Jean-Pierre Chrétien fit une brillante synthèse que l'on peut résumer dans une de ses citations : « *Je voudrais affirmer l'importance des pratiques culturelles et artistiques dans ces transformations inévitables, en particulier au regard des vulnérabilités que nous vivons chacun à notre tour, à notre façon, certains plus que d'autres. La culture n'est pas que le décor de nos existences. Elle en est la texture profonde et l'art explore les possibles de ces tissages* ».

Les actions de l'association Cultures du cœur en Val-d'Oise

■ **Le réseau national de Cultures du Cœur, initié en 1998, pour agir dans la lutte contre l'exclusion et rendre effectifs les droits culturels dans le champ social**, comprend 34 structures départementales et une structure au Québec, 10 000 partenaires sociaux, culturels

et sportifs, des milliers de permanences culturelles, et a proposé 350 000 invitations à des spectacles, animations ou ateliers depuis sa création.

■ **L'association, dans notre département, a été créée en 2002. Elle anime un écosystème solidaire constitué de 441 partenaires** : 61 culturels, 24 sportifs et 356 relais sociaux, tous convaincus que la culture est un formidable lien social. Elle agit avec deux finalités : la transformation sociale de l'individu par son émancipation et la transformation de certaines pratiques professionnelles. **Plus de 50 000 Valdoisiens ont bénéficié d'une invitation au cours de ces vingt ans d'existence, soit en moyenne 3 420 par an.**

■ Elle œuvre pour :

- Le développement et l'animation d'un réseau de solidarité culturelle ;
- La mise en place d'actions de sensibilisation à la culture et aux pratiques artistiques ;
- La mise en place d'actions de médiation socio-sportive ;
- La conception et la mise en œuvre d'actions de remobilisation par la culture et le sport.



Les projets phares en 20 ans

■ **Pour favoriser l'interconnaissance et agir ensemble auprès des plus démunis et des personnes en grande précarité sur le territoire départemental, l'association Cultures du Cœur organise des rencontres réunissant son réseau de partenaires :**

- Les rencontres de la Culture et du Cœur en 2007 et 2009 ;
- Atelier théâtre et image de soi en 2006 et 2007 ;
- Les forums de présentations des saisons culturelles « demandez le programme » en 2013, 2014, 2015, 2017, 2018 et 2019 ;
- La journée « Arts, culture et sport : facteurs d'inclusion sociale et de citoyenneté » en 2016 ;
- Les parcours de sensibilisation des professionnels de l'insertion aux arts du spectacle en 2012 ;
- Les interventions auprès des formations étudiantes en médiation culturelle et en intervention sociale ;

- Le projet photos « vies liées » en 2010 ;
- Le projet « ensemble, partageons nos désirs de culture ! » en 2012 ;
- En quête de sens : découverte du patrimoine du Vexin en 2021 et 2022 ;
- La Fabrique culturelle et citoyenne de la Sébille, de 2018 à maintenant ;
- Livres en fête en 2022 ;
- Le Labo des curieux en 2021 ;
- L'opération chèques-lire, de 2020 à 2022 ;
- Journée « sport pluri'elles » en 2018 et 2019 et Formasport en 2021 et 2022.

■ Ceci constitue un beau palmarès dont l'association peut être fière ! **Elle partage avec ses partenaires des valeurs, des principes et une vision commune de la médiation culturelle dans le domaine social**, qu'elle a inscrits dans une déclaration commune, mise à jour en 2023, que l'on peut synthétiser ainsi :

- 1- Soutenir le principe inaliénable d'égalité ;
- 2- Affirmer que la lutte contre l'exclusion passe par la culture ;
- 3- Défendre la pluralité culturelle et encourager la mixité ;
- 4- Dépasser l'opposition culture légitime/ culture illégitime ;
- 5- Promouvoir la gratuité comme valeur ;
- 6- Poursuivre les idéaux de l'éducation populaire ;
- 7- Affirmer que la médiation culturelle est un rempart contre toute pensée unique, idéologie totalitaire ou xénophobe ;
- 8- Défendre la pratique de la médiation culturelle dans le métier de travailleur social.

Toutes ces valeurs énoncées dans cette déclaration sont identiques à celles que notre Comité met en lumière régulièrement, d'une autre façon, dans notre domaine.

■ **L'association Cultures du Cœur a encore de nombreuses actions en perspective qu'elle va peaufiner au cours des mois et des années à venir** : « Lenvers du décor – mode d'emploi », « En quête de soi – tableaux détournés – c'est mon patrimoine », « Soyons sport Jeux Olympiques Paris 2024 », « Rencontres thématiques », « Pause-café CDC 95 » et « Libres comme l'air ». Nous lui souhaitons une pleine réussite, bien méritée, dans toutes ses activités et dans la poursuite de son engagement sans faille, car c'est un travail de longue haleine, qui parfois n'apparaît pas au grand jour.

■ **L'article 27 de la Déclaration universelle des Droits de l'homme des Nations-Unies du 10 décembre 1948 me paraît tout à fait adapté comme conclusion** : « *Toute personne a le droit à prendre part librement à la vie culturelle de la communauté et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent* ».

Monique LEFEBVRE



■ LA MESSE DÉPARTEMENTALE DU SOUVENIR FRANÇAIS DU VAL-D'OISE

■ Dès 10 heures ce 7 mai 2023, **Gérard Lambert-Motte**, maire du Plessis-Bouchard et vice-président du Conseil départemental du Val-d'Oise, et notre ami **Bernard Robert**, délégué général du Souvenir français pour le Val-d'Oise, accueillent les invités et les porte-drapeaux qui arrivent pour la cérémonie.

■ Comme chaque année, un grand nombre de personnalités se sont déplacées et **l'entrée des 34 porte-drapeaux dans l'église est impressionnante**. Je ne peux pas citer tous leurs noms ici, mais il faut souligner que notre ami **Pierre Fulchir**, vice-président en charge du secteur 2, et notre porte-drapeau titulaire, était bien évidemment présent, ainsi qu'**Éric Petersen**, notre porte-drapeau suppléant.

■ Au cours de cette cérémonie, nous avons une pensée toute particulière pour tous ceux qui nous ont quittés récemment, que ce soit les membres de notre Comité, je veux parler bien entendu de **Léon Duval** et de **Jacques Feyte**, sans oublier **Daniel Lainé** et **Pierre Legros** il y a quelques années, ou de nos compagnons disparus ces derniers mois, **Huguette Roy** et **Raymond Martinez**, et bien d'autres, dont la liste serait trop longue à ajouter ici.

■ Après la messe, le cortège se forme devant l'église pour se rendre au cimetière, où **un hommage aux Morts pour la France est rendu, suivi d'un dépôt de gerbes**. Puis le retour en cortège vers l'église Saint-François-de-Sales s'effectue avec beaucoup de dignité.



■ Ensuite, c'est le moment des **allocutions dans la salle paroissiale** réservée à cet effet, avant de nous retrouver autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Monique LEFEBVRE



Bernard Robert, délégué du Souvenir français du 95.



■ À DOMONT, UNE ASSOCIATION DYNAMIQUE

■ En mai 2023 et depuis plusieurs années, comme nous l'avons déjà relaté dans Le Contact, **une délégation de la section AN-MONM participe à la réunion des Polonais de France, qui se retrouvent avec leur ambassadeur et les autorités diplomatiques, à l'abbatiale de Montmorency et au cimetière des Champeaux** où se trouvent les tombes d'une centaine de militaires et dignitaires polonais qui, au cours des deux derniers siècles, ont fini leurs jours en France après avoir apporté leur soutien à notre pays pendant les guerres qui se sont succédées.

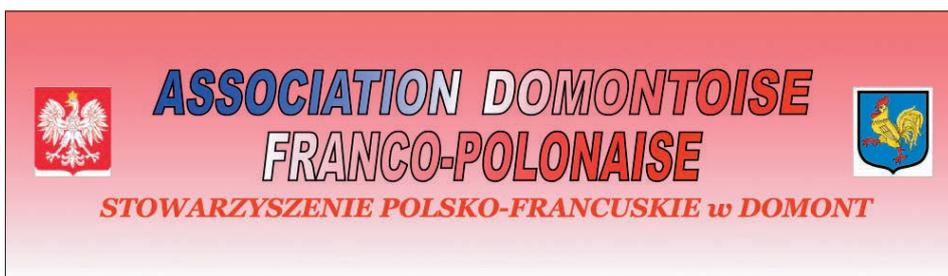
■ Ces cérémonies ont été organisées pendant longtemps par notre regretté compagnon, **Pierre Montsarrat, maire-adjoint de Montmorency**, et gageons que nous serons toujours plus nombreux en 2024, avec notamment nos amis du **Souvenir français**, pour participer à cette cérémonie du souvenir qui, désormais, prend un caractère national et concourt au renforcement des liens qui unissent la Pologne et la France.

■ **Des contacts se sont créés avec l'Association des Polonais de Domont (ADFP, une des plus importantes de France)**, qui anime cette manifestation, et nous les avons rejoints à l'occasion de plusieurs déplacements réalisés en Pologne, dont le dernier à Gdansk a laissé à nos compagnons le meilleur souvenir. Plusieurs ami(e)s de l'association, qui partagent les valeurs de l'ANMONM, ont souhaité nous rejoindre en qualité de sympathisant. **Nous avons donc sollicité la présidente, Céline Etrillard, pour nous renseigner sur les activités de son organisation.**

■ **Domont est une ville du Val-d'Oise jumelée avec quatre villes européennes dont Wolsztyn en Pologne**, située à 63 kilomètres au sud-ouest de Poznań, et connue pour posséder la dernière gare en service de trains à vapeur d'Europe et pour organiser, lors de la fête annuelle de la ville, la plus grande parade de locomotives à vapeur dans le monde.

■ **Notre association a été créée en février 2012** par les membres de la commission « Wolsztyn » du comité de jumelage de Domont. Elle a célébré donc cette année ses dix ans d'existence, le 20 novembre à la salle des fêtes de Domont, avec un repas polonais, et la partie francophone assurée par un spectacle de cabaret plein d'humour et de fantaisie.

■ **Elle compte aujourd'hui 70 adhérents d'origine polonaise ou des Français attachés à la Pologne.** Certains sont fidèles depuis de nombreuses années. Son bureau est composé de **Céline Etrillard** (présidente), **Patrick Goczowski** (vice-président), **Carole Leton** (secrétaire) et **Édouard Lascot** (trésorier). **André Dembski** est un membre actif car il s'occupe de la gestion du site.



■ **L'ADFP a pour but d'organiser des rencontres et des échanges permettant le développement et la connaissance des cultures respectives des deux pays, de créer et de développer des liens de tout ordre entre Français et Polonais.**



■ Nous nous proposons d'atteindre ces buts en soutenant la ville, toute association et tout organisme public de Domont dans leurs relations avec la Pologne et particulièrement avec notre ville jumelle de Wolsztyn : **traduction, assistance logistique** (participation à la fête annuelle de Wolsztyn en 2017, organisation de l'accueil d'une délégation de la ville de Wolsztyn en 2019) et **en organisant des sorties culturelles inhérentes (ou non) à la polonité** : musée du Louvre à Lens en avril 2017, ambassade de Pologne en juin 2017, visite du ministère des Finances en février 2018, visite du palais Garnier et du musée Fragonard à Paris en juin 2018, visite guidée du musée de la Monnaie et du musée de la Légion d'Honneur à Paris en avril 2019, bénédiction des paniers garnis à Pâques à l'église de Domont toujours en avril 2019, visite commentée du cimetière polonais des Champeaux à Montmorency en juin 2019, soirée avec projection du film sur le voyage à Rzeszów en janvier 2020, sortie « La Pologne en pays ch'ti » à Lens en septembre 2020. Le prochain spectacle programmé est le ballet Śląsk en avril à Saint-Brice-sous-Forêt et toutes nos places obtenues sont déjà réservées.

■ **Nous réalisons tous les ans un voyage en Pologne avec une trentaine de membres** (Cracovie-Zakopane en mai 2017, Gdansk en mai 2018, Rzeszów en mai 2019), sauf ces trois dernières années, et nous espérons reprendre ces projets mais en tenant compte de la situation actuelle un peu compliquée.

■ **L'association est présente tous les ans au Forum des associations et à la Foire automnale de la ville**, le dernier week-end de septembre avec un stand et une restauration polonaise qui a du succès car des gens habitant parfois loin viennent faire des provisions de produits polonais.

■ **Elle participe également aux commémorations et réception de la Polonia** (Les Naturelles de Montmorency en mai 2017, participation aux Commémorations du 11 novembre pour le Centenaire de la Pologne en novembre 2018, exposition « Les chemins de l'indépendance de la Pologne » à la médiathèque de Domont en septembre 2019.

■ **De plus, depuis 2021, nous adhérons au Collectif Polonia Hauts-de-France.** Cette association a été créée afin de favoriser le tissu associatif franco-polonais déjà très présent dans cette région mais aussi de le faire connaître et développer ailleurs.

■ **Deux jeudis par mois, Céline anime des soirées conviviales autour de la langue polonaise afin de permettre aux adhérents de replonger dans leurs racines.** Et enfin, nous nous retrouvons tous les ans en fin d'année scolaire autour d'un barbecue avec de la charcuterie et des saucisses bien de « chez nous » et des gâteaux faits maison par Patrick et moi-même.



Céline ETRILLARD

• **Internet** : www.domont-france-pologne.org
• **Contact** : adfpdomont95@hotmail.com

REMISE DES PRIX DU CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION 2023

■ **Nombreux ont été encore cette année les jeunes collégiens et lycéens qui ont participé à ce concours qui fait maintenant partie des challenges importants proposés aux jeunes adolescents.** Ils ont la possibilité de concourir à titre individuel ou en groupe. Ils sont, bien entendu, guidés par leurs enseignants qui, pour mener à bien cette mission, ne ménagent ni leur peine, ni leur temps, car cette préparation ne rentre pas toujours intégralement dans le cadre de leurs heures de cours, même si, bien évidemment, ils sont parfois amenés à traiter ce sujet pendant l'année scolaire, suivant les classes. **Le sujet de l'année 2023 était : « l'école et la Résistance, des jours sombres aux lendemains de la Libération (1940-1945) ».**



La mise en place pour la photo de groupe.



De gauche à droite : une élève primée, notre amie Frania Haverland, C. Le Roux, un professeur et G. Viallet.

■ En s'appuyant sur leurs connaissances de la période 1940-1945, et en s'aidant des documents annexés, **les élèves qui concouraient de façon individuelle** devaient, dans un devoir qui durait trois heures, montrer que l'occupant nazi et le régime de Vichy avaient la volonté de contrôler et de transformer l'école, et expliquer comment l'école était devenue un lieu d'engagements et de résistances de la part de professeur(e)s et d'élèves. En conclusion, ils devaient insister sur l'importance de perpétuer la mémoire de la Résistance à l'école. **Pour la catégorie en groupe**, les élèves devaient, par exemple, réaliser un mémoire, associé ou non à d'autres supports, sur le thème annuel.

■ **Monique Lefebvre, secrétaire départementale de la section ANMONM du Val-d'Oise**, faisait partie des correcteurs des épreuves écrites des candidats individuels des lycées, ainsi que le général **Gérard Viallet, président de la section ouest du Val-d'Oise de la SMLH** et le docteur **Christian Le Roux, ancien président de la section est du Val-d'Oise**.

■ Le 31 mai dernier, tous les élèves ayant concouru et ayant été sélectionnés pour recevoir un prix se retrouvaient dans le salon d'honneur de la Préfecture pour la remise de prix, présidée par **Philippe Court, préfet du Val-d'Oise**, en présence d'**Olivier Wambecke, Inspecteur d'académie et DASEN** (directeur Académique des services de l'Éducation nationale). **Cette cérémonie était organisée par l'EDARIDAE et son président Jean-Pierre Olivier, secondé**

■ Une certaine émotion s'empare des jeunes élèves lorsqu'ils vont recevoir leur prix des mains des personnalités présentes, car, pour la plupart d'entre eux, c'est la première fois qu'ils vivent cette expérience, surtout dans la Préfecture, lieu symbole de la République par excellence ! **Ce concours s'inscrit ainsi dans une démarche d'éducation à la citoyenneté et est une composante essentielle du parcours citoyen de l'élève. Il perpétue chez les élèves la mémoire de la Résistance et de la Déportation pour leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer les leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui.** Les prix qui leur sont remis valorisent le travail qu'ils ont fourni pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, pour obtenir ce résultat qui les honore.

par Lysiane Le Bihan-Buannec, enseignante référente de la classe Défense et Citoyenneté du collège Chabanne de Pontoise et chargée de mission auprès de l'Éducation nationale.

Monique LEFEBVRE



Remise des prix à un élève avec, de gauche à droite : Olivier Wambecke, le préfet Philippe Court, le professeur et l'élève primé, Monique Lefebvre et Christian Le Roux.

■ REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES PETITS ARTISTES DE LA MÉMOIRE

Le regard des enfants sur la Grande Guerre

■ En ce mercredi de fin juin, au salon de la Préfecture, l'effervescence est grande pour les **élèves des classes primaires qui vont recevoir leur prix suite au palmarès du Concours des Petits artistes de la Mémoire 2023**. Sept classes d'école primaire avaient participé au concours cette année et le jury départemental s'était réuni le 12 mai en préfecture pour attribuer les prix. **Monique Lefebvre, notre secrétaire générale, était membre du jury pour la 17^{ème} édition de ce concours départemental, organisé par l'ONaCVG – Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. C'est notre ami, Hakim Kamouche, membre du Comité départemental, qui représentait notre Comité à la cérémonie de remise des prix, présidée par Philippe Court, préfet du Val-d'Oise.**

■ **L'ONaCVG invite les élèves à s'approprier l'histoire des Poilus et à la transmettre en devenant des Petits artistes de la Mémoire.** Aidés de leurs enseignants, les élèves choisissent un soldat de la Grande Guerre originaire de leur commune ou/et de leur famille et partent à la recherche des traces et des témoignages qu'il a laissés dans la famille et au cœur des archives municipales ou départementales.



La mise en place pour la photo de groupe.



■ Les jeunes enfants font souvent preuve d'imagination pour illustrer leurs démarches et leurs recherches et leurs productions révèlent la plupart du temps une imagination insoupçonnée.

■ **Le premier prix du Val-d'Oise a été attribué cette année à la classe de CM1/CM2 de l'école de Montgeroult-Courcelles pour son travail intitulé « Journal de guerre, fils Courtin de Montgeroult » et le second prix à la classe de CM2 de l'école Laurence Dubocq de Chennevières-les-Louvres pour son travail intitulé « Ma première année comme soldat de la première guerre mondiale – juin 1018-juin 1919 ».**

■ **Nous adressons encore toutes nos félicitations aux élèves de ces deux écoles pour la qualité de leur production, et aux enseignants qui les ont guidés tout au long de l'année scolaire dans leurs recherches, car, nous le savons bien, le suivi de cette activité nécessite un certain nombre d'heures qu'ils effectuent bénévolement et qui s'ajoutent à celles des autres activités qu'ils proposent à leurs élèves, mais quelle satisfaction pour eux lorsque le travail est terminé, et encore plus lorsqu'il est primé ! Saluons aussi la démarche citoyenne des professeurs des écoles qui, à travers ce concours, sensibilisent leurs élèves à l'héritage contemporain de la Première guerre mondiale.**



Remise des prix par le préfet du Val-d'Oise, à gauche et par Hakim Kamouche, notre collègue, à droite.

■ Le travail de réflexion s'articule autour de trois grandes étapes :

- **Sélection par la classe d'un Poilu** originaire si possible de leur commune ou département voire à la famille de l'un des élèves de la classe ;
- **Recherche d'informations** sur la Grande Guerre et sur le parcours du soldat choisi ;

- **Réalisation par la classe d'une œuvre mémorielle**, sous forme d'un carnet artistique ou toute autre œuvre plastique ou numérique retraçant l'histoire d'un combattant et intégrant les réflexions menées autour de l'héritage contemporain de la Grande Guerre.

Monique LEFEBVRE



■ MIEUX CONNAÎTRE LES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE ET LES MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE



Groupe des responsables MOF du Val-d'Oise.

■ Cette année aura été l'occasion pour la section ANMONM de rencontrer les représentants des Meilleurs Ouvriers de France (MOF) et des Meilleurs Apprentis de France (MAF) du Val-d'Oise et d'apprécier, à travers les expo-

sitions et les remises de prix qu'ils organisent, leur engagement, au service des jeunes, et pour la valorisation des métiers et de l'excellence professionnelle. Ces échanges ont permis de faire le constat que nos associations partageaient les

mêmes valeurs et privilégiaient en particulier, le travail et le mérite. **Une convention de partenariat permet désormais de favoriser ces relations et d'apporter un soutien mutuel aux projets et actions mises en œuvre.**

LES MOF DE L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DU 95

- **Pascal Arlot**, président du département – sculpteur et tourneur sur bois d'Ennery.
- **Daniel Féron**, secrétaire du département – graveur en taille douce de Bouffémont.
- **Christian Mongrard**, trésorier du département – mécanique générale de Franconville.
- **Christèle Amélineau**, trésorière adjointe en charge des MAF – tapisserie décoration couture de Domont.
- **Chrystèle Albertinil**, émaux d'art de Montigny-les-Cormeilles.
- **Patrick Blanchard**, sculpteur sur bois d'Enghien-les-Bains.
- **Bernard Commère**, boucher de Saint Prix.
- **Charles Dagneaux**, lunettier de Deuil-La Barre
- **Véronique Ernoul**, brodeuse blanche de Eaubonne.
- **Jordan Goube**, poissonnier de Herblay.
- **Victor Hüllenhagen**, lapidaire pierre de couleurs d'Enghien-les-Bains.
- **Jean-Jacques Leclerc**, installations sanitaires d'Argenteuil.
- **Dominique Legris**, maître verrier vitrailliste d'Ennery.
- **Pascal Niau**, pâtissier de Margency.
- **Céline Nunes**, esthéticienne de Pontoise.

■ **Daniel Féron, secrétaire général de la section des MOF du 95** – en accord avec son **président Pascal Arlot** et en liaison avec nos compagnons ANMONM, **Catherine Roland** (présidente des MOF d'Île-de-France) et son épouse **Guilmette Féron** (chef de projet du concours des MAF) – a bien voulu **rédiger un article pour Le Contact en vue de faire connaître l'histoire et les activités de leur association.**

L'histoire des MOF débute en 1913, avant la Grande Guerre de 1914-1918

■ Les chefs d'entreprise s'inquiètent de la fuite des savoir-faire. **Un journaliste, Lucien Klotz, arrive à capter l'attention des pouvoirs publics**, mais ses efforts sont interrompus par l'arrivée de la guerre. Une fois la paix revenue, **la loi Astier du 25 juillet 1919 lui permet de poursuivre son idée et un premier concours a lieu en 1924.** Les œuvres sont rassemblées à l'Hôtel de ville de Paris en 1925 et **150 lauréats sont nommés.** Pour la petite histoire, en 1925, mon grand-père, **André Ernest Féron**, graveur sur bois et typographe, est lauréat de la Seine.



■ **Le concours qui est, par sa forme, un examen, se déroule tous les trois ans**, avec interruption durant la Seconde guerre mondiale. Je reviens sur le terme d'examen : le titre exact des MOF est « Un des Meilleurs Ouvriers de France ». **Il faut avoir 17 sur 20 et au-delà pour être nommé**, donc plusieurs titres peuvent être donnés dans la même spécialité. **La vingt-septième édition est en cours actuellement.** À l'issue de la 25^{ème} édition, il y avait eu 9 235 lauréats depuis 1925.



Guilmette Féron et Pascal Arlot.

■ **Le candidat est proposé au ministre de l'Éducation nationale par le biais d'un jury général.** Le ministre nomme le lauréat. Suivant les sessions, le concours est ouvert à environ deux cents corps de métiers (services, industrie, artisanat). Des grands groupes industriels présentaient leurs candidats (RATP, Aérospatiale, les constructeurs automobile, FFB etc...). Actuellement, ces secteurs sont moins demandeurs.

■ **Les épreuves se déroulent sur trois ans, soit chez le candidat, soit dans son atelier, soit en loge.** Les premiers artisans du concours étaient des Compagnons, nous avons conservé ce terme de « loge » qui désigne un lieu où tous les candidats exécutent leur œuvre le même jour, dans un même lieu et sous le contrôle des jurys. Des jurés réunis en jury évaluent et proposent au jury général les candidats qu'ils souhaitent nommer. Le jury général transmet leur avis au cabinet du ministre de l'Éducation nationale, qui seul, valide le titre. **Le diplôme a le niveau III (BTS, DUT) et niveau V européen. C'est un diplôme d'État.**

■ **L'organisation du concours est confiée par le ministère de l'Éducation nationale au COET, Comité d'organisation des expositions du travail, notre tutelle.** Ce dernier a en charge les inscriptions, les recherches de candidats, de référentiels, de jurys, et de mettre sur pied une **Exposition nationale où sont présentées les œuvres des lauréats.** Les ministères du Travail et de l'Agriculture accompagnent le ministère de l'Éducation nationale. La première exposition du Travail a été inaugurée par le Président de la République française, Gaston Doumergue.

L'Exposition nationale

■ **Le COET fonctionne grâce à des bénévoles qui sont regroupés dans la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France**, fondée en 1929 – association loi 1901 reconnue d'utilité publique en 1952 et dont le président est **Jean-François Girardin**, chef cuisinier MOF haute gastronomie en 1993.

■ Ces membres bénévoles constituent pour la plupart les auteurs de sujets et de référentiels. Ils accompagnent les candidats et surveillent le bon déroulement des épreuves. Ils aident à mettre en place l'Exposition nationale. Celle de Clermont-Ferrand qui s'est tenue en 2011 a nécessité 7 000 m², cinq semaines de mobilisation et quatorze camions de 40 tonnes. Elle était managée par feu le secrétaire général, **Alain Bariller**, et une trentaine de bénévoles. **Depuis, par manque de financement, les 25^{ème} et 26^{ème} concours n'ont pas eu d'Exposition nationale.**





Meilleurs Ouvriers de France » sur fond rouge. Le tout est posé sur un rayonnage en émail bleu. C'était une médaille en argent.

■ **Aujourd'hui, cette médaille, qui était frappée par la maison Arthus Bertrand jusqu'en 2000, est fabriquée dans les ateliers de la Monnaie de Paris.** Elle est en bronze doré et l'émail a été remplacé par des résines rouges et bleues. En effet, la version

actuelle étant en bronze, elle ne peut pas passer au four pour y cuire l'émail. La médaille est portée par une cravate tricolore faisant référence à l'Éducation nationale.

■ **Les diplômés :** lorsque les lauréats ont obtenu le titre de « Un des Meilleurs Ouvriers de France », la remise a lieu à la Sorbonne et le soir à l'Élysée. Traditionnellement, le Président de la République est nommé MOF Honoris Causa.

La médaille MOF

■ Les lauréats de la première session (1924) ont été décorés de l'Ordre de la Légion d'Honneur. **En 1932, le COET fait appel aux services du graveur Lagriffoul, grand prix de Rome. Il crée une médaille de 50 millimètres de diamètre avec au centre un enseignant, qui serait maître Jacques** (grand architecte, encore une référence au Compagnonnage). Il tient un compas, symbole de la précision et en couronne, « l'Enseignement technique aux



L'organisation de l'association

■ **La Société nationale des MOF est une association loi 1901 qui regroupe les lauréats qui veulent s'engager dans la formation professionnelle.** Son président national est **Jean-François Girardin**, MOF cuisine gastro-nomie et ancien chef du Ritz (Paris). Au niveau régional, **Catherine Roland**, MOF 1994 esthétique -art du maquillage, est présidente MOF et MAF de la région Île-de-France. Dans le Val-d'Oise, notre président départemental est **Pascal Arlot**, MOF 2004, sculpteur et tourneur sur bois, artisan installé à Ennery (Val-d'Oise).

L'ORGANISATION DU CONCOURS DES MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE (MAF)

Son créateur

■ **En 1985, un enseignant en chaudronnerie du Morbihan a l'idée de créer un concours qui s'adresse aux jeunes en formation dans des Centres de formation d'apprentis CFA ou des lycées professionnels.** Il s'agit de **Paul Labourier**, MOF 1979. Ce concours rencontre un vif succès dans son département, puis dans sa région de Bretagne. Le concours prenant de l'ampleur, l'organisation est prise en charge par la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France dont le siège est à Paris.



Les acteurs

■ **Ce sont les bénévoles de la Société nationale des MOF qui, dans chaque département, gèrent le concours.** Inscriptions, rencontres avec les établissements, évaluations et expositions, recherche de partenaires locaux etc. Les évaluations finales ont eu lieu le jeudi 23 juin et le vendredi 24 juin 2022 à Lons-Le Saunier (Jura).

Dans notre département du Val-d'Oise

■ **Sous la présidence de Pascal Arlot, Guilmette Féron, chef de projet, gère les épreuves.** L'équipe des MOF du Val-d'Oise l'assiste dans cette mission. Il fallait trouver une équipe qui s'occupe du concours chaque année de mi-octobre à fin juin. Cette équipe a pris naissance en 2012. La session 2021, dont la remise des prix a eu lieu à Deuil-la-Barre le 14 juin 2022, avait pour parrain **Ephrem Longépé**, Compagnon nantais L'ami du Trait, Compagnon du Devoir et Meilleur ouvrier de France en 1955. **Nombre de candidats valdoisiens : 75.**

La territorialité

■ Le concours est activé dans 101 départements de la France (métropole et territoires ultra marins). **En 2021, 3 790 jeunes se sont inscrits et 344 ont été promus MAF nationaux. En 2022, 4 484 jeunes sont inscrits.** Les épreuves se déroulent en trois niveaux :

- **Le département :** le lauréat peut obtenir une médaille de bronze, une médaille d'argent ou une médaille d'or ;
- **La région :** le candidat peut avoir une médaille d'argent ou une médaille d'or ;
- **Le national :** le jeune peut-être titré Un des Meilleurs Apprentis de France.

Plusieurs candidats ayant une note équivalente peuvent être primés.

■ **Douze établissements valdoisiens de formation (CFA & lycées professionnels) participants :** IMA de Villiers-Le-Bel, IMA de Roissy-Pays de France, GARAC d'Argenteuil, lycée Auguste Escoffier d'Éragny, lycée Arthur Rimbaud de Garges-lès-Gonesse, les Apprentis d'Auteuil, lycée Pierre Mendès-France de Villiers-le-Bel, lycée des métiers de l'Automobile du château d'Épluches, lycée Fernand Buisson d'Ermont, le Campus Ferrandi de Saint-Gratien, l'IMA de Cergy-Pontoise, et le lycée Notre-Dame de la Compassion de Jouy-le-Moutier.

■ **Partenaires qui nous accompagnent :** Conseil départemental 95, CMA 95, Lions Club de Beauchamp Taverny-Ermont, VDSA Precisium-distribution, SGI Sata, Société Pro couteaux & ACD, E. Leclerc, ANMONM.



Remise des titres MAF aux apprentis du Val-d'Oise à Deuil-la-Barre le 14 juin 2022.

■ Le Val-d'Oise, depuis la création, a obtenu, 118 MOF et 17 médailles d'argent. Le groupement du Val-d'Oise compte 17 adhérents bénévoles. L'activité principale est la conduite du Concours attribuant le titre des Meilleurs Apprentis de France sur le département. **Guilmette Féron est la chef de projet, responsable du concours pour le Val-d'Oise.**

■ En conclusion, en plus de ces activités, l'association s'attache, bénévolement en permanence, à promouvoir les métiers et à aider et conseiller les jeunes motivés. La mission des MOF du 95 ne se limite pas à la solidarité à l'égard des adhérents et à l'organisation du concours des meilleurs apprentis. **Elle poursuit l'objectif également de faire connaître au public l'excellence des métiers et des savoir faire qui ont fait la renommée de la France**, sans oublier, les ouvriers et les artisans qui s'attachent à les préserver et à les développer.

■ C'est ainsi que des expositions sont organisées pour permettre de faire connaître au public les pratiques et les réalisations. **Cette année, une exposition développant une quinzaine de professions avait lieu le 15 mars dans le 95 à Bouffémont en présence de membres de la section ANMONM qui ont également participé à la remise des prix des MAF de Deuil-la-Barre le 14 juin dernier.** Ces invitations seront bien entendu renouvelées pour l'année 2023.

■ Les MOF sont également en mesure de répondre directement ou par l'intermédiaire de leurs réseaux, national, régional et départemental, à des demandes de renseignements de jeunes, qui auraient pour but de les aider à faire le choix d'un métier, de développer une vocation et de les orienter en terme de formation.

Daniel FÉRON
Meilleur Ouvrier de France
Secrétaire des MOF du Val-d'Oise



Note de la rédaction : en remerciant nos ami(e)s MOF, nous avons une pensée émue pour leur collègue disparue, Huguette Roy (voir page 16), qui aurait aimé pouvoir participer à ce rapprochement. Nous les assurons, au niveau de l'ANMONM 95 et dans le cadre de notre convention, à apporter un soutien à leurs initiatives et à les relayer auprès de nos adhérents, des autorités publiques et des partenaires des autres associations républicaines du département.

VAL-D'OISE « TERRE DE JEUX 2024 » LES MEILLEURS APPRENTIS DU DÉPARTEMENT SOLLICITÉS

■ Lors de l'exposition des Meilleurs Ouvriers de France et des Meilleurs Apprentis de France, qui a eu lieu le 2 juin 2023 à Deuil-la Barre, des élus ont remarqué le travail exceptionnel des jeunes lycéens de Fernand Buisson d'Ermont qui concouraient pour le titre de Un des Meilleurs Ouvriers de France, session 2023, « Paul & Liliane Gillant ».



■ La municipalité de Deuil, sous l'égide de Muriel Scolan, la maire, a chargé Dominique Petipas, première adjointe au maire, de rencontrer les professeurs de couture du lycée Fernand Buisson, pour leur demander de créer, à l'occasion du passage de « La Flamme Olympique » dans le Val-d'Oise (voir page 50), une collection de robes haute couture.

■ Dès la rentrée scolaire 2024, les élèves, accompagnés de leurs professeurs, vont se lancer dans ce défi « olympique ».

DANS LE CADRE DE NOTRE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE MÉDICALISÉ ZEMGOR...

Un autre regard sur l'EHPAD

■ Dans le cadre de notre partenariat avec la résidence médicalisée Zemgor de Cormelles-en-Parisis, relevant de la Société Philanthropique, Murielle Henry, directeur de l'établissement, nous a fait savoir qu'il serait intéressant de nous rapprocher d'une personne qui a effectué une longue enquête auprès des services de Zemgor et des résidents pour analyser les conditions de vie dans un EHPAD.

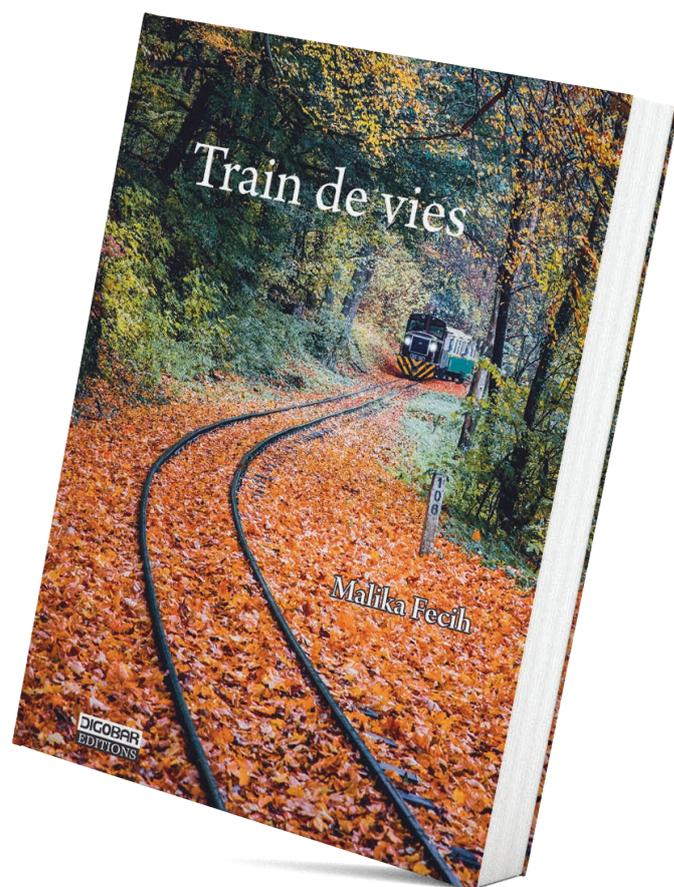


■ « Train de vies », est un livre témoignage, publié en septembre 2023 aux éditions Digobar, écrit par Malika Fecih, que nous avons interrogée. En voici quelques extraits :

David : Je remercie le ciel de m'avoir permis de vivre. J'ai fait deux AVC à l'âge de quatre ans et demi, je n'aurais jamais dû survivre. Certes, j'ai quelques séquelles mais je suis toujours vivant !

Kyra : Je vais vous étonner, vous allez même douter de ce que je vais vous annoncer ; j'étais une espionne russe pour l'Etat français. En arrivant en France, les forces françaises m'ont sollicitée et m'ont confié une mission. J'ai reçu un premier coup de fil, puis j'ai eu un rendez-vous. Je devais décrire la situation des Russes en France.

Monique : Le temps est bizarre. Il y a du soleil mais il fait froid. Des fois c'est long, des fois c'est court. Quand je fais quelque chose d'agréable c'est trop court. L'attente des vacances c'est long et quand on est vacances c'est court !



Questions de la rédaction du Contact



Malika Fecih.

■ Comment êtes-vous arrivée à intervenir au sein de l'EHPAD Zemgor ?

C'est une histoire de rencontre et de destin. Je venais de perdre ma mère, atteinte de la maladie d'Alzheimer. Je l'avais recueillie chez moi, pendant sept ans, on avait appris à vivre ensemble. Après son décès, j'ai ressenti un grand vide que je n'arrivais pas à combler. J'étais en lien indirect avec l'EHPAD Zemgor parce qu'une de ses structures, « la Maison de l'entraide », proposait du relais répit pour les aidants qui accompagnent un proche atteint de la maladie d'Alzheimer. J'étais évidemment une fidèle cliente du système. Je

n'avais plus besoin de la solliciter. Il fallait combler ce vide. J'étais auteure, j'avais envie d'apporter du bien-être à une population vulnérable. L'idée d'animer des ateliers d'écriture au sein de l'EHPAD a fait son chemin.

■ L'idée du livre est-elle venue naturellement ?

La direction de l'EHPAD était très intéressée par la production d'un livre. Je ne savais pas du tout quelle forme il prendrait. J'ai eu une totale liberté sur le contenu, je suis restée fidèle aux témoignages des résidents, je ne les ai pas enjolivés. Les thèmes abordés ont été choisis par les participants. J'ai été très surprise par leur spontanéité et leurs analyses. Chaque semaine, je venais leur rendre visite, ils étaient capables de donner des avis très pertinents sur des sujets sans préparation.

Même ceux qui avaient « quelques absences » avaient des prises de paroles très intéressantes. Les échanges étaient très riches. Certains jouaient avec les mots.

■ Pensez-vous avoir été utile en EHPAD ?

J'ai accompli ma mission avec cœur, les résidents venaient avec plaisir. L'atelier libère la parole et ça été chose faite. Je ne soupçonnais pas les révélations que certains me feraient. D'ailleurs, ce fut un partage, l'échange n'a pas été à sens unique, ils ont raconté et j'ai aussi raconté ma propre histoire. Les séances étaient des moments privilégiés pendant lesquels ils ont été valorisés par une écoute très active.

■ Cette expérience vous a-t-elle apporté quelque chose ?

J'avoue que j'avais des préjugés sur les EHPAD, je les imaginais comme des mouirois, des endroits où les résidents sont un peu à l'abandon faute d'intervenants. J'ai été agréablement surprise par l'établissement Zemgor, très arboré, les résidents peuvent déambuler dans tout le parc sans restriction. Beaucoup d'activités sont proposées, dont l'atelier d'écriture que j'ai animé. Les équipes encadrantes sont très investies. Cela m'a vraiment permis d'avoir un autre regard sur l'EHPAD.

Propos recueillis par René RICOT



Qui invite les lecteurs à parcourir ce remarquable ouvrage ayant reçu un financement de la SMLH dans le cadre de son partenariat avec la résidence Zemgor.

TRAIN DE VIES - Aux Éditions Digobar - digobareditions@digobar.fr

LES NOMBREUSES ACTIVITÉS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

■ La section ANMONM 95 a son siège depuis plus de dix ans au Conseil départemental et entretient les meilleures relations avec sa présidente, **Marie-Christine Cavecchi**, les conseillers et leurs collaborateurs. À l'occasion de notre dernière Assemblée générale, nous avons eu le plaisir d'accueillir **Aziza Philippon**, qui représentait la présidente, et qui a remis avec le préfet **Xavier Delarue**, les diplômes du Civisme et de la Citoyenneté. Elle a bien voulu répondre à l'interview que notre rédaction lui a soumis et nous l'en remercions.

Questions de la rédaction du Contact

■ Pouvez-vous présenter vos missions au Conseil départemental du Val-d'Oise ?

Depuis notre élection en juin 2021, la présidente du département, Marie-Christine Cavecchi, m'a confié les sujets de l'enseignement supérieur et de la vie associative. Deux missions qui me passionnent et qui correspondent parfaitement à mon engagement à Montmorency auprès des acteurs associatifs. Je mesure aussi l'importance de ces politiques auprès des valdoisiens car le département soutient le développement de l'enseignement supérieur avec plus de 150 millions d'euros investis depuis trente ans et aide plus de 1 200 associations chaque année.

■ Comment le département a soutenu ces publics lors de la crise sanitaire ?

Nos étudiants et nos associations ont été très durement impactés par la crise sanitaire et ses conséquences sociales et économiques



Aziza Philippon.

toujours perceptibles. D'ailleurs je tiens à remercier chaleureusement les nombreux bénévoles qui ont été à pied d'oeuvre lors de cette période difficile pour soutenir nos concitoyens, notamment les plus fragiles. Ils ont été un maillon important de la solidarité nationale. J'ai eu l'occasion d'en rencontrer un certain nombre depuis plus d'un an et leur témoigner l'appui du département dans leur engagement. Dès les premières heures de la pandémie, notre collectivité s'est mobilisée aux côtés de

ses partenaires comme l'Université CY pour aider les étudiants en grande difficulté : le doublement des crédits du Fond d'aides aux jeunes, des bourses exceptionnelles pour l'acquisition de matériel informatique et une aide à l'alimentation (plus de 18 000 repas ont été distribués avec les associations partenaires), un recrutement renforcé de stagiaires et apprentis au Conseil départemental ou encore le financement de formations en santé mentale. Nous avons aussi mis l'accent sur l'accompagnement avec « Initiative 95 » de l'entrepreneuriat des jeunes diplômés avec une bourse à impact social et environnemental que nous souhaitons poursuivre.

Le département s'est aussi démultiplié pour fournir nos partenaires associatifs en masques, blouses, gel hydroalcoolique et a participé à hauteur de trois millions d'euros au Fonds « Résilience » de la région Île-de-France pour donner un coup de pouce bienvenu aux trésoreries des petites entreprises et associations, ce qui permet de sauvegarder de nombreux emplois au plus fort de la crise.



Remise des attestations du service civique aux jeunes accompagnés par Unis-Cité.



Remise des prix du Concours national de la Résistance à la Préfecture.

■ Quels sont vos projets pour le mandat ?

Je souhaite bien évidemment poursuivre le travail accompli pour le développement du pôle universitaire valdoisien avec les établissements partenaires. Nous avons la chance d'avoir de nombreux atouts sur le Val-d'Oise avec des établissements de renommée internationale (comme l'ESSEC) et une université reconnue. A ce propos, le Conseil départemental intègre le Conseil d'administration de CY Alliance qui regroupe les établissements pilotés par CY Cergy Paris Université.



Accueil des ministres Sylvie Retailleau et Olivier Véran.

Je vais également m'investir pour l'accueil et le bien-être des étudiants, dont de nombreux étrangers, dans notre département en leur proposant des services dédiés mais aussi soutenir leur insertion professionnelle. La crise sanitaire a notamment souligné l'importance du cadre de vie qui contribue activement à la réussite.

En outre, je serai toujours une interlocutrice attentive pour nos associations que je rencontre régulièrement. Nous travaillons étroitement avec elles dans de nombreux domaines au service de nos concitoyens (social, sport, culture, jeunesse, loisirs...) et nous souhaitons renforcer notre accompagnement à leur égard en plus du soutien annuel de près d'un million d'euros. Par ailleurs, nous travaillons à la créa-

tion d'une plateforme de financement participatif de projets et d'un guide d'aide en équipements pour leurs activités.

mentales. Nous avons ainsi adopté une stratégie sur l'ensemble du mandat qui s'appuie sur un programme d'investissement ambitieux de 1,6 milliard d'euros d'ici 2028. Nous sommes heureux notamment d'avoir ouvert deux nouveaux collèges en cette rentrée, créé un Conseil départemental des jeunes ou encore initié un dispositif renforcé d'aménagement du territoire avec les communes et intercommu-

tion d'une plateforme de financement participatif de projets et d'un guide d'aide en équipements pour leurs activités.

■ Avez-vous des actualités récentes sur l'action du département du Val-d'Oise à partager avec nous ?

Depuis plus d'un an, notre équipe travaille activement sous l'impulsion de notre Présidente pour mener à bien les projets que nous avons proposés aux valdoisiens lors des élections départe-



Cérémonie d'hommage au Mont Valérien.



Remise du Prix du Civisme lors de l'Assemblée générale de l'ANMONM 95.



Visite de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye avec des collégiens.

nalités (« Val-d'Oise Territoires »). J'ai eu aussi un grand plaisir à rencontrer des étudiants enthousiastes et pleins de projets pour cette nouvelle année universitaire et échanger avec les acteurs associatifs, toujours aussi passionnés, lors des différents forums et événements de rentrée.

Propos recueillis par René RICOT



val
d'oïse 
le département

■ UNE GRANDE FIGURE DU VAL-D'OISE A REÇU LE PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE

Annie Ernaux prix Nobel de littérature

■ **Tous ceux qui s'intéressent à la littérature connaissent la grande écrivaine Annie Ernaux.** Professeur de lettres au collège des Louvrais à Pontoise au début de sa carrière en 1975, puis à l'université de Cergy, elle réside depuis à Cergy-Village, dans une propriété qui domine l'Oise et la base de loisirs.

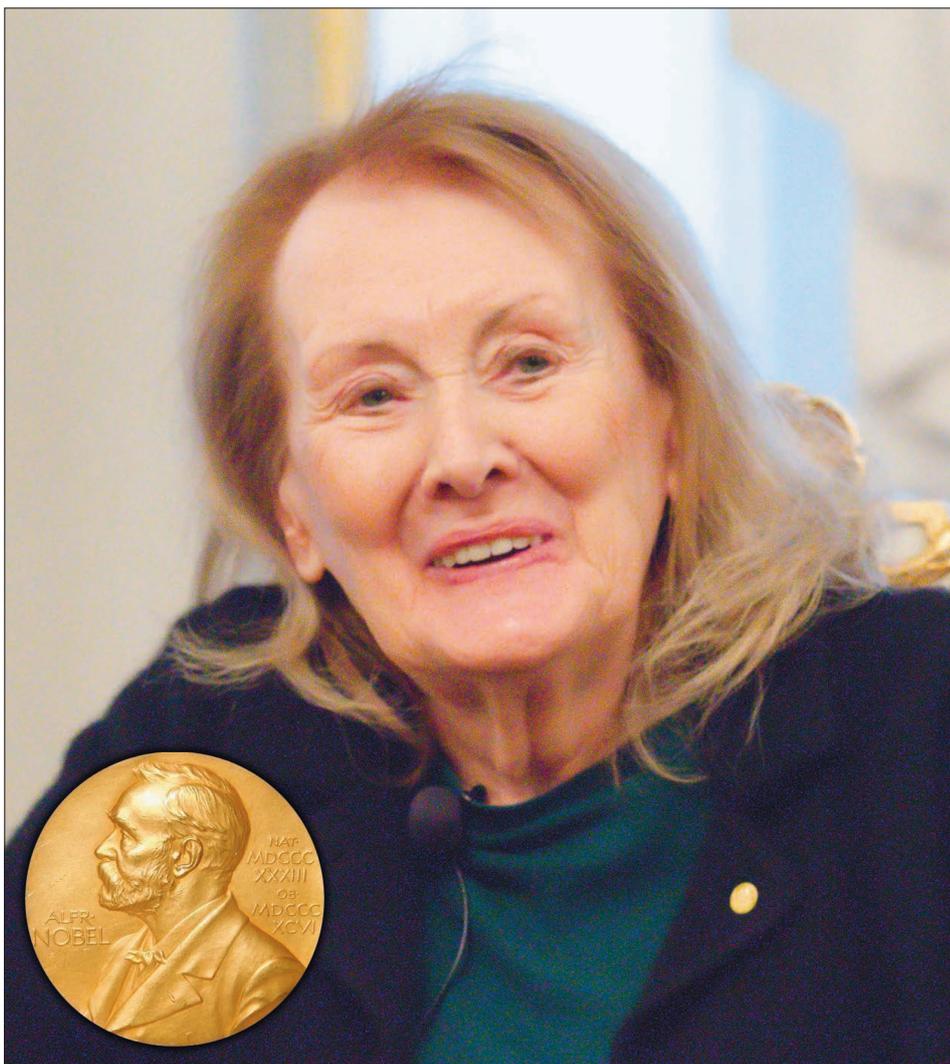
■ **La nouvelle est arrivée le 6 octobre. Elle recevait le prix Nobel de littérature** qui, depuis 1901, récompense chaque année un écrivain « *ayant rendu de grands services à l'humanité grâce à une œuvre littéraire qui fait la preuve d'un puissant idéal* ».

■ **Le prix Nobel de littérature, considéré souvent comme la récompense la plus prestigieuse et la plus médiatique, permet à Annie Ernaux de rejoindre seize illustres prédécesseurs français qui l'ont obtenu avant elle.** Parmi ceux-ci, on peut relever les noms de grands écrivains français qui sont devenus de véritables figures des lettres internationales du XX^{ème} siècle : Romain Rolland (prix Nobel de littérature en 1915), Roger Martin du Gard (1937), André Gide (1947), François Mauriac (1952), Albert Camus (1957), Jean-Paul Sartre (1964), Jean-Marie Gustave Le Clézio (2008), et le plus récent, Patrick Modiano (2014).

■ Annie Ernaux est ainsi récompensée pour son « *courage et l'acuité clinique de son écriture avec laquelle elle découvre les racines, les éloignements et les contraintes collectives de la mémoire personnelle* », selon les termes de la communication du Comité Nobel au moment de l'annonce du prix. **Ce prix vient ainsi couronner l'ensemble de son œuvre, essentiellement autobiographique, qui a fait d'Annie Ernaux une figure féministe française.**

■ Jointe par les médias à l'issue de l'annonce, la lauréate française a salué le « *très grand honneur* » qui lui est fait, mais mesure en même temps la « *grande responsabilité* » qui est désormais la sienne pour continuer à montrer « *une forme de justesse, de justice, par rapport au monde* ».

■ **Cette récompense a été saluée par le Président de la République**, qui témoigne « *qu'Annie Ernaux écrit, depuis cinquante ans, le roman de la mémoire collective et intime de notre pays. Sa voix est celle de la liberté des femmes et des oubliés du siècle* ». Même émotion dans le message de la ministre de la Culture qui parle de son côté du « *couronnement d'une œuvre intime et porteuse de la vie des autres* » et relève une « *écriture ciselée et dense qui a révolutionné la littérature* ».



Une œuvre dense qui se prolonge dans plusieurs films récents

■ **Cette autrice, dont l'œuvre aujourd'hui résonne dans tous les esprits, est une femme de lettres.** Une enfance et une adolescence dans la Normandie de la Seconde guerre mondiale. Fille d'épiciers, elle devient professeure de lettres. Puis écrit un premier roman, refusé, qu'elle juge mauvais, dont elle dit avoir honte. En 1974, elle tente à nouveau et obtient le succès avec « Les armoires vides » qui est publié aux éditions Gallimard. Dix ans plus tard, en 1984, elle remporte le **prix Renaudot** avec « La Place », un roman plus ou moins autobiographique sur son père. Elle est aujourd'hui âgée de 82 ans.

■ Comme le dit un critique littéraire : « *C'est dans le plus ou moins que se situe le style Ernaux : elle observe, elle décrit, elle est littéraire certes, mais on peut facilement lui prêter des traits de sociologue, tant son œuvre s'applique à analyser le monde et les gens* ».

■ **Pour mieux la connaître, lequel de ses livres choisir ?** Sans entrer dans des descriptifs, les critiques littéraires conseillent : « *Passion simple* » (1992), « *L'occupation* » (2002), « *Les années* » (2008) – Le livre de sa vie. Et puis de la nôtre aussi. Ici, Annie Ernaux écrit sur elle, sa mémoire, ses souvenirs, ses parents, les photos qu'elle retrouve...

■ Par ailleurs, **trois fois ses écrits ont inspiré les cinéastes**, et on les trouve facilement en librairie : « *Passion simple* » de Danielle Arbid avec Laetitia Dosch, « *L'événement* » réalisé par Audrey Diwan, et enfin « *J'ai aimé vivre là* », un documentaire de Régis Sauder.

■ **En manifestant notre fierté, nous avons adressé nos félicitations à la nouvelle prix Nobel de littérature.**

René RICOT



LA FLAMME OLYMPIQUE PASSERA PAR LE VAL-D'OISE !

En avant les Jeux !

■ Ce nouvel article complète la série publiée dans *Le Contact* depuis 2018 et l'officialisation de la candidature de Paris pour les Jeux olympiques 2024.

■ En déplacement jeudi 6 octobre au siège du Comité d'organisation des Jeux olympiques de Paris 2024, à Saint-Denis, **notre présidente du Conseil départemental, Marie-Christine Cavecchi, a rencontré son président, Tony Estanguet**, pour officialiser le passage de la flamme olympique dans le Val-d'Oise. **Cette visite a été immortalisée par la signature d'une plaque à son nom**, posée sur un mur dans la salle principale du bâtiment, juste en dessous de celle de Bob Beamon, ancien détenteur du record du monde de saut en longueur, et aux côtés de nombreux champions et de personnalités.

■ **Le Val-d'Oise accueillera la Flamme olympique toute la journée du 19 juillet 2024. Plus d'une centaine de porteurs se relayeront à travers 18 communes du département, et de nombreuses activités devraient accompagner le flambeau.** Ces éclaireurs seront sélectionnés par le comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 et ses partenaires, le département et la ville étape. Ils seront à parité femme-homme, valides ou en situation de handicap et représenteront toutes les générations.

■ **Le parcours du relais de la Flamme olympique sera composé de sept étapes pour aller à la rencontre de tous les Valdoisiens** à travers tous les territoires du département :

- **Théméricourt** au cœur du Vexin français ;
- **De Méry-sur-Oise à Auvers-sur-Oise**, village d'artistes ;
- **La Forêt de Montmorency** à Saint-Prix ;
- **De Pontoise**, au bord de l'Oise, à **Cergy**, devant l'Hôtel du département ;
- **De Sarcelles à Garges-lès-Gonesse** ;
- **De Corneilles-en-Parisis à Argenteuil** en passant par **Sannois** et **Franconville** ;
- **De Deuil-la-Barre à Soisy-sous-Montmorency** via **Enghien-les-Bains, Saint-Gratien, Ermont** et **Eaubonne**.

■ En fin de journée, après la dernière étape de 9 kilomètres, **le dernier éclaireur de la Flamme olympique viendra embraser le chaudron de Paris 2024 au cœur de l'hippodrome d'Enghien-Soisy à Soisy-sous-Montmorency** (ville étape). Tous les Valdoisiens, petits et grands, seront invités à célébrer les Jeux 2024 autour d'une grande fête populaire organisée par le département sur ce site exceptionnel (initiations sportives, spectacles, animations culturelles, rencontres avec les sportifs, feu d'artifice...).



Marie-Christine Cavecchi et Tony Estanguet.

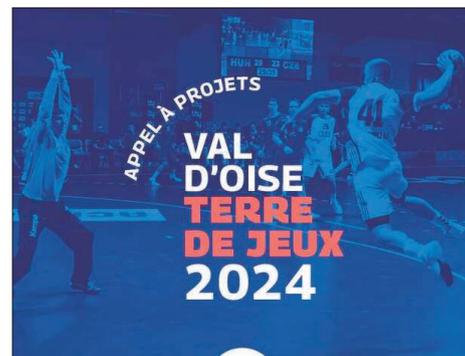


La Torche olympique Paris 2024.

■ **Car le Val-d'Oise a bien l'intention de participer à ces Jeux.** « Nous avons la chance d'avoir un département qui, dès la première heure, a montré son enthousiasme et son dynamisme pour les Jeux », souligne Tony Estanguet. « Nous sommes en phase. C'est un département qui croit au sport, qui soutient le sport local. Nous voulons un événement populaire et qui contribue à un héritage. Comment nous valorisons l'importance du sport dans le Val-d'Oise. »

■ **Il s'agira notamment d'accueillir des délégations étrangères.** Déjà assuré de recevoir la prestigieuse équipe des Etats-Unis au Centre départemental de formation et d'animation sportive d'Eaubonne (CDFAS), le 95 veut attirer d'autres champions.

■ Comme l'a souligné Marie Christine Cavecchi, « le département a même ouvert un site internet pour convaincre les équipes et fait appel à une société spécialisée, chargée de faire le lien entre les délégations et les structures susceptibles de les accueillir ». En effet, **23 sites du département ont obtenu le label « centre de préparation »**. « Le programme Terre de jeux nous permettra d'aider les communes à investir dans les équipements, c'est une dynamique », a-t-elle également indiqué.



■ **Rappelons également que le département a lancé, en juin 2022, un appel à projets, doté de 150 000 €, pour encourager les collectivités, les fédérations, les associations sportives et culturelles ou encore les établissements médico-sociaux, à participer à cette grande fête** (renseignements au service communication du Conseil départemental)

La rédaction



■ MIEUX CONNAÎTRE LE « CERCLE COUBERTIN »

■ Le docteur **Jean-Marie Turgis**, président du **cercle Coubertin du 95**, a bien voulu accepter, dans les derniers numéros du Contact, de publier plusieurs articles portant sur l'histoire et l'organisation des Jeux olympiques et le rôle de son fondateur, Pierre de Coubertin. Ces articles ont connu un grand succès. **À la demande des lecteurs, et plus particulièrement des représentants des sections ANMONM qui seraient intéressés par la création d'un « Cercle Coubertin » dans leur département, nous l'avons interrogé sur les modalités de mise en place de cette structure.**



■ **Deux ans plus tard, Geoffroy de Navacelle, également neveu du baron, est à l'origine de la création du Comité international Pierre de Coubertin (CIPC).** À cette occasion, le comité fondateur de France rappelle qu'il souhaite assumer sa part « *légitime d'autorité doctrinale, morale et intellectuelle* » et, en 1980, lors du 30^{ème} anniversaire, son président, Pierre Comte-Offenbach, réaffirme : « *Nous sommes les gardiens de la flamme rallumée par un grand humaniste* ». Depuis cette date, le comité s'érige clairement en lieu de réflexion et d'étude du sport contemporain.

■ Attaché aux trois grands principes de fonctionnement du sport éducatif définis par Thomas Arnold, et réaffirmés par Pierre de Coubertin, comme les fondements de l'idéal olympique, **le CFPC soutient un amateurisme réaliste, le fair-play et l'autonomie du mouvement sportif qu'il défend contre toute instrumentalisation par les pouvoirs économiques et politiques.** À ce dernier titre, il est attentif à la gouvernance du mouvement sportif, au respect des pratiques, des athlètes,

des dirigeants et des politiques nationales. **Le respect du développement durable a retenu son attention.** Il y contribue par ses actions, ses publications et l'engagement de ses membres. L'agrément du CFPC par le ministère de la Jeunesse et des sports est régulièrement renouvelé depuis 2005.

Comment s'est constitué le CFPC du Val-d'Oise ?

■ Le président du Comité national Pierre de Coubertin, **André Leclercq**, et son conseil d'administration, ont souhaité créer des structures déconcentrées, départementales et adossées aux Comités olympiques départementaux, avec comme devise: « *L'Olympisme, une culture de la fraternité* ». Dans le 95, **Dominique Petit**, alors présidente du CDOS 95, ne pouvait assumer les deux présidences et a proposé de confier la présidence du Cercle départemental Pierre de Coubertin à **Jean-Marie Turgis**. Exerçant déjà en qualité de membre de la commission Sport et santé du CDOS 95, il a accepté cette responsabilité et cette confiance.

■ L'Assemblée générale fondatrice s'est déroulée le 17 avril 2018 à la Maison des comités du CDFAS d'Eaubonne. **Les membres fondateurs** ont été :

- **Claude Piard**, vice-président du Comité national Pierre de Coubertin ;
- Docteur **Jean-Marie Turgis**, président ;
- **Dominique Petit**, présidente du CDOS 95 ;
- **Martine Vincent**, vice-présidente du CDOS 95 au handicap ;
- **Pierre Grégoire**, membre du CDOS 95, vice-président de l'ANDES ;



Le baron Pierre de Coubertin.

Comment est né le « Cercle Coubertin » ?

■ **Le Comité français Pierre de Coubertin**, fondé en 1950 sous le nom d'Association nationale pour la défense et le développement du sport, des activités physiques et du plein air, **est un des comités d'éthique du sport français. Depuis 2017, il est présidé par André Leclercq.** En 1973, l'année qui suit la création du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), l'association devient enfin officiellement Comité français Pierre de Coubertin (CFPC), avec l'assentiment d'Yvonne de Coubertin, nièce du rénovateur des Jeux olympiques.





Les membres fondateurs du Cercle Pierre de Coubertin du Val-d'Oise (absent sur la photo le docteur Christian Le Roux).

- **Pascal Horber**, membre du CDOS 95, président de la Commission éthique et fair-play ;
- Le général **Gérard Viallet**, président de la section SMLH 95 ouest ;
- Le docteur **Christian Le Roux**, président de la section SMLH 95 est ;
- **René Ricot**, président départemental de l'ANMONM (Ordre national du Mérite) ;
- **Rémi Sand**, président départemental du Comité des médaillés Jeunesse, sport et engagement associatif (aujourd'hui décédé).

■ Dès cette première assemblée, **diverses personnalités ont été cooptées :**

- **Guy Dupuis**, président d'honneur es-qualités (aujourd'hui décédé) ;
- **Jean-Louis Bai**, secrétaire du Comité départemental ;
- **Gilles Lecoq**, président du Comité régional Pierre de Coubertin d'Ile-de-France ;
- **Soisique Lorand**, CDOS 95, milieu scolaire ;
- **Elie Le Port**, ancien directeur DDCS, président de l'association Cultures du Cœur en Val-d'Oise ;
- **Jacques Proyard**, ancien membre du CDOS 95.

■ **La nécessité d'intégrer dans les membres fondateurs des représentants des Ordres nationaux de la Légion d'Honneur et du Mérite s'est imposée** pour deux raisons : un partenariat préexistant avec le CDOS 95 et la convergence de leurs valeurs essentielles avec

celles de Pierre de Coubertin, l'excellence, le respect, l'universalité, l'amitié, le patriotisme et le dépassement de soi.

■ **Le Cercle départemental Pierre de Coubertin n'est pas une association déclarée mais est rattachée au CDOS 95 et est une structure déconcentrée du Comité national.**

Le Cercle est à la disposition des associations dont sont issus les membres fondateurs dans leurs activités respectives : interventions, présence aux représentations officielles, conseils, aides diverses, éthique, civisme...

Quelles sont les activités en cours ?

- Elles sont nombreuses :
 - Mise en place en Val-d'Oise et suivi du **Service national universel (SNU)** et **formations au civisme** du CDOS 95 ;
 - Participation au **ravivage de la Flamme** de l'Arc de Triomphe ;
 - **Organisation de rencontres**, comme le Congrès international qui a eu lieu en octobre 2019 à Cergy : « L'Olympisme, mémoire et aiguillon pour nos sociétés en mutation », en coopération avec l'ILEPS ;
 - **Classes Olympiques** science et sport ;
 - **Val-d'Oise Terre de Jeux Paris 2024** : lieux, établissements sportifs ou éducatifs portant le nom de Pierre de Coubertin. Statues ;
 - **Archives et mémoire** du sport en Val-d'Oise ;

- **Déploiement du sport-santé** en Val-d'Oise ;
- Participation à l'élaboration de la **Gazette Pierre de Coubertin** ;
- **Suivi des remises** des trophées, distinctions et médailles ;
- **La Culture au cœur des solidarités.**

■ **En guise de conclusion, Jean-Marie Turgis nous adresse ce message :** « Notre Cercle départemental est un des premiers fondés en France et, de ce fait, apparaît comme un pionnier pour les autres départements. Nous ne voyons que des avantages à ce que cette structure se développe sur l'hexagone et, bien entendu, nous sommes à la disposition, pour ceux qui l'envisageraient, de leur faire part de notre expérience ».

Propos recueillis par René RICOT



Siège national du CFPC :

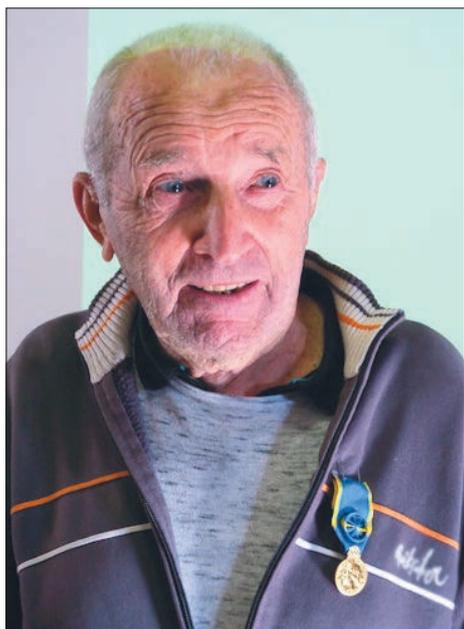
Maison du sport français
1 avenue Pierre de Coubertin
Paris 13^{ème}
www.comitecoubertin.fr

Cercle Pierre de Coubertin du Val-d'Oise :

CDOS Val-d'Oise
Maison des comités Jean Bouvelle
106 rue des Bussys
95600 EAUBONNE
01 34 27 19 00
valdoise@franceolympique.com
<http://valdoise.franceolympique.com>

■ HOMMAGE A NOS ANCIENS CHAMPIONS : GEORGES TURLIER, MA CABANE AU FOND DES BOIS

■ Dans le cadre de sa rubrique sportive, Le Contact a souhaité se souvenir de nos anciens champions. **Claude Piard, du Comité Coubertin du Val-d'Oise, a bien voulu éclairer la carrière exceptionnelle d'un grand sportif, médaillé d'or aux Jeux olympiques, dans la discipline du canoë en double.** Ce dernier connaissait bien notre Val-d'Oise puisqu'il avait été appelé, à l'époque, à intervenir régulièrement comme instructeur dans les clubs nautiques de la Seine et de l'Oise du département.



Georges Turlier.

■ Au-dessus du lac Léman, dans le bas-Chablais, au fond de la vallée Verte, en bordure de l'itinéraire qui mène au mont Forchat, se cache une curieuse cabane de trappeur. L'ermite qui vit là en toutes saisons capte l'eau à une source proche et se contente d'une bouteille de butane pour toute énergie. Pour ceux du pays c'est « le Tuteur », fondateur du foyer de ski de fond local. Mais **sur le mur des célébrités du CNOSF, c'est monsieur Georges Turlier, seul champion olympique français de canoë C2 en ligne sur 10 000 mètres - avec Jean Laudet - en 1952 à Helsinki.**

■ Né le 16 juillet 1931 à Saint-Hilaire-Fontaine dans la Nièvre, dans une fratrie de six frères et sœurs, sa famille a toujours vécu « les pieds dans l'eau » : son grand-père était marinier de Loire et son père travaillait sur une sablière. Il n'échappe pas à l'appel du grand fleuve et, à Nevers, sur le quai de Médine où il passe l'essentiel de sa jeunesse, son assiduité aux gravières lui vaut le surnom de « Courlis ». **À douze ans, le « certifié » en poche et vainqueur de la coupe nautique junior de**

Basse-Nièvre sur une caisse à savon déjà bricolée par ses soins, il s'initie au métier de menuisier dans un centre des Chantiers de la jeunesse. A la Libération, il suit son maître d'apprentissage qui se lance dans une entreprise de construction navale à Nevers.

■ Il pratique aussi le rugby à l'Union sportive olympique nivernaise et, une fois la saison écoulée, remet son canoë à l'eau pour occuper ses temps libres. C'est ainsi qu'avec une partie de son équipe de jeu à quinze, **il se retrouve champion de France de C10 en 1949 ; puis second du 1 000 mètres C2 l'année suivante** à Mulhouse en équipage avec son copain Jean Laudet. Il devance l'appel en 1952 pour le suivre au bataillon de Joinville afin de préparer les Jeux sous la férule de Georges Dransart. **Non sans s'attirer déjà sa désapprobation : adeptes des longues distances, ils estiment que le retour aérien classique de la pagaie dans le plan vertical engendre une dépense d'énergie inutile et décident d'adopter un retour plus horizontal.**

Helsinki

■ Le déplacement en Finlande commence mal pour lui. Les turbulences qui secouent l'avion l'affectent tant qu'on redoute qu'il soit hors d'état de concourir à la date fatidique. **À peine arrivé, leur bateau ne passe pas le « contrôle technique », et Georges doit mettre en œuvre toutes ses compétences de charpentier de marine pour le faire accepter.**



■ Pour couronner le tout, sélectionnés initialement sur 1 000 mètres, **Laudet et lui sont reversés la veille des séries sur 10 000 mètres** par Georges Dransart, qui se réserve la première distance où il ne termine que quatrième. Leurs chances sur cette épreuve qu'ils n'ont pas préparée étant assez minces, **les deux compères qui n'ont rien à y perdre décident pour le panache de partir comme sur le 1 000.**



Jean Laudet devant Georges Turlier en 1952 à Helsinki.



La médaille d'or des Jeux Olympiques de 1952.

■ Se retrouvant vite seuls avec les Canadiens et les Allemands, ils poursuivent leur effort le plus longtemps possible, Georges sifflotant pour bluffer ses adversaires. Les Allemands sont lâchés à 700 mètres de l'arrivée alors que, **calés derrière les favoris canadiens, ils les règlent au sprint et les devancent d'une seconde et six dixièmes à l'arrivée.** La veille, dans le car qui les menaient ensemble à l'entraînement, les colosses canadiens s'étaient offert un « selfie » en tâtant les biceps de Georges (65 kilos pour 1,70 mètres !) avec, pour commentaire : « *Trop petits, les muscles !* ».

■ **Aujourd'hui encore, celui-ci se demande comment ils ont pu tenir. La seule explication qui lui semble plausible est l'économie d'énergie consécutive à leur innovation technique si décriée, pour lui c'est à elle que la France doit ce titre olympique.** Outre la victoire, ses meilleurs souvenirs sont les déplacements de toutes les délégations dans un même car dont il a souvent assuré l'animation culturelle ! Et, alors que l'histoire du sport insiste sur l'isolationnisme de la délégation soviétique, il ne se souvient que du matériel mis amicalement à sa disposition par les Russes pour bricoler son bateau afin de l'adapter aux exigences réglementaires. En y réfléchissant, il se remémore peut-être un certain « froid » entre les Russes et les organisateurs. Séquelles d'un conflit aux plaies encore mal refermées ?

Et après...

■ **Ni réception à l'Élysée, ni Légion d'Honneur. A Nevers, la foule ne les attend pas sur le quai de la gare : seul leur club fête l'exploit.** La Poste les immortalise certes l'année suivante avec nos autres champions : **Jean Boiteux** (400 mètres nage libre), **Christian d'Oriola** (fleuret), **Pierre Jonquière d'Oriola** (équitation), **Raymond Salles, Gas-**

ton Mercier et Bernard Malivoire (deux barré). **Alain Mimoun** (médaille d'argent sur 5 000 et 10 000 mètres) complète la série. Ils apprennent aussi par le Journal officiel que la médaille d'or de l'Éducation physique et des sports leur a été attribuée le 1^{er} janvier 1953... mais à cette date seul Georges a récupéré la sienne... le 9 juillet 2022 pour ses 90 ans ! Et Laudet attend toujours la sienne...

■ Dès le retour, ce denier remise sa pagaie pour s'établir comme antiquaire à Pougues-les-Eaux, et Georges réintègre le bataillon. Son service militaire achevé en 1953, il se retrouve au chômage, son employeur ayant fait faillite entre temps. **Le club lui vient encore en aide et lui trouve un emploi chez son principal sponsor, la Thomson-Nevers, qui embauche dans son secteur armement** auquel la guerre d'Indochine a ouvert de larges marchés. Pour assurer sa survie économique, il se retrouve



au régime des trois-huit sur une chaîne de fabrication d'obus. Pas vraiment idéal pour se maintenir au niveau mondial.

■ **Mais après six mois de cette expérience, il est retenu pour les Championnats du monde de Mâcon,** à condition de faire équipe avec un parisien et de se mettre en congés pour honorer un stage préparatoire à l'INS avec lui. Assuré d'être « pris en charge par la fédération », il laisse le maigre pécule accumulé à sa famille, pour contribuer aux besoins de la fratrie, et monte à Paris. Son séjour dans la capitale, puis ces championnats du Monde, ne comptent pas parmi ses meilleurs souvenirs sportifs. Il passe en effet la durée du stage seul et sans moyens, abandonné à lui-même à l'INS sauf en fin de journée où on vient le chercher en voiture pour retrouver sur la Marne son coéquipier qui, lui, n'a pas eu à interrompre ses autres activités.



Dransart et Turlier sur la Vézère.

■ Arrivé à Mâcon où il doit courir sur 1 000 et 10 000 mètres, il réclame les quelques subsides promis, mais il lui est répondu qu'on en reparlera après sa finale. Lors de celle-ci, **il passe en tête devant la tribune officielle puis relève sa pagaie en signe d'abandon. Sans réponse entre les deux courses, il récidive lors de la seconde. Il s'en suit un certain froid avec la fédération.** Bien que champion olympique C2 en titre et champion de France individuel sur 1 000 et 10 000 mètres en 1956, il n'est pas retenu pour les Jeux de Melbourne où Marcel Renaud lui est préféré pour faire équipe avec Dransart sur le 10 000 mètres C2. Ils en reviendront avec la médaille d'argent.

■ Aujourd'hui encore, Georges estime avoir été victime, dès le début de cette expérience malheureuse, d'un manque de considération de l'état-major parisien à l'égard des « morvandiaux ». Il a renoncé à comptabiliser depuis ses titres nationaux et celui qui veut le faire devra fouiller les archives fédérales. Cependant, **toujours bien présent sur les bassins et rivières, il y démontre sa polyvalence en 1959 à Treignac en remportant sur la Vé-**



zère les premiers Championnats du monde de descente en équipage avec Georges Dransart sur le Nautilus, un bateau de course en ligne bricolé toujours par ses propres soins. Ils sont si peu attendus à cette place que la télévision française balbutiante en a oublié de suivre leur course !

■ Il est sélectionné l'année suivante sur 1 000 mètres C2 pour les Jeux de Rome avec un autre nivernais, Michel Picard. Bien que classés parmi les favoris, l'intendance ne suit pas : ils ne récupèrent leur embarcation que la veille des séries et en piteux état. **Georges effectue dans l'urgence les travaux indispensables dans la nuit pour le consolider et ils confirment leur bonne forme en remportant nettement toutes leurs courses.** Jusqu'en finale où le bricolage de leurs cale-pieds déclare forfait alors qu'ils disputent l'emballage.

■ Georges conclut avec philosophie : « *Mais le sport, c'est aussi ça* ». Paradoxalement il semble encore plus déçu du retour en France où chaque membre de la délégation est abandonné à son sort dès l'atterrissage à Orly. **Le général de Gaulle sera moins philosophe que lui et les résultats de ces Jeux signeront la fin d'un certain « amateurisme » dans la préparation de nos grandes équipes.** Celle de sa discipline reviendra à son mentor et coéquipier Georges Dransart, promu directeur technique national.

La reconversion

■ En 1953, après six mois dans les ateliers de la Thomson, alors que sa conscience commence à lui reprocher de contribuer à alimenter la guerre d'Indochine, il a compris que le rythme de travail imposé par ce nouveau métier est incompatible avec une carrière sportive. Son séjour à l'INS pour préparer les Championnats de Mâcon lui offre l'occasion de rentabiliser son titre olympique en sollicitant un poste d'auxiliaire d'éducation physique. **Il abandonne alors Nevers pour Paris et succède en 1954 à Georges Dransart au lycée Lavoisier où il enseigne pendant deux ans.** S'il reconnaît avoir dû apprendre un peu « sur le tas », le site de l'établissement le retient toujours parmi ses personnalités les plus marquantes.

■ Au grand regret de son inspecteur pédagogique, Robert Huguet, il quitte l'Éducation nationale en 1956 pour l'Union nautique de France (UNF), poursuivant ensuite sa carrière à l'Union des centres de plein air (UCPA), où il assume diverses responsabilités aux côtés de Guido Magnone, après la fusion avec l'Union nationale des centres de montagne (UNCM) en 1965. **Moniteur-chef puis directeur de la base du Léman à Anthy, il y enseigne toutes les disciplines nautiques.** Il quitte l'Union à la fin des années 60 après une mission au Canada consacrée à la construction d'embarcations d'école de voile où il donne libre cours à son expérience de charpentier maritime.

■ Il est alors devenu une personnalité de la rive française du lac et **la ville de Thonon-les-Bains le sollicite pour assurer la direction de sa base nautique des Dranses.** Puis, en 1971, elle le charge de créer le foyer de ski de fond du col des Moises à Habère-Poche, où il réside toujours depuis son départ en retraite, dans l'ermitage construit de ses mains. Jusqu'à l'an passé, il en descendait encore plusieurs fois par semaine avec son 4x4 rouge pour « faire un tour » sur le lac, pratiquant aussi selon la saison le ski de fond, le VTT, les boules... et s'adonnant à la « chasse aux champignons ».

■ Depuis la fin de l'année 2021, il récupère tous ses moyens après une attaque qui l'a empêché de venir lui-même recevoir le trophée de Gloire du sport qui vient de lui être enfin accordé avec son complice Jean Laudet. A cette occasion, celui-ci n'a pas hésité à livrer le fond de sa pensée : à Helsinki, ils auraient dû doubler la mise sur 1 000 mètres !

■ Plutôt discret sur son glorieux passé sportif, Georges Turlier a bien voulu faire une exception pour notre revue. D'où ce témoignage de fraternité, d'optimisme et d'engagement, en dépit des difficultés et des obstacles qu'il a dû surmonter : le sport de haut-niveau n'était certes pas qu'un long fleuve tranquille pour ses pratiquants...



Claude PIARD
Agrégé EPS et docteur d'État es-lettres et sciences humaines
Membre du CDOS et du Cercle Coubertin du Val-d'Oise
Professeur de gymnastique

NDLR : Outre diverses responsabilités fédérales en gymnastique sportive, il a assuré la direction de la Faculté des sports et du service de formation des maîtres de l'Université Paris-X et la direction de la Recherche de l'ex-IUFM de Versailles.

**LE CANOË-KAYAK
SPORT OLYMPIQUE**



L'ORGANISATION DU SPORT POUR LES SCOLAIRES DU 95

■ L'association, dite « Union Nationale du Sport Scolaire » (UNSS), est une fédération multisports au service des licenciés des associations sportives des établissements scolaires du second degré. Placée sous la tutelle du ministre chargé de l'Éducation nationale, elle assure une mission de service public. Notre compagnon Yannick Ratiarson, ancien principal de collège, référent Éducation nationale de la section ANMONM, a interrogé son directeur pour Le Contact.

Questions de la rédaction du Contact

■ **Éric Gaget, vous êtes l'heureux directeur de l'UNSS dans le Val-d'Oise, quelle est son organisation et quel est son projet, à moins d'un an des Jeux de Paris 2024 ?**

L'UNSS promeut et défend les valeurs de laïcité telles que définies dans la Charte de la laïcité à l'école. L'UNSS est une fédération sportive scolaire membre du Comité national olympique et sportif français et du Comité paralympique et sportif français. Son siège social est à Paris. Il peut être transféré dans une autre commune par décision de l'Assemblée générale.

Elle a pour objet d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives composantes de l'éducation physique et sportive et l'apprentissage à la vie associative par les élèves qui ont adhéré aux associations sportives des établissements du second degré.

L'UNSS fonde son action, à tous les niveaux de son organisation, sur les valeurs et orientations définies par son Assemblée générale, notamment sur le principe de polyvalence et pluridisciplinarité.

Par le sport scolaire, l'UNSS entend contribuer :

- À la pratique sportive sous toutes ses formes, avec comme perspectives l'apprentissage et le progrès, la rencontre et la performance diversifiées ;
- À l'apprentissage de la responsabilité, de la citoyenneté et de l'humanisme ;
- À l'égalité des chances, à l'intégration, à l'exercice de la solidarité et à la formation de l'éthique sportive.

■ **Pouvez-vous vous présenter, ainsi que vos services ?**

Éric Gaget, directeur du service depuis 2020. Précédemment enseignant EPS dans le Val-d'Oise pendant trente-deux ans (à Domont, Saint-Leu et Saint-Prix), référent pour l'activité badminton pendant une dizaine d'années, coordonnateur du district de Franconville pendant huit ans et directeur adjoint du service en 2018 et 2019.

Le directeur adjoint depuis septembre 2019 est **Olivier Barthélémy**, précédemment référent pour l'activité VTT pendant sept ans, et coordonnateur du district de l'Isle-Adam pendant trois ans.



L'équipe de l'UNSS 95 avec, de gauche à droite : Éric Gaget, Émilie Dematte, Laurence Sébastien, Sandrine Lozac'h-Simon et Olivier Barthélémy.

Sandrine Lozac'h-Simon est secrétaire de direction. À mi-temps sur le service, qui est malheureusement le seul service de l'Académie n'ayant pas de secrétaire à plein temps malgré une dimension équivalente.

Elle est secondée par **Laurence Sébastien** et **Émilie Dematte**, secrétaires assistantes. Toutes deux enseignantes statutairement en poste adapté, elles travaillent pour le service depuis 2020 à temps partiel en accord avec la DSDEN du 95.

Les services déconcentrés de la Direction nationale de l'UNSS sont répartis en directions régionales et directions départementales.

Notre service du 95 pilote quatre districts de lycées et huit districts de collèges qui sont chacun dirigés par un coordonnateur de district nommé par le service départemental.

L'ensemble du département fédère 172 établissements affiliés, dont :

- 125 collèges ;
- 47 lycées ;
- 4 établissements spécialisés ou adaptés ;
- 750 enseignants environ.

■ **Qui encadre les activités sportives et selon quels dispositifs ?**

Ce sont les enseignants d'EPS qui encadrent les activités sportives.

Ils bénéficient d'un forfait de trois heures dans leur emploi du temps pour l'animation de l'Association sportive.

Ces enseignants encadrent aussi parfois une section sportive qui est obligatoirement en lien avec l'Association Sportive.



Championnat départemental d'athlétisme des Benjamins au CDFAS le 16 mars 2022.

Ce temps statutaire des enseignants à consacrer au sport scolaire est essentiel dans le fonctionnement des établissements pour permettre aux jeunes de découvrir des sports et des rencontres sportives dans une centaine de spécialités sur le territoire français, une trentaine sur notre territoire départemental.

■ À quel public s'adresse-t-elle ?

Elle s'adresse aux élèves licenciés du secondaire qui prennent une cotisation à l'Association sportive. Chaque élève d'un établissement doit avoir la possibilité d'adhérer à l'Association sportive.

■ Comment l'UNSS 95 coopère-t-elle avec les fédérations sportives ?

Au niveau du service, nous coopérons avec les comités des différentes activités sur le département. Des démarches récentes ont permis de formaliser un certain nombre de conventions :

- Aide à la formation des élèves (Jeunes officiels - JO) et des enseignants (connaissances techniques des activités et leurs règlements) ;
- Partenariat pour certaines rencontres (temps forts UNSS) ;
- Prêt de matériel ;
- Passerelle entre les rencontres fédérales et les rencontres UNSS.

L'UNSS collabore régulièrement avec l'USEP, particulièrement pour les événements promotionnels du sport scolaire et dans le cadre des actions nationales (cross départemental, Journée nationale du sport scolaire, Semaine Olympique, Journée Olympique, etc...).

■ Comment peut-on pratiquer un sport dans le cadre de l'UNSS ?

Il faut que l'élève s'inscrive à l'Association sportive de son établissement. Caractère fondamental et unique de l'UNSS : l'élève affilié a potentiellement le droit de rejoindre n'importe quelle activité proposée par l'Association sportive (et même au-delà...) de son établissement grâce à une seule cotisation. Pour les lieux de pratique, les communes répondent majoritairement favorablement à titre gracieux aux demandes des établissements pour obtenir les créneaux dans les installations sportives pour les entraînements et pour les rencontres inter-établissements demandées par les services de l'UNSS.



Raid des collégiens sur l'île de loisirs, financé par le Conseil départemental.

Les grosses structures sportives du Val-d'Oise répondent également positivement, chaque fois qu'elles le peuvent, à nos sollicitations et nous les en remercions vivement pour le soutien que cela apporte au développement du sport scolaire.

■ Faut-il une section sportive au sein de l'AS pour pratiquer le sport que l'on affectionne ?

Les sections sportives sont des dispositifs de l'Éducation nationale avec en général l'obligation pour les élèves de participer aux rencontres UNSS, mais il n'est pas nécessaire de mettre en place une section sportive pour que les élèves pratiquent une activité.

■ Quelles sont les disciplines les plus pratiquées dans les collèges et lycées du Val d'Oise ?

Top 10 tous sexes confondus (voir graphique ci-dessous) :

- Basket-ball : 3 402 licenciés ;
- Cross-country : 2 685 licenciés ;
- Badminton : 2 536 licenciés ;
- Football : 2 318 licenciés ;
- Futsal : 1 941 licenciés ;
- Tennis de table : 1 139 licenciés ;
- Volley-ball : 1 049 licenciés ;
- Raid multi-activités : 969 licenciés ;
- Escalade : 934 licenciés ;
- Handball : 854 licenciés.

Top 5 chez les garçons :

- Basket-ball : 2 216 licenciés ;
- Football : 1 971 licenciés ;
- Cross-country : 1 541 licenciés ;
- Badminton : 1 541 licenciés ;
- Futsal : 1 495 licenciés.

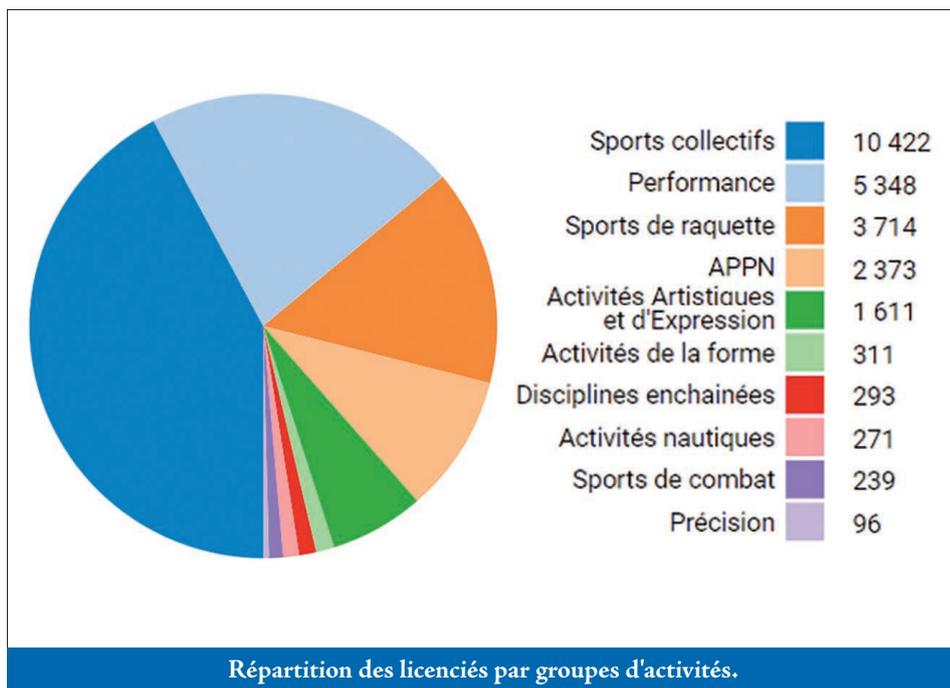
Top 5 chez les filles :

- Basket-ball : 1 186 licenciés ;
- Cross-country : 1 144 licenciés ;
- Badminton : 995 licenciés ;
- Escalade : 569 licenciés ;
- Raid multi-activités : 446 licenciés.

■ Peut-on s'inscrire en cours d'année ?

Il est possible de s'inscrire en cours d'année. Les établissements mènent une politique de la plus large accessibilité pour les élèves à l'Association sportive. Cela comprend donc beaucoup de souplesse et des montants de cotisation adaptés aux territoires défavorisés pour être accessibles à tous.

Le coût de l'affiliation à l'UNSS pour les établissements est actuellement en discussion



Répartition des licenciés par groupes d'activités.

pour trouver le meilleur compromis afin de permettre à la structure UNSS de fonctionner à tous les niveaux tout en maintenant la meilleure accessibilité possible.



Invitation Student race 2022.

- En rugby : le lycée Romain Rolland à Goussainville ;
- En gymnastique : le collège Épine Guyon à Franconville ;
- En danse : le lycée Gustave Monod à Enghien-les-Bains ;
- En circuit training : le lycée La Tourelle à Sarcelles, et le collège Aimé Césaire à Ézanville.

Une élève du lycée Fragonard de L'Isle-Adam a été sélectionnée pour une aventure internationale exceptionnelle pour explorer les capitales olympiques et étudier l'héritage des Jeux.



Journée « Sport-partagé » tennis de table.

■ Quelles sont les prochaines échéances dans le département ?

Avec le passage du protocole au niveau 1, permettre la reprise des différents championnats dans un maximum d'activités.

Également mettre en place plusieurs temps afin de remobiliser les enseignants et les élèves :

- Student race : course à obstacles (lycée et collèges de troisième) ;
- Tournoi de basket 3x3 ;
- Tournoi de volley-ball outdoor ;
- Rencontre de golf ;
- Rencontre de disc golf, « Sport partagé » ;
- Rencontre de football féminin ;
- Rencontre multi-sports dans le cadre de la Journée Olympique en partenariat avec les Comités et le CDOS.

■ Quelle est la procédure de qualification au championnat de France ?

La formule peut varier en fonction des activités, cependant, il y a en général plusieurs niveaux de qualification :

- Niveau district ;
- Niveau départemental ;
- Niveau académique ;
- Niveau inter-académique ;
- Niveau France.

■ Quels sont les établissements du Val-d'Oise représentés à ce haut niveau ?

Cela dépend bien sûr des années, néanmoins on retrouve dans certaines activités toujours les mêmes établissements :

- En athlétisme : le collège Georges Branssens à Persan, le collège Pierre Curie à Goussainville, et le collège Jacques Monod à Beaumont ;

■ Parlez-nous des Jeunes officiels et des Jeunes reporters...

La formation des Jeunes officiel(le)s (jeune juge ou jeune arbitre) reste une spécificité de notre fédération.



Journée « Sport-partagé » badminton.

Dans la majorité des disciplines, des formations de tous niveaux sont mises en place avec des validations théoriques et pratiques. Il faut savoir que nos rencontres sont arbitrées ou jugées par nos jeunes licencié(e)s à tous les niveaux de compétition.

Le pôle Jeune officiel s'est étoffé avec l'arrivée de :

- Jeune coach ;
- Jeune secouriste ;
- Jeune reporter.

À ce sujet, nous souhaitons mettre en lumière deux élèves du département qui ont officié en tant que Jeune arbitre (cadet) au Championnat de France de beach-volley à Toulouse en mars 2022 :

- Sami Boughami du lycée Baudelaire à Fosses ;
- Noa Bottard du lycée Van Gogh à Ermont.

■ Où en est-on de la parité filles/garçons ?

Cela évolue vers une vraie parité depuis quelques années (40/60).

Les politiques menées en faveur du sport féminin ont porté leurs fruits, par exemple, pour le Raid des collégiens, l'édition 2022 aura uniquement des équipes mixtes équilibrées.

■ Comment l'UNSS 95 a-t-elle traversé la période de crise sanitaire ? Qu'en est-il de son impact sur les licences ?

La saison 2020-2021 fut particulièrement difficile :

- Absence de rencontres UNSS ;
- Protocole très contraignant pour les enseignants d'EPS qui n'ont pas pu proposer aux élèves les activités classiques ;

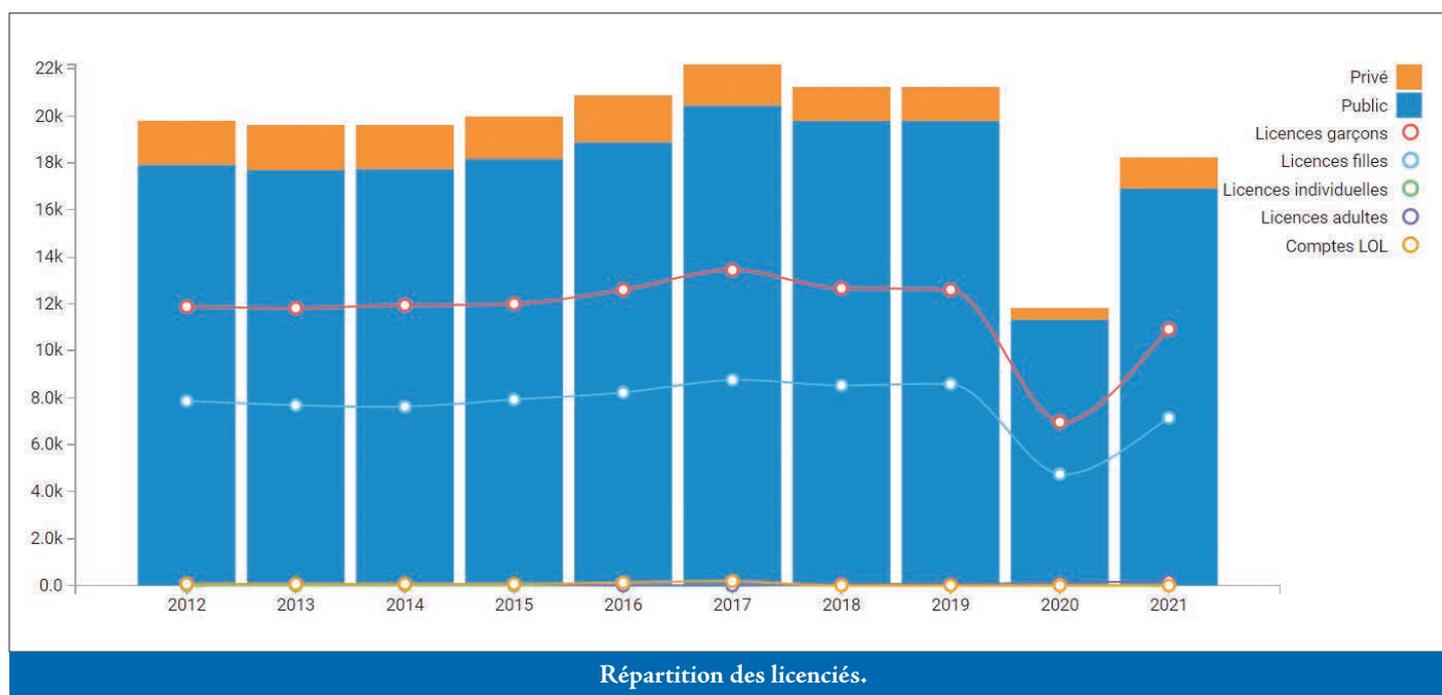
Nous avons donc noté une baisse très sensible du nombre de licenciés (-35 % environ).

Pour la saison 2021-2022, on note une reprise partielle, puisque nous avons réussi à maintenir les temps forts du début de l'année (JNSS, Raid, Cross) et à assurer la reprise des rencontres dans certaines activités en fonction de l'évolution des contraintes sanitaires.

Le graphique page suivante vous présente la répartition des licenciés selon différents critères.



Journée « Sport-partagé » volley-ball.



Répartition des licenciés.

■ Les enseignants d'EPS ont-ils particulièrement su faire preuve d'adaptation durant cette période ?

S'adapter est une qualité de l'enseignant EPS qui a été particulièrement sollicitée durant cette période.

Schématiquement, l'ensemble de la communauté éducative a dû s'adapter à chaque retour de vacances scolaires.

Il leur a fallu repenser la pratique des activités physiques et sportives au sein des Associations sportives en fonction des différents protocoles, se tourner vers de nouvelles pratiques, imaginer des défis à distance afin de continuer à mobiliser les élèves et trouver de nouvelles formes de rencontres...

■ Face à la sédentarité, le sport santé devient-il d'autant plus une priorité pour l'UNSS 95 ?

Concernant le service départemental, la rentrée sera bien sûr déterminante pour relancer l'ensemble de nos activités, plusieurs leviers sont envisagés :

- Les temps forts de la rentrée : JNSS, Raid des collégiens, Avironade, Cross ;
- La réunion de rentrée des animateurs d'Association sportive ;
- La tenue des commissions mixtes départementales ;
- La tenue de réunion de rentrée des districts.

Mais c'est surtout la santé de nos jeunes qui est bien sûr au cœur des priorités actuelles et l'UNSS peut contribuer en ajoutant sa dynamique aux autres : le « sport santé », ce n'est pas diagnostiquer la sédentarité ou le surpoids, cela on le sait déjà, ce qui devient

une priorité, c'est que les élèves reviennent en masse à la pratique sportive.

Les enseignants d'EPS devront remobiliser leurs élèves, les faire revenir aux entraînements (les forums de fin d'année, les portes ouvertes à la rentrée seront des leviers importants).

■ Le sport est devenu une spécialité au baccalauréat depuis 2021. Est-ce justement, à vos yeux, une reconnaissance pour le sport scolaire et pour l'UNSS ?

Au cours des années, le sport a toujours été présent plus ou moins fortement au baccalauréat. La mise en place de cette spécialité renforce la place de l'éducation physique et son importance culturelle et sociale dans le parcours de formation des jeunes. Cette spécialité devrait également permettre aux élèves qui la choisiront de mieux appréhender les métiers liés aux sports. Rappelons qu'il n'y a qu'une centaine d'établissements sur le territoire national qui ont lancé cette spécialité à la rentrée 2021. Les premiers quelques lycéens qui aborderont cela au bac le feront en 2023 ; c'est un signe fort mais au spectre mince pour l'instant, nous verrons...

■ Pour voir encore plus loin, comment l'UNSS 95 se positionne-telle dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris 2024, et comment l'UNSS 95 pourrait-elle y être associée ?

Etant élu au CDOS, je travaille autour des classes olympiques de sixième (projet développé par le CDOS).

Dans ce cadre là, nous co-intervenons cette année dans les classes avec le Comité de tir

sportif et nous étions présents lors du rassemblement de l'ensemble des classes de sixième qui a eu lieu au CDFAS le 31 mai.

Nous sollicitons de plus très souvent le CDOS afin qu'il soit présent sur nos temps forts.

Ensuite, nous investissons les deux temps institutionnels avec une volonté de faire grandir nos actions :

- Semaine olympique et paralympique ;
- Journée « Sport partagé » en partenariat avec les Comités de volley-ball, badminton et tennis de table, et avec l'aide du CDOS pour le prêt d'une exposition.

Dernièrement, la journée olympique du 23 juin a permis la mise en place d'une rencontre multi-activités en partenariat avec de nombreux Comités (rugby, gymnastique, aviron, ultimate, football, tennis, basket-ball, base-ball,) et le CDOS 95, à destination en priorité des établissements qui sont labellisés Génération 2024.



Propos recueillis par
Yannick RATIARSON
Référent Éducation nationale

LE FOOTBALL EST-IL UNE INVENTION FRANÇAISE ?

■ L'année 2022 aura été marquée par un événement suivi par toute la planète et par l'intérêt des Français qui en ont fait un sport national, la coupe du monde de football, que notre équipe nationale masculine a remportée à deux reprises ces dernières décennies. **Mais quelle est donc l'origine de ce jeu, et son nom bien anglo-saxon ?**

Bref retour historique

■ Le jeu de ballon s'inscrit depuis la nuit des temps et consacre, en complément des compétitions réservées aux sports individuels, la possibilité de s'affronter en équipe. La pratique est connue dès l'Antiquité sur tous les continents et a même atteint un perfectionnement proche des règles actuelles, si l'on se réfère par exemple au jeu pratiqué par les peuples précolombiens qui organisaient dans des enceintes adaptées, pourvues de gradins, un jeu réglementé ancêtre de notre basketball, qui consistait à marquer des points en faisant passer le ballon dans des trous en pierre, ancêtres des paniers que nous connaissons.

Football et rugby se pratiquaient en France au Moyen âge

■ Dès le XIII^{ème} siècle, la choule, ou soule, était populaire. Cette soule était un ballon en bois, ou, le plus souvent, en cuir selon les régions, et, dans ce dernier cas, il était garni de son, de foin ou de mousse, ou encore gonflé d'air avec quelquefois l'utilisation de vessie animale. Pour les plus pauvres, il s'agissait de chiffons, solidement attachés par des ficelles. Il était propulsé parfois avec la main, mais le plus souvent avec le pied, et s'appelait, pour cette raison, « savate » en Normandie ou « tatane » en Auvergne. Le nom de choule, d'après les anciens dictionnaires latins, correspond au verbe choler, cheolare, qui veut dire « chasser le ballon du pied ».

■ À cette époque, ce jeu opposait deux troupes rivales, qui devaient défendre ou attaquer un but, ou camp. Le gagnant était celui qui parvenait à pousser

le ballon à coups de pied ou de poing dans le camp opposé. Les buts variaient selon les pays ; il pouvait s'agir d'une porte de grange, d'une ligne tracée sur le sol, d'une mare, dans laquelle il fallait « noyer » la soule, et l'on imagine ce que cet épisode aquatique apportait en amusements supplémentaires. Mais les buts, tels que nous les connaissons aujourd'hui, existaient déjà au XV^{ème} siècle sous la forme de poteaux réunis par une barre transversale.

■ La soule, comme le football actuellement, était déjà un sport populaire. On y jouait village contre village. « *Les gens du pays de Vulguessin-le-Normand et ceux de la forêt de Lyons* », peut-on lire dans un texte de 1387, « ont accoutumé de s'assembler chaque an pour souler et jouer à la solle l'un contre l'autre, devant la porte de l'abbaye de Notre-Dame de Mortemer, le jour de carême prenant » (mardi gras).

■ On jouait ainsi entre jeunes gens, ou bien célibataires contre gens mariés, à certains jours de fête : Pâques, Noël, fête paroissiale, Mardi gras, etc. Ce jeu de soule était loin d'être de tout repos ; il était, au contraire, très violent et les archives possèdent à ce sujet nombre de « lettres de rémission » (de pardon), datant du XIV^{ème} siècle, de joueurs qui avaient, involontairement, on peut l'es-

pérer, tué ou blessé des adversaires dans le feu de l'action.

■ Pour empêcher de tels accidents, les rois de France, Philippe V en 1319, Charles V en 1369, interdirent par ordonnances tout jeu de « solles », preuve de la popularité de cet exercice ; mais est-il besoin d'ajouter que ces interdictions n'empêchèrent pas les Français de jouer au ballon.

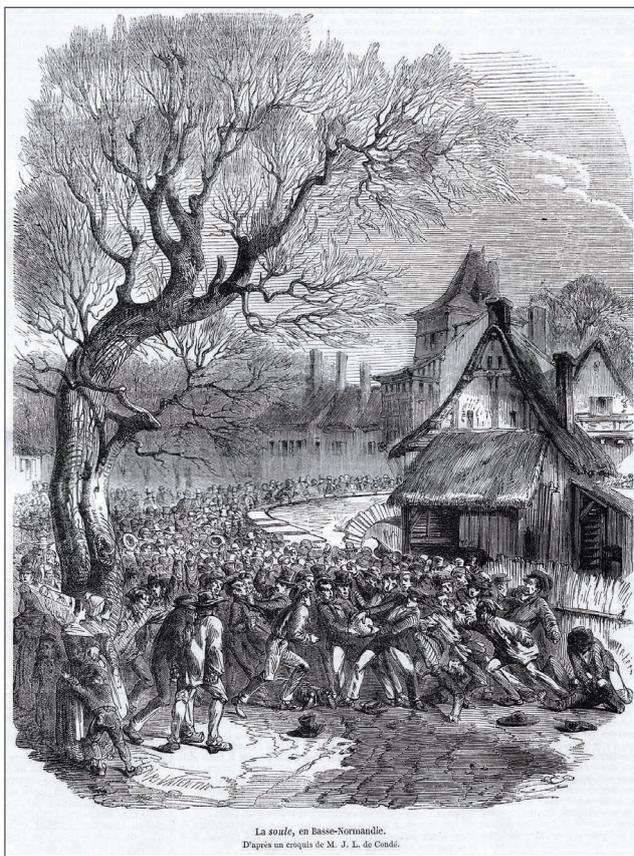
■ Ce jeu poursuivit brillamment sa carrière au cours des XVI^{ème}, XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, au point que le Parlement renouvela en 1781 les prohibitions anciennes, défendant « à toutes personnes de jeter aucunes boules de cuir le jour de Noël ni aucun autre jour ; de s'atrouper pour courir la boule sous aucun prétexte que ce soit, à peine de cinquante livres d'amende. »

■ Le jeu de ballon ne concernait pas seulement les campagnes. On y jouait dans les villes et à Paris, sous Charles VI, devant le parvis de l'église Saint-Eustache. À Auxerre, un ancien usage obligeait tout nouveau chanoine à offrir un ballon à ses confrères et ensuite à disputer une partie, précédée du chant de la prose de Pâques, et terminée par une ronde dansée par tous les joueurs (coutume qui disparut au XVI^{ème} siècle).

■ Sport populaire, la soule était également pratiquée par les personnes de qualité ; pour preuve le témoignage du sire de Gouberville, un normand de l'époque de Henri II, qui nous dit avoir éclaté ses chausses au cours d'une partie disputée avec ses amis. Le jeu était si vif, écrit le sire, que « je me cuidai évanouir et perdis la vue près de demi-heure, par quoi fut contraint de prendre le lit ».

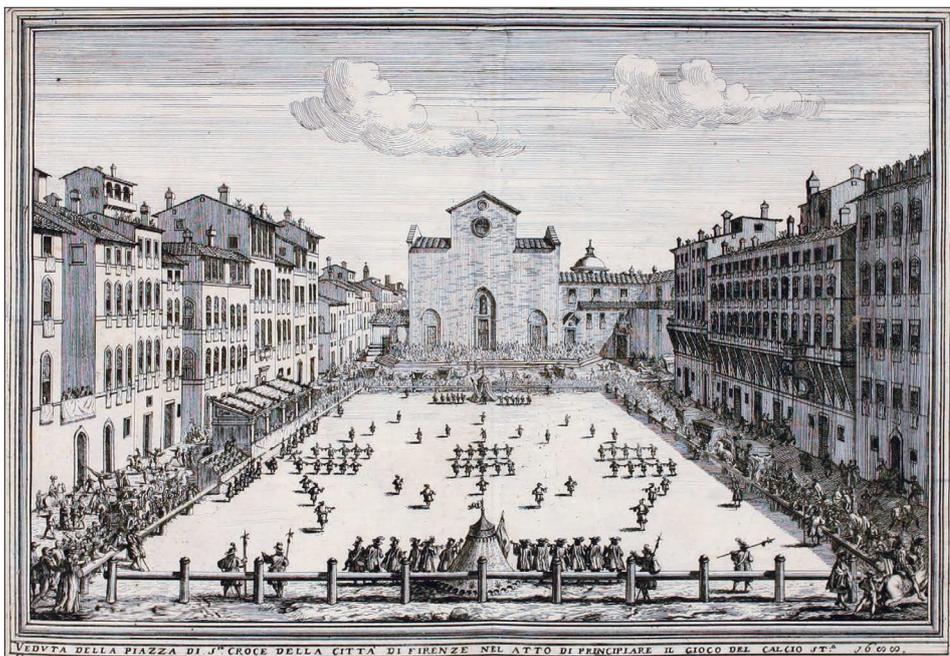
Ronsard capitaine dans l'équipe parisienne d'Henri II

■ À la même époque, un journaliste sportif aurait pu relater avoir vu des hommes richement vêtus qui disputaient une partie de ballon sur la pelouse du Pré aux Clercs, à Paris. Les joueurs étaient divisés en deux groupes portant des livrées blanches et rouges différentes pour qu'amis et adversaires puissent se différencier. Les chefs du jeu n'étaient rien de moins qu'illustres puisqu'il s'agissait du roi Henri II et du poète Ronsard qui s'opposaient à l'équipe du Duc de Laval. Comme le dit la chronique : « De fait, le Roi ne faisait partie où Ronsard ne fût toujours appelé de son côté. Il avait fait choix de jouer souvent au ballon au Pré aux Clercs où il prenait son plaisir, pour être un exercice des plus beaux pour fortifier et dégourdir la jeunesse et ne voulait jouer sans Ronsard ».



La soule, en Basse-Normandie.
D'après un croquis de M. J. L. de Condé.

La soule en Basse Normandie en 1852 - L'Illustration.



Calcio Fiorentino, piazza Santa Croce, Florence, Italie, en 1688.

■ Les sportifs de ce milieu du 15^{ème} siècle ne pouvaient présager que **quelques 500 ans plus tard**, à quelques encablures, au Parc des Princes, **les équipes de football de Paris et de Laval s'affronteraient, avec les mêmes objectifs sportifs**, mais cette fois dans un cadre professionnel !

Nos amis anglais ne peuvent revendiquer la création de ce sport

■ En Angleterre, ce jeu connut la même fortune qu'en France. Il était cependant dédaigné par l'aristocratie et le roi Jacques I^{er} inter-

dit à son fils de jouer au football, où l'on avait, disait-il, plus de chances de s'estropier que de se fortifier. Dans *Le Roi Lear*, Shakespeare traite, par mépris, l'un de ses personnages de « misérable joueur de football ». Mais les Anglais continuèrent à pratiquer ce sport et, au XVII^{ème} siècle, beaucoup de voyageurs se plaignaient d'être incommodés, lorsqu'ils visitaient les monuments de Londres, par les parties endiablées qui étaient menées à travers les rues de la cité.

■ Il semble que l'on doive exclure l'idée d'un emprunt de ce jeu par la France à l'Angleterre, car dans ce pays tout ce qui

était jeu avait une origine soit normande soit angevine. D'ailleurs, le football était populaire dans la plupart des pays latins, et en Italie, dit un savant padouan du XVI^{ème} siècle « il tire son nom du pied (...) car nos compatriotes jouent avec le pied ». On l'appelait déjà en effet, comme aujourd'hui, calcio.

■ Il s'agit bien là de notre football, qui nous reviendra, sous ce nom anglais, au XIX^{ème} siècle. En ce qui concerne la forme moderne et réglementée de ce sport tel qu'on le pratique aujourd'hui dans le monde entier, il faut reconnaître que son origine en est indiscutablement britannique.

■ En 1823, la naissance du rugby dans la ville de ce nom fut à l'origine d'un schisme qui fut consommé lorsque des étudiants de Cambridge décidèrent de relancer le « ballon au pied », sans l'aide des mains. Élaborées à Trinity College, en 1848, les règles de Cambridge devinrent les lois qui régissent toujours le football. La Football Association fut créée, à Londres, quinze ans plus tard. En 1871, la fondation de la Rugby Union et le premier championnat de football d'Angleterre mettaient définitivement le rugby à part.

■ Les débuts du professionnalisme datent de 1885 et la célèbre Fédération internationale de football association (FIFA), à laquelle adhèrent par parenthèse plus de nations que n'en compte l'ONU, vit le jour en 1904. En 1930, fut créée la plus célèbre de toutes les compétitions : la Coupe du monde de football.

■ En France, le premier club (le HAC) se réclamant du football moderne fut créé au Havre le 15 avril 1872 par des étudiants britanniques, qui ne voulaient pas renoncer à leur sport favori. Puis vint le Football club de Paris. Les débuts furent assez lents, mais la saison 1893-1894 vit se dérouler le premier championnat de France. En 1918, on institua la coupe de France et le professionnalisme vit le jour dans notre pays en 1932.

QUELQUES CHIFFRES CLEFS COMMUNIQUÉS PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL (FFF)

- 14 000 clubs amateurs (+ les clubs professionnels).
- 80 000 équipes engagées (masculines, féminines, handi-sport).
- 2,13 millions de licenciés (dont 210 000 féminines).
- 242 000 dirigeants.
- 39 000 éducateurs.
- 400 000 bénévoles.
- 30 000 terrains recensés (soit presque un par commune).
- 7 000 salariés.
- 250 millions d'euros de budget pour la FFF (sans budget des clubs), dont 87 millions d'euros reversés aux clubs amateurs.
- À compléter par les nouveaux dérivés de ce sport comme le futsal (30 000 licenciés), le beach soccer, etc... qui ont tendance à se développer.

René RICOT



NDLR : Au moment du montage du magazine se déroule en France la Coupe du monde de rugby. Que les amateurs du ballon ovale se rassurent, nous avons quelques amateurs qui ne manqueront pas dans un prochain numéro de revenir sur cet événement...

LE FOOTBALL SPORT OLYMPIQUE



■ QUIZZ : CONNAISSEZ-VOUS BIEN L'HISTOIRE DE LA FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET ?

■ 1) Le 14 juillet 1790, pour la fête de la Fédération, cent mille fédérés défilent sur le Champ-de-Mars au son des tambours, dans les acclamations de plusieurs centaines de milliers de Parisiens massés sur les talus. Une messe est célébrée par Talleyrand, assisté de trois cents prêtres. Puis le marquis de La Fayette s'avance sur un cheval blanc, et prononce un serment au nom de la garde nationale : fidélité à la Nation, à la loi et au roi, engagement à maintenir la Constitution, protection de la sûreté des personnes. Louis XVI prête serment à la Constitution, promet d'appliquer et respecter la loi. Quel est le Président de l'assemblée nationale (constituante) qui prête serment au nom des députés, des électeurs et du peuple français ?

- A- Charles de Bonnavy ;
- B- Jean-Sylvain Bailly ;
- C- Jacques Guillaume Thouret.

■ 2) Le 14 juillet 1789, date de la prise de la Bastille, est une journée d'intervention du peuple français, dans le cadre de son émancipation et de la conquête de la liberté. Le 14 juillet 1790 a lieu la grande fête de la Fédération, qui marque l'adhésion de la République aux Droits de l'homme et le refus de tous les despotismes. Une loi, initiée par Benjamin Raspail, et promulguée le 6 juillet 1880, fait du 14 juillet le jour de la Fête nationale. Dans ce texte, le législateur fait référence à ?

- A- La prise de la bastille (1789) ;
- B- La fête de la Fédération (1790) ;
- C- Aucune de ces dates.

■ 3) En 1804, sous l'Empire, la Fête nationale ?

- A- Est célébrée tout au long du mois de juillet ;
- B- Est célébrée le 15 août (date de naissance de Napoléon) ;
- C- N'est plus célébrée jusqu'en 1815.

■ 4) République, Empire et monarchie se succédèrent depuis 1789, mais la Fête nationale (même si elle se déroula à des dates différentes) fut interdite officiellement par ?

- A- Charles X ;
- B- Louis Philippe ;
- C- Thiers en 1872.

■ 5) Le 14 juillet 1880 (après la promulgation de la loi du 6 juillet) a lieu la première Fête nationale « réglementaire », dans toutes les communes de France. À Paris, elle se tient ?

- A- Place de la République, où est inaugurée la statue de la Liberté ;
- B- Place de la Bastille ;
- C- À l'hippodrome de Longchamp.



Fête de la Fédération le 14 juillet 1790.

■ 6) La cérémonie du 14 juillet 1880 est marquée par un événement particulier ?

- A- La première présentation du buste officiel de Marianne ;
- B- La panthéonisation de Rouget de L'Isle ;
- C- La première remise aux régiments du nouveau drapeau tricolore brodé « République Française - honneur et patrie » avec sur la hampe le monogramme RF.

■ 7) Le 14 juillet 1919 est la première célébration de la Mémoire des morts et des disparus. Après la victoire de la Grande Guerre de 1914-1918, les rescapés (300 000) défilent sur les Champs-Élysées. Cette manifestation fut aussi le triomphe définitif du 14 juillet ; cette fête, largement militarisée, incarnait la Nation et ne fut plus guère

contestée dans cette fonction. Qui était en tête du défilé ?

- A- Les Présidents Poincaré et Clemenceau ;
- B- Les généraux Joffre et Foch ;
- C- André Maginot, député de la Meuse, amputé, précédant mille « gueules cassées ».

■ 8) À l'occasion du défilé de la victoire sur les Champs-Élysées le 14 juillet 1919, le commandement militaire ordonne aux aviateurs de défiler à pied, à l'instar de l'infanterie. Pour les

pilotes, qui se considèrent comme des « héros de l'air », il s'agit d'une provocation ; en réaction, les pilotes, défiant les interdits, mandatent un des leurs pour passer le 7 août 1919 sous l'Arc de Triomphe avec son biplan. Il demeurait dans le 95 à Soisy-sous-Montmorency et s'appelait ?

- A- Jean Navarre ;
- B- Charles Godefroy ;
- C- Alain Marchand.

■ 9) Le 14 juillet 1945, France Soir, qui venait de remplacer « Défense de la France », créé depuis le 14 juillet 1941, titrait, dans un numéro spécial, sur la cérémonie que présidait, depuis la Bastille, le Général de Gaulle. En page de couverture, dans un grand bandeau rouge en bas de la une sur toute la largeur (flouté ci-contre), se trouvait une publicité concernant ?

- A- Le prochain salon des arts ménagers ;
- B- La sortie du film « Le Dictateur » de Charlie Chaplin ;
- C- Une information du ministère des Armées pour le recrutement de militaires.

■ 10) Les défilés militaires se déroulent depuis 1980 à Paris sur le parcours de l'Arc de Triomphe à la Nation. Un nouveau style avait été instauré sous le mandat du Président Giscard d'Estaing qui souhaitait que chaque année on organise la manifestation sur des sites emblématiques de la Révolution et de la République. Où s'est tenu celui de 1974 ?

- A- De Bastille à République ;
- B- Du cours de Vincennes à Nation ;
- C- De la place de la Concorde à l'École militaire.



Que cache le bandeau rouge en bas ?

Réponses : 1A - 9B - 8B - 10A

7B - 8C - 9C - 10C

COORDONNÉES DES MEMBRES DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

NOM ET FONCTION	ADRESSE	TÉLÉPHONE	EMAIL
René RICOT Président	30 Bis rue Eugène Lefebvre 95430 AUVERS-SUR-OISE	01 30 36 81 46 06 61 70 81 46	ricot.rene@gmail.com
Monique LEFEBVRE Secrétaire générale	1 rue des Patis 95300 PONTOISE	06 73 48 07 73	pierre-monique.lefebvre@orange.fr
Jean-Pierre LACAZE Trésorier	10 impasse Cadet de Vaux 95130 FRANCONVILLE	01 34 15 50 16 06 80 66 65 93	jeancasep@gmail.com
Pascale MESNIL Secrétaire générale adjointe	77 rue des Beaux Lieux 95550 BESSANCOURT	06 61 99 36 41	pmesnil@gmail.com
Luc DURNERIN Vice-président (secteur N°1) Arrondissement Argenteuil	38 rue Massenet 95240 CORMEILLES-EN-PARISIS	07 89 23 22 92	luc.durnerin@hotmail.fr
Pierre FULCHIR Vice-président (secteur N°2) Arrondissement Sarcelles	3 rue de Boran 95270 VIARMES	01 30 35 32 76	lilianepierre@orange.fr
Emmanuel MORVANT-CHANLIAUD Vice-président (secteur N°3) Arrondissement Pontoise	Le Domaine des Maisons 38 rue Messidor 95490 VAURÉAL	06 08 50 70 70	EMC.Associations@gmx.fr
Jean-Jacques CHABOT Membre	14 rue de la Treille 95490 VAURÉAL	06 07 58 64 12	jean-jacques.chabot@orange.fr
Jean-François FUNCK Membre	4 rue Jean Vilar 95330 DOMONT	01 39 91 41 80	funck.jeanfrancois@bbox.fr
Hakim KAMOUCHE Membre	68 rue d'Argenteuil 95220 HERBLAY	01 34 35 48 85 06 65 07 46 53	hakim.kamouche@direccte.gouv.fr
Sonia LAAGE Membre	1 impasse des Soubises 95450 VIGNY	01 30 39 24 81 06 80 98 06 68	sonialaage@hortesie.biz
Jean-Pierre LEMOINE Membre	5 rue des Noisetiers 95660 CHAMPAGNE-SUR-OISE	09 71 06 31 70 06 85 56 13 05	jeanpierlemoine@aol.com
Elie LE PORT Membre	36 rue de Pontoise 95430 AUVERS-SUR-OISE	06 08 92 63 82	leportelie@gmail.com
CONSEILLERS & PORTE-DRAPEAUX			
Yannick RATIARSON Référent Éducation nationale	5 rue des Dentellières 95570 BOUFFEMONT	06 48 19 08 67	ratiayan@aol.com
Raymond TIROUARD Conseiller contentieux commerciaux	1 rue de Meulan 95000 BOISEMONT	01 34 42 30 72	r.tirouard@orange.fr
HONNEUR DU DRAPEAU DE L'ANMONM			
C'est notre compagnon Pierre Fulchir , vice-président du secteur N°2, qui est porte-drapeau titulaire (<i>coordonnées ci-dessus</i>), mais il est secondé par Pierre Perthuis et Eric Petersen pour porter le drapeau de la section à l'occasion des cérémonies. Merci de les contacter en cas de décès d'un(e) compagnon ou pour toute autre manifestation qui pourrait requérir leur présence.			
	Pierre PERTHUIS Porte-drapeau suppléant	21 rue Montcel 95270 VIARMES	01 30 35 36 51 laure.perthuis@orange.fr
	Eric PETERSEN Porte-drapeau suppléant Référent site internet et sympathisants	3 rue Kleinpeter 95270 VIARMES	06 61 56 64 55 petersen.eric@gmail.com

L'ANMONM 95, partenaire de confiance
des actions d'entraide et de solidarité
du Conseil départemental du Val-d'Oise

Le Conseil départemental
acteur majeur du développement durable

val
d'oise **V**
le département

 VAL
D'OISE
PROPRE



VOTRE ACCOMPAGNEMENT VALDOISIEN
EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



valdoise.fr